Publicité

C'est celle qui est faite dans les colonnes de Petites Annonces de la "Patrie." Les résultats sont toujours satisfaisants

Rémunérative.

La Patrie

Une Cl re Vide

C'est e qui ne devrait pas exister i lit les colonnes de deman La Patrie".

ment la Louer

Conseil Législatif Québec 2613

28e ANNEE—No 145—DIX PAGES MONTREAL, MARDI, 14 AOUT 1906 LE NUMERO UN CENTIN

L'INCENDIE D'HIER A BOUCHERVILLE

Sans le travail admirable des pompiers volontaires et de ceux de Montréal, une conflagration eut été inévitable

L'édifice de l'aqueduc sera reconstruit immédiatement à l'épreuve du feu

Comme "La Patrie" l'annonçait hier, le coquet village de Boucherville a été menacé de destruction par l'incendie de l'aqueduc survenu vers dix heures et demie, hier matin.

Sans le travail énergique des pompiers volontaires de l'endroit, et de ceux de Montréal, et vu le fort vent qu'il faisait, nous aurions sans aucun doute à enregistrer une terrible conflagration dont le résultat aurait été la destruction à peu près complète du village de Boucherville. En effet, les maisonnettes toutes en bois, à quelques verges seulement du foyer de l'incendie offraient une proie facile à l'élément destructeur, et la population affolée craignit un moment une conflagration.

Aussitôt avertis du sinistre les résidents de Boucherville qui se trouvaient à Montréal se hâtèrent de se rendre, inquiets, sur le lieu du désastre afin d'aider, s'il y avait lieu au sauvetage de leurs meubles et effets. Mais à leur arrivée ce travail était déjà fait en partie, et tout ce que l'on avait sauvé des maisons menacées avait été placé un peu partout dans les champs.

Ce fut M. Jovite Bénard qui le premier découvrit l'incendie.

Comme il sortait de chez lui, il s'aperçut que la corniche du côté est de l'édifice était en feu, il donna immédiatement l'alarme, et en un instant une foule de personnes était à l'oeuvre dans la lutte contre l'incendit.

Un groupe d'homme se servirent de la pompe à bras, les autres firent la chaine, mais le feu avait une telle intensité qu'on décida de faire venir les pompiers de la ville.

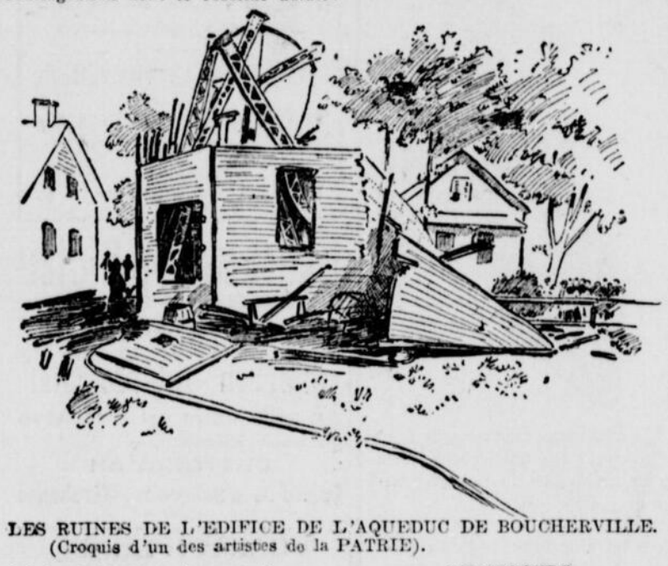

LES RUINES DE L'EDIFICE DE L'AQUEDUC DE BOUCHERVILLE. (Croquis d'un des artistes de la PATRIE).

LE SECOURS

Vers une heure moins cinq la pompe Selby du poste No 7 ingénieur Ducap, et le devidoir du No 16, capitaine Benoit, arrivèrent prêter main forte aux dévoués pompiers volontaires. Grâce à un travail énergique et efficace on réussit à maitriser le feu et à éviter un désastre.

UNE AUTRE VUE DES RUINES DE L'EDIFICE DE L'AQUEDUC DE BOUCHERVILLE.—(Croquis d'un des artistes de la PATRIE.)

LE FEU AUX MAISONS

Cependant on eut beaucoup de peine à empêcher le feu de se communiquer aux autres maisons très rapprochées et toutes en bois, comme nous l'avons dit. Celle de M. Joseph Gareau, surtout, en face de l'aque-

(Suite à la page 5)

L'HONNEUR SATISFAIT

L'échevin Stearns, au nom des Templiers, présente d'humbles excuses

L'ORDRE REPROUVE

ET CONDAMNE LE LANGAGE DONT S'EST SERVI LE JUGE SPEAR A L'ADRESSE DES CATHOLIQUES.

L'échevin Stearns, qui a présidé mercredi dernier, à la réception civique faite en l'honneur des chevaliers du Temple à l'hôtel de ville, a fait hier, à l'assemblée mensuelle du conseil de ville, les plus humbles comme les plus complètes excuses pour les malheureuses paroles que l'un des dignitaires de l'ordre, le juge Spear, avait prononcées, en cette occasion, à l'adresse des catholiques.

Après l'expédition des rapports, l'échevin Stearns s'est levé et a demandé la question de privilège.

Il s'agit, dit-il, des remarques malheureuses et non provoquées, faites dans cette salle, mercredi dernier, alors que ce conseil de ville faisait aux chevaliers du Temple du Canada le grand honneur de les recevoir.

Il est certainement pénible pour un membre de cette association de se trouver obligé de faire des excuses pour un autre membre. Cependant, avant d'aller plus loin, je désirerais que chacun des échevins comprenne parfaitement que le juge Spear ne réside pas au Canada et qu'il vint ici comme un visiteur, un hôte d'honneur de cette association à laquelle ce conseil a fait le grand honneur d'une réception.

C'est avec le plus profond regret que je fais ces remarques. Je suis chargé par le chef suprême de l'ordre de vous dire que ni lui, ni aucun autre membre de notre ordre dans tout le Canada, ne partage ni n'approuve les remarques faites ici par le juge Spear. Au contraire, nous les condamnons énergiquement. Je ne sais trop qu'ajouter, monsieur le maire, si ce n'est que le conseil suprême de l'ordre m'a autorisé à vous présenter les plus humbles excuses de l'ordre tout entier pour l'impardonnable bévue faite ici par un de nos hôtes".

Ces paroles furent écoutées au milieu d'un profond silence et ne furent suivies d'aucune remarque de la part des échevins présents.

L'échevin Gallery a demandé combien d'argent dépensait la ville pour les réceptions qu'elle offrait aux étrangers et l'échevin Stearns s'est empressé de dire que dans le cas des Templiers la ville n'avait pas déboursé un sou.

Quant à la question de l'échevin Gallery, l'échevin Sadler étant absent, elle est restée sans réponse.

SIR C. RIVERS-WILSON

Sir Charles Rivers Wilson, président du Grand-Tronc, est en route pour revenir y Montréal, après sa tournée d'inspection dans Ontario, sur la division occidentale du réseau de la compagnie.

Sir Charles et Lady Wilson partiront de New-York pour l'Angleterre où aura lieu bientôt la réunion semi-annuelle des actionnaires de la compagnie.

LA CHALOUPE CHAVIRE

Fatal accident sur le fleuve, à Saint-Laurent, ile d'Orléans

MONTREALAISE NOYEE

SES COMPAGNONS SONT SAUVES APRES AVOIR LUTTE LONGTEMPS CONTRE LA MORT.

La PATRIE a raconté, hier, brièvement, le fatal accident dont Mlle Annette Clément a été la victime, près de l'île d'Orléans.

Une dépêche qui nous est arrivée peu après la première, mais trop tard pour notre dernier numéro, nous donnait les détails additionnels suivants :

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 13. — Mlle Clément, qui s'est noyée hier à Saint-Laurent, île d'Orléans, n'est pas d'Ottawa, mais de Montréal. Elle est la fille de M. Grégoire Clément.

Elle était en promenade chez M. et Mme Oscar Gagnon, gérant de la "Canada Life Co". La noyade s'est produite à environ six arpents du quai de St-Laurent. La chaloupe portant M. Gagnon, ses deux fils âgés de 13 et 11 ans, Mlle Clément et deux jeunes gens du nom de Gosselin, âgés de 13 et 16 ans, revenait de Beaumont, lorsqu'un coup de vent la fit chavirer. Il était alors 11 heures.

Les naufragés se sont cramponnés à la chaloupe. Pendant longtemps M. Gagnon a soutenu Mlle Clément qui était presque sans connaissance. Mais frappé violemment par la voile de l'embarcation il fut séparé de la jeune fille qu'il s'efforçait de sauver.

Peu de temps après, la goëlette "Joseph Lévesque", du Bic, capitaine St-Pierre, arrivait au secours des naufragés. Il était temps, tous se sentaient épuisés lorsqu'ils ont été recueillis sur la goëlette.

Ils étaient restés dans l'eau quarante minutes quand les sauveteurs sont arrivés auprès d'eux.

Mlle Annette Clément était âgée de 29 ans et demeurait au No 868 de l'avenue de l'Hôtel de Ville.

Son cadavre n'a pas encore été repêché.

NOS CHEVAUX POUR L'AFRIQUE

Le colonel C. H. Bridge et le capitaine Martin, du département de la Remonte, de l'armée anglaise, n'ont pas beaucoup de succès dans l'Alberta où ils sont allés acheter des chevaux. Ils offrent $115 pour des chevaux qui valent de $125 à $150.

Le prix des chevaux s'est élevé beaucoup depuis quelques années. Si l'Angleterre a besoin de bonnes bêtes pour son armée, il lui faudra aussi hausser ses offres.

Les chevaux du Nord-Ouest, sont particulièrement aptes au service dans l'Afrique du Sud où ils résistent mieux que tous les autres.

M. David Goulet, de Hawkesbury, Ont., est pour quelques jours à Montréal, en voyage d'affaires.

C'EST APRES-DEMAIN

qu'a lieu le grand Pique-Nique organisé à l'Ile Sainte-Hélène pour les enfants âgés de moins de 12 ans et porteurs du coupon publié dans NOTRE NUMERO DE SAMEDI DERNIER.

Le service des deux bateaux traversiers, le "Sainte-Hélène" et le "Saint-Laurent" commencera à 8 heures précises, demain matin. Ces bateaux partiront de leur quai ordinaire, en arrière du Marché Bonsecours.

Nos petits amis feront bien de tenir prêt pour présentation le COUPON DE LA "PATRIE" afin d'éviter l'encombrement sur les quais.

Une fois sur l'Ile, les enfants POURRONT S'AMUSER comme bon ils l'entendront. Ceux qui apporteront un petit panier de provisions pour DINER SUR L'HERBE, trouveront, sur l'Ile, des endroits propices pour prendre le repas.

Dans le cours de la journée, la "Patrie" organisera DES AMUSEMENTS VARIES, courses, concours, musique, etc. De beaux prix seront accordés aux vainqueurs.

Pour prendre part aux courses et à la distribution des cadeaux, il faudra présenter les coupons spéciaux publiés Samedi dernier.

Les parents qui désireraient accompagner leurs enfants pourront le faire en payant le prix de passage ordinaire.

UN VASTE COMPLOT

L'attentat contre le grand duc Nicolas avait eté préparé avec l'aide des officiers

VICTOIRE REACTIONNAIRE

LES DEMOCRATES CONSTITUTIONNELS SONT BATTUS AUX ELECTIONS POUR LES ZEMSTVOS PROVINCIAUX.

ST-PETERSBOURG, 14. --On rapporte maintenant au sujet de l'attentat qui a eu lieu, vendredi, contre le grand Duc Nicolas Nicolaevitch, à la revue de la garde Impériale à Krasno Selo qu'un certain nombre de gardes avait des cartouches à balle dans leurs cartouchières alors qu'ils ne devaient faire usage que de cartouches à blanc. Un grand nombre de civils sont impliqués dans ce complot. Il est également certain qu'un certain nombre d'officiers connaissaient cette particularité et que le complot était fait de telle sorte que le Grand Duc aurait pu être tué sans que l'on puisse savoir d'où était partie la balle assassine. Les journaux n'ont pas eu le droit de rien dire sur cette affaire. Le gouvernement a reçu de mauvaises nouvelles de Caucase où un soulèvement général se prépare. Les correspondants de St-Pétersbourg actuellement au Caucase ont été arrêtés et leurs télégrammes interceptés.

VICTOIRE REACTIONNAIRE

Saint-Pétersbourg, 14.—Le gouvernement attache une grande importance à la défaite des démocrates constitutionnels dans les élections aux Zemstvos actuellement en cours. Pendant nombre d'années, les zemstvos provinciaux ont été les centres du mouvement libéral, et presque tous les chefs démocrates constitutionnels ont pris une part importante aux travaux des zemstvos, et maintenant, comme candidats à la réélection, ils se font battre. M. Kakoshkene, qui est, après M. Roditcheff, le plus brillant orateur du parti démocrate constitutionnel, a été battu par le comte Shérel-Sharametieff, le réactionnaire bien connu, et deux démocrates constitutionnels ont été également battus à Samara. Bien que ces résultats indiquent certainement

UNE REACTION

contre le programme avancé des démocrates constitutionnels, il faut se rappeler que la noblesse et les grands propriétaires terriens exercent une influence dominante sur les élections aux zemstvos, et la défaite des démocrates constitutionnels représente probablement leur hostilité au principe de l'expropriation forcée des terres, plutôt qu'une opposition à la partie purement politique du programme démocrate constitutionnel..

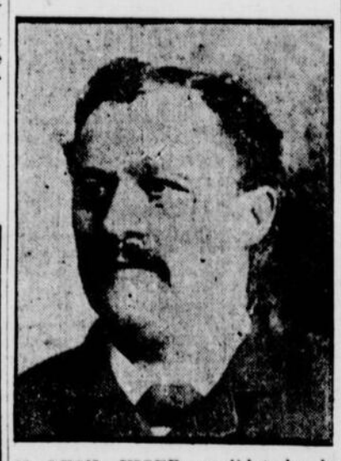

M. LEON VIGER, candidat de la réforme, élu échevin du Quartier Ouest, siège No 1, ville de Longueuil.

Cependant, les grands intérêts terriens, réactionnaires ou libéraux, s'unissent pour appuyer le gouvernement contre le programme radical agraire du parlement. Il y a de fortes raisons que c'est l'intention du ministère Stolypin, si les choses suivent leur cours normal, d'appuyer les candidats

(Suite à la 8e page)

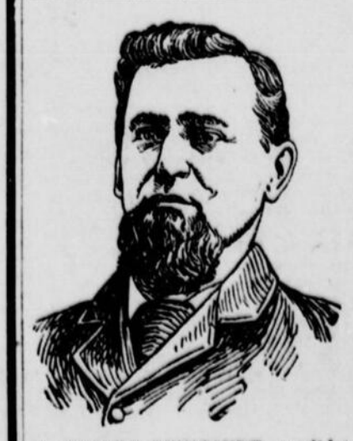

M. EUSEBE DENICOURT, candidat de la réforme, élu hier échevin du Quartier Ouest, siège No. 2, ville de Longueuil

UNE PIEUSE CEREMONIE

La paroisse de Notre-Dame de Grace fait des prières publiques pour

CONJURER LES SAUTERELLES

UN INCIDENT REGRETTABLE OU LE MAIRE LEMIEUX FAIT PREUVE D'UNE LOUABLE ENERGIE.

Une pieuse cérémonie avait lieu, dimanche dernier à la Côte Saint-Luc, paroisse de Notre-Dame de Grâce. Les cultivateurs de cet endroit, dont le grain est dévasté par les sauterelles, se sont adressés au curé, le R.P. Dion, pour lui demander de conjurer ce fléau. Ce dernier se rendit au désir de ses ouailles.

Il invita tous les fidèles à se réunir dans l'après-midi devant la chapelle. La cérémonie commença par le chant de cantiques puis le R.P. Duchausoy, ancien supérieur des Dominicains à Notre-Dame et actuellement supérieur de la maison de ces religieux à Lewiston Maine, prononça le sermon de circonstance. Il rappela le terrible fléau qui affligea l'Egypte du temps de la captivité des Juifs. Il montra le fier Pharaon, cherchant dans son orgueil à conjurer le fléau des sauterelles qui venait de s'étendre sur son royaume. Voyant qu'il n'était pas assez puissant pour se rendre maître de ces insectes, il s'adressa à Moïse, le priant de conjurer son Dieu de faire cesser le fléau. Aujourd'hui les cultivateurs de Saint-Luc, doivent de même s'adresser au Dieu de Moïse qui est le leur.

Après le sermon, il y eut procession qui se forma et parcourut une partie de la municipalité, en chantant des litanies. Au retour, le curé

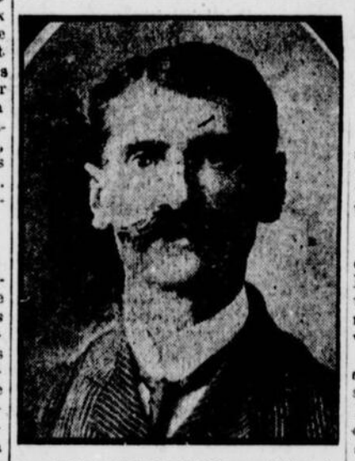

M. JOSEPH BOURDON, candidat de la réforme, élu, hier échevin dans le Quartier Centre, siège No 1, ville de Longueuil.

monta sur le perron de l'église et fit les prières d'usage pour éloigner le fléau qui menace les cultivateurs.

Il s'est produit pendant la procession qui était très nombreuse et à laquelle avait pris part non seulement toute la population de la Côte Saint-Luc, mais aussi une grande partie de celle de Notre-Dame de Grâce, un incident regrettable qui démontre l'étroitesse de certains jeunes gens qui font les esprits forts. Comme dans toute procession religieuse, le curé avait séparé les femmes d'avec les hommes. Mais une jeune homme crut devoir se dispenser de suivre

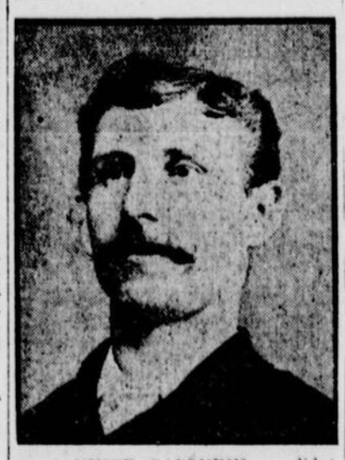

M. JANVIER SABOURIN, candidat de la réforme, élu, hier échevin pour le siège No 1, Quartier Est, ville de Longueuil.

cet ordre. Il se plaça, chapeau sur la tête à la suite des jeunes filles. Un des prêtres présents le pria poliment de changer de place. Le jeune homme ne fit pas mine de comprendre. Ce que voyant, le R.P. Dion, pria le Maire, M. Lemieux de faire respecter les convenances. M. Lemieux alla à son tour prier le récalcitrant d'enlever son chapeau et de prendre place parmi les hommes. Ce dernier commença par envoyer promener le maire en lui disant: "Allez-vous en donc avec vos prêtres"! Le maire ayant alors décliné sa qualité et menacé notre étudiant de le faire arrêter, ceci eut pour effet de le ramener à la raison. Il alla prendre place parmi ceux de son sexe, l'air penaud.

TRIOMPHE DE LA REFORME

L'ancienne administration de Longueuil balayée par le nouveau parti

LE VOTE NOMBREUX

LA PETITE VILLE DE LA RIVE SUD SERA ADMINISTREE PAR UN CONSEIL ENTIEREMENT NOUVEAU.

Les élections municipales de Longueuil se sont terminées, hier soir, par le triomphe du parti de la réforme. L'ancien conseil s'est fait balayer et tous ses candidats sont restés sur le carreau. La journée a été très active et le vote un des plus considérables qui se soit donné dans Longueuil depuis nombre d'années.

Les polls ont été clos à cinq heures. A ce moment, il y avait déjà un grand nombre de personnes réunies devant l'hôtel de ville, anxieuses de connaitre le résultat de la journée. Les partisans de la réforme se disaient certains de la victoire, mais il y avait cependant un peu d'hésitation dans leur voix, tant est incertain un vote au bulletin secret.

M. BRUNO NORMANDIN, candidat de la réforme, élu maire de la ville de Longueuil, hier.

Vers cinq heures et demie, alors que la place était couverte de monde, M. Chs. Quéry, le bras droit de M. Maurice Perrault, l'âme dirigeante du mouvement de la réforme, monta sur le balcon de l'hôtel de ville et réclama le silence.

D'une voix forte et triomphante il annonça que les deux candidats de son parti, dans l'Est, MM. Lasnier le porte-étendard des libertés civiques comme il l'appela, et M. Sabourin, avaient battu leurs adversaires.

Ses paroles furent couvertes par des applaudissements frénétiques.

Un peu plus tard, M. Quéry annonçait la défaite de MM. Benoit et Gariépy, les deux leaders de l'ancien conseil. L'enthousiasme de la foule fut alors à son comble.

A ce moment parut sur le balcon, l'ex-échevin Gariépy. Il s'avança et fit signe qu'il voulait parler. Au milieu d'un silence profond, il remercia les électeurs qui l'avaient soutenu et

M. THOMAS MILLETTE, candidat de la réforme, élu, hier, représentant du Quartier Centre, siège No 2, ville de Longueuil.

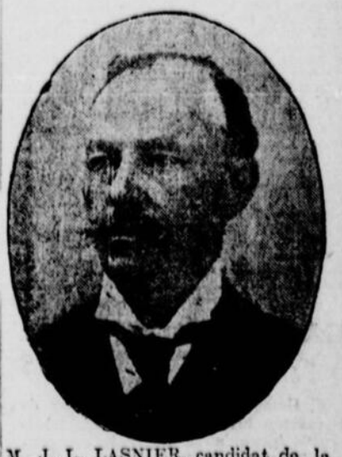

M. J. L. LASNIER, candidat de la réforme, élu hier, échevin pour le siège No 2 du Quartier Est, ville de Longueuil.

(Suite à la page 4)

LES RECEPTIONS CIVIQUES

"La Semaine Religieuse" demande de ne les prodiguer qu'à bon escient—"Sommes-nous simplement bons à tout endurer?"

"La Semaine Religieuse" proteste avec énergie contre le langage inqualifiable tenu l'autre jour à l'hôtel de ville par le célèbre templier Spear. Elle s'exprime ainsi :

"Le moins qui se puisse faire, c'est évidemment de prendre les mesures d'empêcher nos ennemis de venir insulter à notre foi dans une cérémonie officielle, présidée par les élus d'une population où les catholiques comptent pour les trois-quarts, et payée en conséquence avec notre argent.

"Mais le mieux serait sans doute de laisser passer tranquillement ces visiteurs. Pourquoi s'exposer à servir les intérêts d'un prosélytisme, que nous nous abstiendrons de qualifier ?

"Nous pourrions rappeler ici plusieurs circonstances, dans lesquelles notre Conseil Municipal s'est montré autrement soucieux de ménager des susceptibilités imaginaires, ou qui, réelles, eussent été sans fondement sérieux.

"Il y a des précédents qu'on aurait grand tort d'oublier et d'invoquer tour à tour, mais uniquement contre nous.

"A la fin, sommes-nous simplement bons à tout endurer ? à voir les autres tout oser, et à nous effacer toujours ?

"On peut tolérer que les gens manquent de savoir-vivre. On ne peut pas ignorer indéfinitivement la provocation.

"Qu'elle soit "active", ou qu'elle soit "passive", il faudra y mettre ordre.

"C'est le vœu de tous les catholiques".

LES SPORTS DE LA SEMAINE

Montréal nous quitte après avoir joué d'une façon désastreuse

Les joutes de crosse futures—Nos tireurs canadiens—Ouverture du meeting à DeLorimier—Les courses du grand circuit—Notes diverses

COURSES DE CHEVAUX

LE TROISIEME MEETING

C'est aujourd'hui que s'ouvre au Parc De Lorimier, le 3ème meeting organisé par le Gentlemen's Driving Club. Au programme figurent les 2.40 et les 2.13 à l'amble.

LISTE DES ENTREES POUR LES COURSES DE DEMAIN

AU PARC DELORIMIER, AOUT, LE 5.

Classe 2.40, Trot. Bourse, $400.00.—Baby Webb, Fred. Ripp, Ottawa ; Victor, F. J. Dudley, Binghamton, E.U.; Frank Spragg, E. Binaillon, Montréal ; Up to date, H. D. Thompson, Malone, E.U.; Tempesta, H. C. Potter, Middleburg, E.U.; Star Benton, P. Cusick, Chesterville ; Nélcyone, A. Martin, Manchester, E.U.; Tommy Tomkins, Newport Stock Farm, Newport, E.U.; Poucette Jr., N. Bicotte, Boucherville.

Classe 2.22. Amble. Bourse, $400.00. Smith's Rheumatic, W. Smith, Coaticooke ; Queen Alexandria, W. N. Phelps, Albury, E.U.; Sadie Wilkes, E. S. Mason, Malone, E.U.; Honest Joe, J. B. Sauvé, Alexandria ; Dan H., Dufresne et Morin, Montréal ; Diamond Dick, P. Goosham, Malone, Malone, E.U.; Hazel Wilkes, F. Michaud, Montréal ; Capt. Redford, P. Brunelle, St-Eustache ; Frank Booth, Maple Grove Stable, Bee Bee Plain ; Honesty, C. Beslaurier, Montréal ; Harry Wilkes, E. J. Peters, Niagara Fall

LE GRAND CIRCUIT

Poughkeepsie, 14 — Les courses du grand circuit sont commencées d'hier. Les résultats suivants ont été obtenus :

Classe 2.15, trot, $1,500.

Nut Boy, (McHeory)	1	1	1
Dr Chase, (Murphy)	4	2	2
Imperial Allerton, (Snow)	2	3	3
Belle Isle, (Ray)	3	4	4
Kinstress, (Clark)	5	6	6
Bow Catcher, (McCarthy)	7	7	5
Wilton, (Benyon)	6	5	8
Ann Direct, (Walker)	8	8	9
Lord Quex, (Baker)	9	9	7

Temps—2.09 1-4, 2.11 1-4, 2.11. 2.06, amble, $1,200.

Gratt, (Spencer)	1	1	1
Citation, (McMahon)	4	2	2
The Friend, (McCargo)	2	8	8
Texas Rooker, (Snow)	3	3	3
Edwin S., (Curry)	5	4	4
Ecstatic, (Lang)	9	5	5
Bolivar, (Walker)	6	6	6
Geary, (McEwen)	7	7	7
Hatchaffin, (Geers)	8	9	9
Peruna, (L. Murphy)	11	10	10
Red Bird, (Cox)	10	dis.	

Temps, 2.08 1-2, 2.06.

Classe 2.09 ; $1,200.

Angiola, (Ames)	4	1	1
Meinsheet, (Thomas)	1	3	4
Leonardo, (Dickerson)	5	2	3
Turley, (Geers)	6	4	2
Tuna, (Curry)	2	5	6
Aristo, (Walker)	3	6	5
Kid Shay, (Rosenire)		dis.	

Temps, 2.08 1-2, 2.08, 2.06.

LA CROSSE

LES JOUTES DE CROSSE

Les prochaines joutes de crosse, dans la N.L.A., auront lieu à Montréal, à Cornwall et à Toronto. Les Montréal recevront la visite des Tecumseh ; les Cornwall joueront avec les Shamrock et les Capital iront rencontrer les Toronto.

LA LUTTE

AU CAFE INTERNATIONAL

Très jolie séance, hier, à cet endroit. Il y avait foule et tous se sont plus à applaudir le succès de nos jeunes lutteurs.

Lapointe a réussi à tomber Jos. Montferrand 1 fois en 36 minutes. Ce dernier, malade, abandonna.

La seconde lutte fut gagnée par St-Louis, qui tomba Métivier 2 fois en 20 minutes.

ATHLETISME

LE 29 SEPTEMBRE

A une réunion des membres de la M.A.A.A. et de la C.A.A.U., il a été décidé hier soir qu'il y aurait sur le terrain de la M.A.A.A., le 29 septembre prochain, un des plus importants field day encore tenus à Montréal. On espère qu'un nombre considérable d'athlètes célèbres aux Etats-Unis viendront à Montréal à cette occasion.

LE YACHT

LE ZORAYA GAGNE LA DEUXIEME

Rochester, 16 — Le yacht canadien Zoraya a remporté la deuxième course pour la coupe Fisher, hier après-midi. Le vainqueur a devancé son concurrent de deux minutes et neuf secondes.

AUTOMOBILISME

LE CIRCUIT DES ARDENNES

Paris, 14 — Duroy a gagné hier la course en automobile entre la Belgique et les Ardennes. Duroy franchit cette distance en 5 heures 36 minutes; Henriot arriva second en 5 hrs. 40 mins., et Berlin troisième en 5 hrs. et 50 mins. Il y avait 10 concurrents repartis ainsi : Quatre machine Darracqs, trois Bayard, trois Mercedès, quatre Dietrichs, quatre Brasier et une Corre. C'est sur une machine Dietrich que Duroy gagna la course.

LE TIR

McMAHON, LE NOUVEAU CHAMPION CANADIEN

SUCCES DES NOTRES

Hamilton, 13.—Le grand tournoi de tir à la carabine de la Dominion Trap Shooting Association, a eu lieu tout récemment ici, et a obtenu un rare succès sous tous rapports. Les Montréalais qui y prirent part, se distinguèrent d'une façon toute spéciale en gagnant le championnat du Canada pour équipe de 2 hommes. Le "Mail trophy" fut gagné par le club de Hamilton avec 230 sur 250. Le club Montréal arriva bon second avec seulement 4 points de différence.

Nos félicitations à MM. J. H. Rainville et W. Ewing, de Montréal, pour les francs succès qu'ils ont obtenus en nous retenant le championnat pour équipe de 2 hommes, le seul que Montréal ait obtenu.

Le championnat du Canada a été gagné par D. McMahon, qui a obtenu le plus haut score individuel.

Les scores officiels des concurrents qui ont pris part au dernier concours de "trap shooting", viennent d'être publiés officiellement. MM. W. H. Ewing, J. Aubin, J. H. Rainville, Georges Dumont et F. Couture représentaient le Montréal Gun Club. Ces messieurs sont arrivés deuxième dans le concours des équipes de cinq tireurs. M. F. Galbraith a remporté la coupe du gouverneur-général pour la meilleure moyenne. M. Jennings, de Toronto, s'est classé deuxième, et MM. W. H. Ewing et R. Redmar, de Montréal, se sont partagés le troisième prix. M. E. Fletcher, d'Hamilton, a gagné le prix Zimmerman pour le straight score le plus élevé. Voici le score des équipes de 5 tireurs :

Hamilton Gun Club	230
Montreal Gun Club	225
Sherbrooke, Que., Club	222
Ridgetown Gun Club	222
Stanley Gun Club, Toronto	221
Riverdale, Toronto	219
St-Hubert, Ottawa	207
Balmy Beach, Toronto	194
National	189

GARE AUX PICKPOCKETS

M. Henri Gauthier, représentant de la maison Edouard Painchaud, fabricant d'épices, s'est fait voler son portefeuille, contenant $20, hier soir, à bord d'un tramway par des pickpockets.

La police informe.

BASE BALL

Les Montréal sont enfin partis pour ne revenir que dans une quinzaine de jours. Les ennuis qu'ils nous ont causés ici ne nous les feront pas regretter. Ils ont joué depuis un mois comme des "pieds" et se sont attirés une avalanche de "prières" qui devraient pourtant les faire rougir. Mais, au baseball comme à toute autre chose, on joue pour son salaire. Tel est le cas de la plupart des Montréal. Tantôt ils sont paresseux et tantôt ils sont actifs. Quand ça leur plaît de se mettre à l'œuvre, ils nous donnent de bonnes exhibitions. Malheureusement ça ne leur plaît pas souvent. Ce sont des "pieds", avons-nous dit. Hier, ils se sont encore laissés battre par les Newark, qui se trouvent par le fait même avoir remporté 3 parties sur 4. Nous sommes dans les 400 et nous allons y rester éternellement, à moins que nous tombions dans les 300.

Avec un lot de "plugs" comme celles que nous avons, il est impossible d'en être autrement.

MONTREAL

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Hartman, ss.	3	0	0	4	2	0		
Joyce, l.f.	4	0	0	4	0	0		
Wagner, 3b.	3	0	0	1	1	0		
Huelsman, r.f.	4	0	1	0	0	0		
Connor, 1b.	3	0	0	7	0	0		
Weidensaul, 3b.	3	0	0	2	1	0		
G. Bannon, c.f.	4	1	2	1	0	1		
Dillon, c.	2	0	0	7	3	0		
Pappalau, p.	2	0	1	1	3	0		
	28	1	4	27	10	1		

NEWARK

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Cockman, 3b.	4	0	0	2	3	0		
Engle, r.f.	3	0	0	1	0	0		
Brown, 1b.	4	1	2	10	0	0		
Jones, l.f.	3	2	1	2	0	0		
Brodie, c.f.	3	0	1	3	0	0		
Mahling, 2b.	4	1	1	2	6	1		
Wagner, s.s.	4	1	3	4	2	0		
Stanage, c.	0	0	0	1	0	0		
Shea, c.	3	0	1	2	3	0		
Carrick, p.	4	0	0	0	1	0		
	32	5	9	27	15	1		

Score par innings :

Montréal	010000000—1
Newark	00000012x—3

Sommaire.—Coups bons pour deux buts, C. Wagner, Brown ; sacrifice hits, A. Wagner, Connor, Shea, Brodie ; buts volés, Engle, C. Wagner ; frapp par le pitcher, par Carrick, Weidensaul ; struck out, par Pappalau, 7, par Carrick, 2 ; buts sur balles, de Pappalau, 2, de Carrick, 4 ; passed ball, Stanage ; laissés sur les buts, Montréal, 6, Newark 4. Umpire, Conahan.

A Buffalo. —

	R.	H.	E.
Buffalo	01000100x—2	10	3
Baltimore	21000000—3	6	3

Batteries.—Brockett et McManus ; McNeill et Byers. Umpire, Finneran et Kelly. Assistance, 2 897.

A Rochester :

	R.	H.	E.
Rochester	10101000—3	4	2
Jersey City	30000001—4	6	2

Batteries.—McLean et Steelman ; Foxen et Vandegrift. Umpire, Kerin.

POSITIONS DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Buffalo	61	37	.622
Jersey City	53	38	.582
Baltimore	49	41	.544
Rochester	48	48	.500
Newark	44	47	.484
Montréal	47	52	.476
Providence	42	53	.442
Toronto	33	60	.346

PARTIES DE LIGUE AMERICAINE

	R.	H.	E.
Chicago	00000020?—2	6	0
New-York	00000000—0	2	2

Batteries.—White et Sullivan ; Chesbro et Thomas.

A Détroit :—

	R.	H.	E.
Détroit	20?1000?0—4	10	0
Boston	10000000—1	5	1

Batteries.—Siever et Payne ; Young et Petersen.

A Cleveland :—

	R.	H.	E.
Cleveland	01111002x—6	7	1
Washington	10000000—1	5	2

Batteries.—Moore et Bemis ; Falkenberg, Watson, Smith et Wakefield.

A St-Louis :—

	R.	H.	E.
St-Louis	00000000—0	6	4
Philadelphie	00000112—4	10	0

Batteries.—Howell, Jacobsen et O'Connor ; Waddell et Schreck.

Seconde partie :

St-Louis	05000000x—5	7	2
Philadelphie	00200100—3	8	3

Batteries.—Howell, Richey et Spencer ; Waddell, Coombs, Schreck et Powers.

POSITIONS DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	61	43	.587
Philadelphie	60	43	.583
New-York	57	41	.582
Cleveland	55	48	.552
St-Louis	53	49	.520
Détroit	50	53	.485
Washington	39	61	.390
Boston	31	73	.298

PARTIES DE LIGUE NATIONALE

A New-York :—

	R.	H.	E.
Pittsburg	10000000—1	4	3
New-York	00204000x—6	11	0

Batteries.—Willis, Phillippi et Gibson ; Wiltse et Bresnahan.

Seconde partie :—

Pittsburg	00000100—1	5	1
New-York	01000001—2	9	1

Batteries.—Lietfield et Phelps ; Mathewson et Bresnahan.

A Brooklyn :—

	R.	H.	E.
Chicago	01000412—11	23	2
Brooklyn	20100000—3	8	3

Batteries.—Taylor, Overall et Moran ; Eason, Pastorius et Ritter.

A Philadelphie :—

	R.	H.	E.
Cincinnati	00000000—0	2	1
Philadelphie	00300010x—4	10	0

Batteries.—Winter et Schiel ; Sparks et Dooin.

POSITIONS DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	75	30	.714
New-York	68	35	.660
Pittsburg	68	39	.618
Philadelphie	67	55	.471
Cincinnati	45	60	.429
Brooklyn	41	60	.406
St-Louis	39	67	.368
Boston	36	69	.343

A JOLIETTE

Les Stars iront à Joliette dimanche prochain, jouer contre le club de l'endroit.

LES ST-LAURENT A VALLEYFIELD

Demain matin, le club de baseball St-Laurent fera route vers Valleyfield où il ira jouer une partie d'exhibition avec le club de l'endroit.

BASEBALL A BEAUHARNOIS

Une belle partie de baseball a été jouée dimanche dernier à Beauharnois, entre les clubs Ste-Martine et La Gaieté.

Les Ste-Martine, qui avaient été défaits il y a quelque temps par le club La Gaieté, venaient lutter de nouveau, se promettant bien de prendre une revanche éclatante. Malheureusement, les étrangers s'aperçurent, après quelques minutes de jeu, qu'ils avaient affaire à plus fort qu'eux, le club La Gaieté prenant dès le début un avantage qu'il conserva. La partie se termina par un score de 10 à 5 en faveur du La Gaieté.

Les deux clubs se composaient comme suit :

Ste-Martine	La Gaieté
Geo. McGowan	Ald. Leduc
A. Laberge	F. Leduc
W. Reed	H. Marchand
E. Gagné	W. Primeau
E. Demers	E. Lefebvre
L. McGowan	E. Fortin
A. Demers	L. Bisson
R. Calder	R. Clément
M. Dansereau	P. Mercier

LA JOUTE VALLEYFIELD vs FARNHAM.

FARNHAM, 13.—La joute entre ces deux clubs hier a été jusqu'à la septième reprise une des plus intéressantes qui se soient jouée ici, cette saison, mais notre équipe qui avait jusque là gardé l'avantage de la partie a dû céder au support accordé à l'équipe des Valleyfield par l'arbitre Renaud qui s'est rendu hier tout à fait indigne de la charge qu'il avait à remplir.

La partie en réalité et comme l'ont admis plusieurs des partisans de Valleyfield appartient aux Farnham par un score de 6 à 4 au lieu de 7 à 6 en faveur des visiteurs.

L'arbitre Renaud a été très peu consciencieux dans ses décisions, car non seulement il enleva par ses partialités le titre de champion à nos joueurs, mais aussi il permit que les paris fussent accordés à Valleyfield quand ils auraient dû appartenir aux supporteurs de notre club.

Dans tous les cas la partie est contestée et nous espérons que la Ligue Canadienne de l'Est sera assez juste pour faire justice à l'équipe de A.-J. Choquette, et au cas où justice ne sera pas accordée aux Farnham le club se retirera incessamment de la Ligue, car nous avons un club trop fort pour nous faire scier par des arbitres comme Renaud.

Oui, notre club est très fort et il l'a montré quand il a joué contre tous les autres clubs qui ont osé le rencontrer.

Notre club a subi trois défaites cette saison et toutes les trois aux mains de l'arbitre Renaud, car quand notre club joue contre un autre club il gagne sa partie, mais quand il joue contre le club et l'arbitre, c'est trop; il est impossible de gagner.

Quand Renaud est sorti du terrain nous ne reconnaissions plus un arbitre, nous ne savions que trop penser. Il était accompagné de deux hommes de police, qui le gardaient et pourquoi avait-il ainsi peur ? La Ligue devra le dire.

Voici le score détaillé :—

VALLEYFIELD	Ab	R	Bh	Po	A	E
Charrette, s.s	5	0	1	2	1	1
Daigneault, c.f.	4	1	0	4	1	0
Bouger, M.	5	2	3	1	0	1
Rochefort J., 1b.	4	1	1	7	1	0
Durocher, c.	5	2	1	6	1	0
Rochefort G. 2b.	5	0	3	3	0	1
Fortin						
Fortin, 3b	5	0	1	2	2	4
Lalonde, rf.	4	0	0	0	0	1
Benneth P	4	1	1	2	4	1
	41	7	11	27	10	9

FARNHAM						
Whitney, s.s	4	1	2	2	0	1
D'Artois, cf.	4	1	0	3	0	1
Leclerc, p.	5	2	2	2	3	1
Gaudreau, lf	5	1	1	1	0	1
Lussier, 2b	5	1	3	4	1	1
Longtin, 1b	5	0	1	7	0	0
Goyette, c.	3	0	0	10	2	0
Bachand, rf.	4	0	2	1	0	0
Langlois, 3b.	4	0	0	0	2	0
	39	6	11	27	7	4

Sommaire—Coups pour deux buts : G. Rochefort, 2 ; Buts sur quatre balles de Bennet, 2 de Leclerc, 2. Struck out par Bennett, 4, par Leclerc, 9. Laissés sur les buts: Valleyfield, 7 Farnham, 12. Wild pitch, Bennett. Passed ball, Goyette. Premier but sur balles: Valleyfield, 3 ; Farnham, 5. Frappé par le lanceur Goyette. Temps, 1.50. Arbitre, Renaud.

Points par reprises

Valleyfield	0000000?4—?
Farnham	0?0?0?000—6

Demandez le Tabac Coupé à Fumer "TIGER" — Naturel—Le plus doux de tous les tabacs, 5c le gros paquet.

LES AMERICAINS DANS L'OUEST

Le président Théodore Roosevelt répond de la bonne conduite politique des milliers d'Américains qui viennent s'établir dans l'ouest canadien. M. F. W. Henbach, bien connu pour la part qu'il a prise à l'exposition de Winnipeg, arrivait hier soir au Windsor et en causant de l'Ouest, a raconté comment il avait paelé de ce sujet avec le président des Etats-Unis, M. Henbach avait déclaré qu'il ne craignait pas les conséquences de la prétendue invasion américaine et le président de répondre:

"Le danger est beaucoup moindre que vous vous l'imaginez. Les américains qui vont s'établir dans l'ouest de votre pays y trouveront des lois aussi bonnes que celles qu'ils laissent derrière eux et ils les trouveront beaucoup mieux adminis' trées. Ils vont se mettre à l'œuvre pour se créer une heureuse destinée sous votre drapeau et jamais ils n'américaniseront le Canada".

Parlant de la dernière exposition à Winnipeg, M. Henbach, a ajouté qu'elle avait été un grand succès et qu'en un seul jour on y avait vu 45,000 personnes.

LE TOURISME

M. Hayter Reed, surintendant des hôtels du C. P.R., est de retour de sa tournée d'inspection sur tout le réseau de la compagnie.

Il dit que les touristes ont été en nombre extraordinaire dans toutes les parties du pays cette année.

BRILLANT CONCERT - PROMENADE A AHUNTSIC

C'est hier soir qu'a eu lieu ce grand évènement social qu'a mis sur pied presque toute la population du Sault et attiré bon nombre de citadins. Cette fête se donnait au bénéfice de la fanfare d'Ahuntsic dans les magnifiques jardins "Les Bosquets" propriété de M. Pélôquin, le grand restaurateur du Sault, qui avait fait à cette occasion une illumination vraiment féérique qui lui a attiré les compliments des plus flatteurs de la part des visiteurs.

Un programme de musique très choisi fut exécuté par des artistes de renoms, tels que Mlle Mouseau, Mme Duquette, soprano-dramatique. La fanfare des vétérans, M. R. Duquette, violoncelliste, M. M. Closset, Mlle Rosita Duquette accompagnatrice. Nous avons surtout remarqué le 'Widumng' de Popper, de M. Duquette qui a été bissé plusieurs fois.

Voici les noms de quelques-unes des notabilité présentes: M. et Mme Gaudry, maire, M. et Mme Berthelotte, M. et Mme L. Meilleur, conseiller, J. H. Christin et dame, George Carson et famille, E. Edwards et famille, A. Saurio et famille, G. McDuff et famille, U. Baker et famille, S. Milieu et famille, J. Pepin et famille, G. Zyling, consul de Norvège, M. et Mme Verganan, M. et Mme Denis. M. et Mme Masy, M. et Mme A. Giroux, M. et Mme P. Courville, MM. Dorion, M. P. A. Bédard et famille, M. J. Defoy et famille, Dame Lachapelle et famille, M. et Mme E. Boyer, M. et Mme Picard, M. et Mme J. E. Dion, M. J. Bastien et famille, Théo. Lanctôt, J. Thompson et famille, M. J. Dansereau, O. Brunet, M. C. Curran et famille T. Guis et famille, W. Knapp et famille, et suites.

Nouvelles de Partout

Correspondances Régulières

COURRIER DE JOLIETTE

Courageux sauveteur — Nouveau ministère.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

JOLIETTE, 14 — M. Joseph Vincent, de la paroisse de St-Charles-Borromée, a failli être écrasé, hier matin, par un des wagons du C.P.R. M. Vincent n'a échappé à une mort certaine que grâce à l'habileté et à la présence d'esprit de M. J. A. Delisle, qui, au risque de sa propre vie, a réussi à le jeter hors de la voie ferrée. M. Délisle a été chaudement félicité de son exploit.

—Les funérailles du jeune Fiset, noyé accidentellement vendredi dernier, ont eu lieu à la cathédrale, samedi. Plusieurs personnes, en vue de témoigner leurs sympathies à la famille Fiset si douloureusement éprouvée, ont assisté à la cérémonie funèbre. M. Lippé officiait.

—Les Sœurs du Précieux Sang viennent de décider de construire un monastère sur le terrain appartenant au collège, près de la voie ferrée du Grand Nord. Le contrat de l'entreprise a été offert à M. D. Dostaler, entrepreneur de cette ville, et les travaux devront commencer incessamment pour se terminer en mai 1907. Cette construction coûtera, dit-on, la somme de $25,000.

—Mlle Alma Dufault, de Montréal, est en promenade ici pour environ deux semaines.

—Les élèves de philosophie, première année, taient en cette ville, dimanche. Ils sont allés rendre visite à leur confrère, M. E. Flamant, qui, on s'en souvient, a eu le bras coupé, il y a quelques jours à la scierie Copping.

—M. Jules Désormiers, E.E.P., de Shawinigan Falls, est venu passer ses vacances au milieu de nous.

—M. Noé Lafrenière, marchand sellier de cette ville, vient d'acheter le magasin de Mme Foisy, pour le prix de $1,000. M. Lafrenière occupera son nouveau logement vers le mois de mai prochain.

—Dimanche, la fanfare de l'Union Musicale a donné un magnifique concert au Parc Renaud.

—Le vent a renversé, dimanche, les échafauds établis par la "Standard Lime & Quarry Company" pour la construction de ses nouveaux fournaux. Les dommages sont évalués à quelques centaines de piastres.

COURRIER DE ST-JEAN

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-JEAN, 14 — Mgr Bruchési vient de donner la permission de dire la messe dans la partie nord de notre ville qui avait demandé à se constituer en une paroisse distincte de la ville de St-Jean. C'est là le premier pas vers la division de ce quartier et l'on peut s'attendre à ce qu'avant peu nous ayons deux paroisses dans notre ville.

—LES UNIONS OUVRIERES de notre ville sont à faire de grands préparatifs pour la célébration de la fête du travail qui aura lieu en notre ville, le 3 septembre prochain. Il y aura des excursions de Montréal, St-Hyacinthe, Farnham, Waterloo, Marieville, Noyan et Rouses' Point, et les compagnies de chemin de fer accorderont des prix réduits à cette occasion. Dans l'avant-midi, il y aura une parade par les membres des différentes unions et de nombreux chars allégoriques feront partie de la procession. Dans l'après-midi, il y aura grande fête sur le terrain de l'Exposition. C'est la première démonstration du genre organisée dans notre ville et l'on ne néglige rien pour que la célébration ait le plus grand succès. Le comité d'organisation se compose de MM. H. Brougham, président ; Art. Ménard, vice-président ; A. Lussier, N. P., et Jos. Dionne, trésorier-conjoints.

—Mlle Olivine St-Cyr, de Fall-River, et Charles Lessard et son épouse, de Montréal, sont en promenade chez M. Alexandre Godin, de cette ville. — Mlle Cécile Dubois est allée passer quelques jours à Montréal, chez son oncle, M. Ulric Gosselin.

—Les élèves du couvent de la Congrégation Notre-Dame apprendront avec peine le départ de St-Jean, de Sœur Ste-Félicie, supérieure de notre couvent depuis un grand nombre d'années. Cette religieuse était à St-Jean depuis 28 ans et avait su se faire des amies de toutes les élèves qui se sont formées sous sa direction.

—Nous apprenons avec regret la mort de Mme Gédéon Frédette, jr., arrivée subitement dimanche. Mme Frédette (née Valentine Roy) était malade depuis quelque temps, mais depuis quelques jours elle se sentait mieux et l'on espérait qu'avant peu elle pourrait jouir de sa pleine santé quand une complication survenue dimanche soir vint la ravir à l'affection des siens. Son époux seul lui survit. M. Frédette, qui est conseiller de notre ville et universellement estimé, a dans son malheur la sympathie de tous nos concitoyens. Mme Frédette n'était âgée que de 38 ans et était la fille de M. Emilien Roy, de cette ville.

ACTON VALE

Correspondance spéciale à la "Patrie."

ACTON VALE, 14. — Nos hôtels sont encore remplis de touristes. Il y a aussi plusieurs étrangers dans les familles.

Les demoiselles Blanchard, de St-Hyacinthe, sont chez M. Georges Deslandes, commerçant. Melle Kirouack, de Winnipeg, est chez M. Fernando Gauthier, marchand.—Melles Lecours et Beauvais, de St-Hyacinthe, sont chez le notaire Deslandes.

—Mme Georges Deslandes, d'Acton, est de retour d'une promenade de six semaines. Elle a visité plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre où elle compte un grand nombre de parents.

LES ELEPHANTS DE THOMPSON

Allez au Parc Sohmer cette semaine voir les 4 éléphants de Thompson, dans leur partie de boxe, sauts périlleux, parade militaire etc. etc.

144-2

ST-JOACHIM DE COURVAL

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-JOACHIM de Courval, 14. — Le 8 août ont eu lieu les funérailles de Mme Emérance Lemire, épouse de M. Raphaël Paquette. Cette brave femme a laissé la terre à l'âge de 80 ans, après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation.

Elle fut la mère de 14 enfants.—Son époux et 5 enfants lui survivent.

ST-BARNABE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-BARNABE, 14.—Le cercle agricole de cette paroisse, a tenu son concours annuel. Le premier prix a été donné à M. Amédée Boucher, cultivateur de cette paroisse.

—Nous aurons prochainement la bénédiction d'une cinquième cloche, qui complètera notre carillon. Cette cloche sort de la fonderie Georges et Francisque Pacquard, de Aisney-et-Vieux (Haute Savoie) France.

RIPON

Correspondance spéciale à la "Patrie"

RIPON, 14.—M. Wm. Wissel, est venu de Saint-André Avelin et a engagé presque tous nos voyageurs, pour les chantiers.

Les gages sont de 10 à 15 pour cent plus élevés que ceux de l'an dernier.

—Les billots de la Cie W. E. Edwards passent dans la chûte Jubert.

—M. Médard Bourcier et M. Raphaël Saint-Pierre, sont de retour de Québec.

—On dit que Melle Marier a signé un engagement comme institutrice de l'école du village, en qualité de première maîtresse.

Melle Luce Guay et Mme R. Brunet sont aussi engagées à la satisfaction des contribuables.

ST-ELPHEGE

Correspondance spéciale à la PATRIE.

ST-ELPHEGE, 14 — La récolte du foin est de moitié moins que celle de l'an dernier, mais le blé est en abondance: l'avoine, l'orge et le sarrasin, promettent beaucoup depuis que nous avons de la pluie. Les pommes de terre, les légumes en général sont très beaux. Il y a beaucoup de pommes, mais pas de prunes.

—A partir du grand chemin du Roi la route pour aller à l'église, on fait un trottoir en briques et pierres sur le terrain de la Fabrique, ce qui est très dispendieux.

A NOTRE-DAME DE GRACE

Le conseil de Notre-Dame de Grâce a siégé, hier soir, sous la présidence de M. le maire Trenholme. Plusieurs questions importantes ont été discutées. En premier lieu, on a pris en considération la requête de la Canada Industrial Company, demandant que les terrains de cette compagnie à Kensington, actuellement divisés en lots à bâtir, soient évalués comme terrains en culture. Cette demande a été refusée comme contraire aux dispositions de la loi à cet effet. Un jugement dans un cas analogue ayant été rendu contre la corporation qui avait accordé une demande similaire.

Il fut également question de la construction d'un viaduc sous la voie du Pacifique Canadien à l'avenue Prudhomme. Cette amélioration s'impose. La quantité de trains réguliers qui passent à cet endroit et la proximité de la cour de garage rendent la traverse excessivement dangereuse. De fait ce passage n'est pas ouvert à la circulation pendant plus de dix minutes consécutives. Il y a bien un gardien à la barrière, mais ce fonctionnaire quitte son poste à dix heures du soir. Le trafic souffre beaucoup de cet état de choses. Un comité a été nommé avec mission de s'entendre avec les autorités du Pacifique et les propriétaires intéressés afin de mener à bien cette question de viaduc.

Ce passage aura également pour but de faciliter la construction d'une voie de tramway reliant le nord de la ville avec la rue St-Jacques ou plutôt le chemin de Lachine qui est la continuation de la première, établissant ainsi un circuit nouveau de la rue Sherbrooke avec la rue Notre-Dame, par la ligne du Parc & Island.

Le conseil chargé M. McConnell, ingénieur civil, du soin de donner le niveau de la rue Sherbrooke, de faire un plan et des estimés pour la construction de canaux d'égoûts dans toutes les rues de la municipalité, et de tracer sur le plan officiel de la ville le parcours de l'avenue Minto.

Le rôle d'évaluation est homologué tel que présenté par les évaluateurs.

La valeur de la propriété imposable atteint cette année le chiffre de $2,000,000. La population est de près de deux mille.

Après quelques autres questions de routine le conseil s'ajourne.

Le conseil a aussi décidé de protester la Compagnie de Crédit Municipal pour la forcer de continuer son système sur l'avenue de l'église et l'avenue Prudhomme et la mettre en demeure de donner un service d'eau régulier suivant les conventions intervenues au contrat. Depuis quatre jours, les citoyens de Notre-Dame de Grâce sont sans eau. Le service qui avait bien fonctionné jusqu'à samedi matin, a été interrompu complètement par suite de la rupture de tuyaux à divers endroits. Cette rupture aurait été causée par la trop grande pression de l'eau. On enregistrait 120 livres de pression dans le haut du village.

CRUELLE EPREUVE

Nous apprenons avec peine la perte cruelle que viennent d'éprouver M. et Mme Jos. H. Lesage, marchand de Montréal. Leur fillette, Gabrielle Andrée, âgée de six mois, est morte, hier. Nous offrons à la famille affligée nos sincères sympathies dans le profond chagrin qu'elle éprouve.

AMUSEMENTS

LE QUIMETOSCOPE Angle Ste-Catherine et Montcalm.
SALLE POIRE | Vues animées. Chansons illustrées | Programme magnifique et complètement nouveau.
Semaine du 6 août, Réouverture—Matinée tous les jours à 2.15 hrs. Soirées à 8.15 hrs
Prix populaires—10c. 15c 25c.—Loges : Après-midi 25c. Soirées 35c.
En Matinée, les dames et les enfants pourront profiter de 500 meilleurs sièges, à 10 cents.
Tél. Est 1093 138-6

2 dans 1
Cirage à Chaussures
NOIR ET BLANC
Maintenant voici la différence, "2 dans 1" cire instantanément ; c'est une vraie nourriture pour le cuir et il ne détériore pas les plus belles chaussures de Dames. Il n'y a pas dans l'univers de cirage à chaussures qui l'égale.
Noir, en boîtes de 10c et 25c.
Blanc, en verre de 15c.

ACADEMIE TOUTE CETTE SEMAINE
MATINEE : MERCRED. ET SAMEDI
POLLARD'S JUVENILE OPERA CO. Lundi, Mardi et Mercredi, "A Runaway Girl". Mercredi, Matinée, "A Gaiety Girl". Jeudi, Vendredi et Samedi, The Belle of New-York". Matinée Samedi, "The Lady Slavey". Prix, 10c, 20c, 30c, 50c, 75c. Semaine prochaine POLLARD'S CO., avec changement de programme. 144-6

FRANCAIS Tous les après-midis et soirs CETTE SEMAINE
THE HOUSE OF MYSTERY!
Le plus grand déploiement scénique et électrique qui ait jamais été vu. Prix, 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.
Semaine prochaine—AT CRIPPLE CREEK 144-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
1440 STE-CATHERINE EST
Tél. Bell Est 1788. Tél. Marchands 6[illegible]
Semaine du 13 août 1906
Les Enfants du Capitaine Grant
Pièce à grands spectacles.
Prix, Matin

Sans Vous je serais Mort, je ne pouvais plus me Tenir Debout tant j'etais Faible.

VOUS M'AVEZ GUERI ET A SOIXANTE-DOUZE ANS JE ME SENS COMME UN JEUNE HOMME.—J'AI L'APPETIT DE DEUX HOMMES.

"Je suis bien heureux de pouvoir vivre comme les autres hommes, sans souffrir"—Ainsi parle M. Louis Bianchette, de Worcester, Mass.

Il y a, dans les témoignages que nous publions au sujet des guérisons opérées par les Pilules Moro, dans certains cas, absolument spécifiés, une remarque très intéressante à faire qui a peut-être été déjà faite par certains de nos lecteurs.

Tous les malades soignés et guéris et qui envoient des déclarations à cet effet, font montre d'un scrupule consciencieux qui leur fait honneur et fait honneur au remède lui-même.

Vous constaterez que, dans toutes ces lettres, le signataire dit toujours avoir attendu pour envoyer son témoignage que sa guérison fut complète et permanente.

Ce ne sont donc pas des certificats pris à la légère, en passant, sous l'influence du moment.

Pas du tout ; tous ces certificats sont écrits et signés bien posément, après que le malade a eu tout le temps de juger s'il est bien complètement guéri, si son mal est totalement disparu.

Voilà comment le public doit être renseigné ; c'est seulement avec des témoignages de ce genre qu'il peut avoir confiance dans l'efficacité d'un médicament.

Et puis, s'il était un autre point qu'on nous permettrait de signaler, ce serait celui-ci qui nous est inspiré par la lettre que nous publions plus loin, une lettre typique d'un Canadien de soixante-douze ans, qui nous remercie de l'avoir guéri d'étourdissements et de maux d'estomac et qui est fier d'être guéri parce que, dit-il, il a encore l'espoir de vivre longtemps.

Voilà un bon Canadien de la vieille trempe, solide au poste, n'ayant pas froid aux yeux et aussi auquel on n'en remontre pas.

Ainsi, il nous dit avoir consulté plusieurs médecins, quatre médecins au sujet de ses étourdissements, et il se plaint que ceux-ci lui ont dit qu'il n'y avait rien à faire, que cela s'en irait tout seul, "mais ajoute-il avec amertume, ils ont gardé mon argent !"

Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires de nos confrères, mais nous tenons à faire constater que nos consultations sont absolument gratuites ; nous insistons aussi sur ce fait que nous ne croyons pas et que le peuple ne croit pas, que les maladies s'en vont toutes seules.

Aussi ne laissons-nous jamais un patient sans lui conseiller un traitement. Nous avons confiance absolue dans ce que nous ordonnons, nous savons que les Pilules Moro sont un remède souverain contre la débilité. Cette confiance provient de ce que nous avons une telle clientèle, que nous en avons expérimenté l'efficacité dans tellement de cas que nous pouvons les ordonner à coup sûr.

Le cas de M. Louis Blanchette, anciennement de Saint-Denis, P. Q. et aujourd'hui de Worcester, que nous donnons ci-après, est un cas particulièrement saisissant. Voilà un homme de soixante-douze ans, affligé de faiblesses, d'étourdissements, que nous avons remis sur pied, qui est heureux de vivre et qui est maintenant joyeux comme un jeune homme.

Ce n'est pas nous qui l'inventons, c'est lui qui l'écrit :

"Si j'étais sous serment", dit-il, "je n'en pourrais pas dire davantage."

Et il fait attester son témoignage par deux amis, "des hommes", dit-il, "qui me connaissent depuis longtemps et qui ne pensaient pas que je reviendrais aussi vite de ma maladie."

Lisez cette lettre :

Worcester, Mass., 30 janvier 1906.

Chers messieurs,

Je me suis décidé à me mettre sous vos soins parce que j'ai eu confiance que vous pouviez me guérir de mes étourdissements dont je souffrais depuis longtemps. J'avais d'abord cru qu'ils étaient dus à ma surdité et je me suis fait soigner pour cela. Les docteurs ne m'ont rien fait, j'en ai vu quatre et tous me disaient que cela s'en irait tout seul, avec le temps, qu'il n'y avait plus de remède, et pourtant ils prenaient mon argent. Ma faiblesse était bien grande, j'étais rendu à n'avoir plus d'appétit du tout et j'étais incapable de travailler.

Quand je vous ai écrit, vous m'avez relevé le moral en me promettant la guérison et en prescrivant un traitement qui avait du bon sens. Dès la première boite de Pilules Moro, mes étourdissements ont cessé et au bout de quatre jours je n'en ai plus ressenti du tout, pas plus que de bourdonnements dans la tête.

J'ai retardé à vous écrire parce que je voulais savoir si ça me reprendrait ; mais je ne m'aperçois de rien, je suis certain maintenant d'être guéri et je vous en remercie sincèrement. Sans vous, je serais mort, car je ne pouvais plus me tenir debout ; à présent je mange bien, j'aurais l'appétit de deux hommes, si je ne me retenais pas ; je peux sortir à mes affaires, je suis tellement bien, pour un homme de soixante-douze ans, que je me trouve comme un jeune homme.

Quand on pense que j'avais perdu dix-neuf livres de pesanteur, que j'étais obligé de rester les trois quarts du temps couché, de me mettre au lit jusqu'à 4 et 5 fois par jour. Maintenant, plus rien.

Je suis bien heureux de pouvoir vivre comme les autres, sans souffrir.

Tout ce que je vous dis c'est la grande vérité, si j'étais sous serment je ne pourrais pas en dire plus.

J'ai fait signer mon certificat par deux hommes qui me connaissent depuis bien longtemps et qui ne pensaient pas que je reviendrais de cette maladie aussi vite.

Je vous suis bien obligé à vous et aux Pilules Moro, de me voir comme je suis aujourd'hui."

LOUIS BLANCHETTE,
Worcester, Mass., Bradley St. No 10.
Témoins : Joseph Benoit,
Octave Morin.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 Saint-Denis, Montréal P.etC.

Dr. Lyon's
PERFECT
Tooth Powder

Nettoie et embellit les dents et purifie l'haleine.
Employée par les gens élégants depuis plus d'un quart de siècle.
Très commode pour les touristes.

PREPARES PAR

J. W. Lyon, D.D.S.

Chaises en Bois Venitien Courbe

Elles sont en hêtre hongrois qui croît dans les montagnes d'Autriche.

La fibre du bois est longue et résistible, elle est si flexible qu'après l'avoir soumise à l'action de la vapeur on lui donne une forme quelconque.

Il n'y a rien d'aussi durable pour chaises et autres articles d'ameublement.

Le grand avantage de ce bois courbé Vénitien est qu'il ne craque ni se fendille.

On en fait des chaises de réception et des fauteuils, des berceuses et des causeuses, aussi des patères combinées pour chapeau et habit.

Quelques-unes de ces chaises ont les sièges et les dos en jonc tissé, d'autres des dos en bois.

Toutes les parties sont renforcées à l'aide de boulons et de vis, non collées.

Ces chaises sont fabriquées par Kohn, le meilleur manufacturier de meubles en bois courbé qu'il y ait au monde.

Depuis $2.50, moins 10 p. c.
Voyez-les dans notre vitrine.

Renaud, King & Patterson,
Angle Guy et Ste-Catherine

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

RAYON DES TOILES — SPECIAL

10 douzaines de taies d'oreillers anglaises, ourlées fantaisie, 42", circulaires, pour 25c chacune.

RAYON DES CHAUSSURES D'HOMMES OXFORDS

En cuirs et de styles tous différents ; prix variant de $3.50 à $6.50, pour être vendus moins 10 p.c.

Oxfords et bottines d'hommes, spéciaux pour le tennis, réguliers $1.25 et $1.50, pointures 9 1-2 et 10, prix, 50c.

Il nous reste quelques paires de souliers de bain.

RAYON DES CHAUSSURES DE DAMES

Nous avons plusieurs lignes d'Oxfords que nous écoulerons à un un escompte libéral.

Oxfords pour dames, en chevreau chocolat, semelles à trépointe, talons moyens, de toutes largeurs et pointures, prix $3.50, moins 20 p.c. — $2.80 et 5 p.c. au comptant.

Le même style en poulin verni, prix $4.00 moins 20 p.c. — $3.20, moins 5 p.c. au comptant.

Oxfords pour dames, en veau tan de Russie, à lacets, prix $5.00, moins 20 p.c. — $4.00 et 5 p.c. au comptant.

CHAPEAUX GARNIS

Nous avons moins de 100 chapeaux garnis qui restent de cette saison ; nous désirons les écouler et nous offrirons le choix à moins de la moitié des prix.

CHAPEAUX EN TOILE POUR DAMES

Marchandises toutes nouvelles, à 50 p.c. d'escompte et 5 p. .c au comptant.

RUBANS ET ARTICLES DE COU EN DENTELLE

Large ruban Dresden pour ceintures, ceinturons, etc., dans une grande variété.

Rubans lavables — Rubans en taffetas de couleur, à pois, à carreaux et unis, toutes les couleurs et largeurs, 25c la verge.

Echarpes en chiffon et crêpe de Chine, unis et fantaisie, dans les couleurs et dessins les plus nouveaux.

Echarpes en dentelle espagnole, crème et noire.

ATTENTION SPECIALE APPORTEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE.

HENRY MORGAN & CO., Montréal

Marque Enrégistrée

Envoyez 3 Bouchons pris des bouteilles d'un litre de nos Whiskies et vous recevrez une jolie épingle en émail.

Pour 8 Bouchons nous vous enverrons un porte-montre en soie avec ornements en émail.

ECRIVEZ POUR NOTRE LISTE DE PRIME.

LA CIE DE DISTILLERIE DE H. CORBY, Limitée, Montreal

La PEINTURE au "Creosote" Island City

pour le Bardeau est recommandée par les Architectes et les plus gros Contracteurs.

P. D. DODS & CO., 162 McGill, Montreal.

m-j-s-jno

AVIS IMPORTANT

James Ainslie & Co.

LEITH, ECOSSE.

DISTILLATEURS ET EXPEDITEURS DES

Whiskies Ecossais 'GLENLION'

Sont vendus par tous les Epiciers.
Dans les BARS, CLUBS et CAFES.

Si votre fournisseur vous offre un substitut, adressez-vous directement à

L. CHAPUT, FILS & CIE.

EPICIERS EN GROS ET IMPORTATEURS

2, 4, 6 et 8 Rue DeBresoles, :-: MONTREAL.

Seuls agents pour le Canada.

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Les explications de M. David.

M. L.-O. David a une curieuse façon d'expliquer ses actes Si on lui demande pourquoi défend-il l'existence du Sénat, il nous répond qu'il — M. David — a fait du bien aux ouvriers. Si nous lui demandons s'il remplit comme il faut ses fonctions de greffier de la cité, il nous jette la même réponse par la tête.

On dirait que M. David avait été élu député pour ne faire que de mauvaises lois tant il a l'air étonné d'en avoir fait une bonne.

Vingt fois nous avons reconnu que la législation relative aux ouvriers dont il est le père était excellente; mais nous ne voyons pas que cela nous empêche de discuter les actes publics actuels de l'ex-député.

Si nous étions aussi mal disposé à votre égard que vous le supposez, M. David, nous nous amuserions beaucoup à comenter les deux lettres que vous avez adressées à la "Patrie."

Celle qui a paru en dernière page est tout le contraire de celle qui a paru en quatrième, la première qui a été adressée au journal.

En effet dans la première vous dites que vous avez été à votre bureau tous les jours de l'année, excepté quinze jours, le temps de vos vacances.

En lisant cette lettre nous avions décidé de faire des excuses à monsieur le greffier, quitte à adresser des reproches à monsieur le sénateur.

Mais votre dernière lettre vient nous dire que vous vous êtes absenté pendant la session pour faire amender la loi du dimanche dans l'intérêt surtout des ouvriers."

C'est très généreux, mais il n'en est pas moins vrai, M. David, que, quand vous êtes à Ottawa pendant la session du Parlement pour accomplir vos devoirs de sénateur, vous n'êtes pas à remplir à Montréal vos devoirs de greffier de la cité et vise versa.

Cela prouve que les fonctions de greffier d'une municipalité et de sénateur sont incompatibles et en combattant cette dualité, ce n'est pas M. David que nous combattons, mais le principe qui, en l'élargissant un peu, a failli nous donner un juge-député, ce qui aurait été peut-être un peu plus grave.

En acceptant d'être sénateur et en ne suivant pas assidûment les séances du Sénat, ainsi que cela vous arrive, d'après les conclusions que nous devons tirer de vos lettres, vous prouvez l'inutilité du Sénat, — ce que vous niez avec toute votre énergie, — ou un manquement à votre devoir de sénateur.

Il n'y a pas d'autre conclusion à tirer.

—o—

Après que les lignes ci-dessus eurent été livrées aux typographes, nous avons, en jetant les yeux dans le "Canada", lu un article défendant la conduite de M. David à nos dépens.

Nous ne croyons pas nous tromper, mais cet article est de M. David lui-même, comme l'était celui du même genre publié dans la "Presse", il y a quelque temps, sous la signature de Victor Olivier.

M. David, ne croyez pas que les ouvriers sont aveugles sur votre désintéressement. Il n'y a jamais eu un homme, ni dans le parti conservateur, ni dans le parti libéral pour profiter autant de l'occasion que ses amis étaient au pouvoir pour tirer à soi autant la couverte que vous ne l'avez fait.

Non content de retirer un salaire de cinq mille dollars par année de la municipalité de Montréal, vous avez profité de vos relations d'amitié avec sir Wilfrid Laurier pour vous faire nommer sénateur, ce qui élève votre salaire à sept mille cinq cents dollars pour les deux fonctions que vous remplissez alternativement, sans vous préoccuper de l'intérêt public.

Ce n'est pas tout, M. David, votre désintéressement, votre patriotisme ne s'est pas arrêté là, bien qu'il semble que ceci aurait été plus que raisonnable, mais vous avez encore profité de la grande influence que vous exercez sur l'esprit de M. Laurier pour faire nommer plusieurs membres de votre famille à des emplois très rémunératifs dans l'administration d'Ottawa.

Voilà, M. David, l'espèce de désintéressement qui vous anime, et le dévouement que vous portez à la chose publique.

Vous pouvez, cher sénateur - greffier, en appeler au jugement des ouvriers, mais vous n'en trouverez aucun pour vous plaindre, soyez-en persuadé.

—o—

Le parti ouvrier à Sainte-Cunégonde.

Les citoyens de Sainte-Cunégonde, favorables au parti ouvrier et désireux d'adhérer au club de ce parti qui s'est récemment constitué dans ce quartier, pourront le faire en se rendant à sa réunion qui aura lieu demain soir, à la salle Chartrand, angle des rues Notre-Dame et Dominion.

Le public en général est également invité d'aller y écouter les orateurs qui y adresseront la parole.

Ce que pense des "chefs" ouvriers un organe conservateur.

La "Nation" l'organe français le "plus important" du parti conservateur dans le district de Montréal, tient le langage suivant sur le compte des ouvriers.:

"Il connaît—notre directeur—l'esprit qui anime les chefs de ce parti —du parti ouvrier.—Il est l'homme le mieux renseigné sur les tendances, le rêve, le but des chefs ouvriers canadiens. Il sait bien qu'ils veulent nous conduire à la GUERRE CIVILE.—c'est nous qui soulignons—à la révolution sociale et bouleverser notre régime constitutionnel. Il sait bien que le jour où les idées de ces chefs triompheront, ce sera un grand malheur, ce sera l'ANARCHIE".

Peut-on s'étonner ensuite que les ouvriers repoussent avec tant d'énergie le parti conservateur et qu'ils ne veulent plus entendre parler de l'aider à revenir au pouvoir, en dépit des fautes énormes qu'ils reconnaissent avoir été commises par les libéraux?

Les critiques de la "Nation" valent celles d'un fou qui s'écrirait que tous les chefs conservateurs sont des "canailles".

Les chefs ouvriers sont des émeutiers, des révolutionnaires, des anarchistes; ceci est bien vite dit, mais autre chose est de le prouver et c'est ce que ne fait pas la "Nation", et pour cause.

—o—

En faveur du candidat ouvrier.

Il y aura vendredi soir un mass meeting en plein air, en faveur du du candidat ouvrier, M. Ainey, vis-à-vis le No 385 de la rue Plessis, près de la rue Lafontaine.

Le candidat et plusieurs autres militants du parti ouvrier y adresseront la parole.

Que les électeurs de Sainte-Marie n'oublient pas cette réunion, ils y apprendront à connaître un homme qui n'a jamais eu autre chose en vue que le bien public.

—o—

Avis aux manoeuvres et aux journaliers.

L'union locale de l'union internationale des manœuvres et des journaliers en bâtiment aura une réunion extraordinaire, jeudi soir, le 16 du courant, à son siège social, salle Saint-Joseph.

L'ordre du jour est chargé de questions des plus intéressantes et demandant une prompte solution, mentionnons: La nouvelle attitude de la Fédération américaine du Travail relativement à la politique", "La candidature ouvrière dans Sainte-Marie" et "La question de la fête du Travail".

Voilà plus qu'il en faut sans doute pour convaincre les adhérents à ce syndicat que leur devoir est d'assister à cette réunion.

—o—

Une grande réunion à Ottawa.

L'union d'Ottawa de la Fraternité des charpentiers-menuisiers convoque tous les ouvriers de cette profession, d'Ottawa et de Hull, à une assemblée extraordinaire, qui aura lieu demain soir, mercredi, à la salle des Forestiers, rue Sussex, dans le but de leur démontrer les grands avantages que ce syndicat procure à ses membres et de convaincre les indifférents qu'ils se font mal à eux-mêmes d'abord, et à tous leurs camarades de travail ensuite, en n'adhérent pas à l'union dès maintenant.

Plusieurs orateurs d'Ottawa, de Toronto et de Montréal adresseront la parole, citons notamment de Montréal, les citoyens J.-A. Rodier, Alphonse Verville, député de Maisonneuve, et Narcisse Arcand.

—o—

Les progrès de l'unionisme international.

Nous affirmions l'autre jour que le mouvement de l'unionisme international faisait de rapides progrès à Québec comme ailleurs parmi les travailleurs de toutes les catégories.

C'est aujourd'hui au tour des manœuvres de cette ville de prouver qu'ils comprennent où est la véritable puissance du Travail organisé.

Vendredi soir, des membres de cette classe de travailleurs se réuniss[illegible] Moisan, pour se constituer en union

L'assemblée fut présidée par le citoyen Louis Moisan, président du conseil des Métiers et du Travail — locale de l'union internationale — c'est-à-dire des unions internationales.

Les orateurs ont été les camarades Pelletier, Moisan et autres. Tous furent chaleureusement applaudis.

Toutes les personnes présentes moins deux ou trois, ont adhéré à la nouvelle union qui ne tardera sans doute pas à devenir l'une des plus nombreuses de notre bonne vieille capitale.

—o—

Le seul candidat ouvrier.

Le "Temps", d'Ottawa ; le "Bulletin", de Montréal, et le "Soleil", de Québec, ne comptent pour faire élire un candidat du gouvernement dans Sainte-Marie que sur la multiplicité des candidatures ouvrières.

C'est avouer bien naïvement que le sentiment des travailleurs manuels dans cette circonscription électorale est opposé à la présente administration dite libérale qui nous gouverne à Ottawa.

Mais que ces journaux se consolent, le parti ouvrier n'a qu'un seul candidat, c'est M. Joseph Ainey. D'autres individus pourront usurper le nom de candidat ouvrier, mais les travailleurs ne s'y tromperont point, ni le public en général non plus.

—o—

Réunions demain soir :

Union No 266 des travailleurs en chaussures, 784, Ste-Catherine Est.—Secrét., C. Thibault, 850, Sanguinet.

—o—

Union des cigariers No 58, salle Empire. — Secrétaire, A. Gariépy, 239, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

—o—

Conseil de district des charpentiers-menuisiers, salle St-Joseph. — Sec., Joseph Ainey, 137a, Ste-Elisabeth.

—o—

Union des machinistes No 111, salle du No 251 de la rue Saint-Jacques. — Agent d'affaires, Louis Beuloin, 251, Saint-Jacques, chambre No 4.

—o—

Union des ouvriers en chapeaux et en casquettes, salle Empire. —Secrétaire, M. Marcoux, 99, Parthenais.

—o—

Union des tailleurs de pierre, 137a, rue Sainte-Elisabeth.—Secrétaire, Octave Jetté, 59, rue Chambord.

—o—

Union des selliers, harnacheurs et similaires, salle Chartier, angle St-Denis et Dorchester. — Secrétaire, A. Sarrasin, 3073, Notre-Dame Ouest.

—o—

Mot de la fin :

Les hommes les moins libres du Canada ce sont les députés libéraux et conservateurs.

LA SANTE DU SULTAN

COMMENT ON DEVIENT GENERAL.... EN TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 14. — On rapporte que le sultan a passé une bonne nuit et que son état s'est un peu amélioré. La répugnance de Sa Majesté à se soumettre à un traitement, a jusqu'ici compliqué la situation, mais un des médecins du palais lui a persuadé de permettre l'emploi de quelques remèdes simples, qui lui ont procuré un soulagement immédiat. En reconnaissance de ses services, le médecin a été promu au grade de général.

A TOUS LES LECTEURS DE LA "PATRIE"

J'offre absolument gratis mon livre sur les Mystères de l'Existence Humaine, c'est un cadeau d'une inestimable valeur, le seul qui soit jamais paru sur le globe terrestre, et traitant un sujet de si haut intérêt.

Comment et pourquoi se déclarent toutes les maladies, toutes les affections, toutes les douleurs qui tuent les générations actuelles et enlèvent les enfants par fournées.

Que les maladies soient proclamées incurables, qu'elles s'appellent tuberculose, consomption ou de tout autre nom. Que ce soit encore la cruelle, la terrible maladie des reins, la plus brutale ennemie du corps humain, toutes leurs causes communes sont dues à la même source : l'ignorance. Et ce n'est pas seulement pour les guérir, mais pour les supprimer radicalement du globe terrestre, et en même temps lever une infranchissable barrière entre l'humanité et les épidémies appelées choléra, peste, variole, et toutes fièvres malignes et épidémiques que j'ai écrit ce livre. Phare d'intelligence avec lequel je me présente à la société, en opposition aux montagnes de drogues, à l'abus desquelles on doit la création du suicide de la race.

Et ce livre que j'offre gratuitement et dont la place marquée devra être dans toutes les familles, et entre toutes les mains, pour bannir à jamais toutes les affections qui tuent les générations actuelles, ainsi que pour supprimer l'alcoolisme et l'abus du tabac, n'est pas écrit comme devant préparer l'apparition d'une nouvelle drogue.

Je n'ai rien, rien à vendre à personne, a tous je dis : Lisez, lisez mon livre, instruisez-vous gratuitement sur les mystères de l'existence humaine. Comment vivre jusqu'à cent cinquante années, et plus, sans jamais avoir, non pas une heure de maladie, mais pas même d'indisposition, et toujours sans jamais, jamais aucune drogue ou moyen mystérieux.

Et aux malheureux désespérés, qui ont essayé et usé toutes les drogues, tous les docteurs, et abandonnés et condamnés par eux, et aussi bas qu'ils puissent être tombés, à tous je dis demandez mon livre, par sa lecture vous renaîtrez à l'espérance.

En me le demandant par lettre, ayez bien soin d'écrire très lisiblement votre nom, celui de votre ville, rue, numéro, comté, province et celui de votre bureau de poste.

Adresses vos lettres : J. Lordet, 26 rue Ste-Elisabeth, Montréal.

7-9-11-14-16-18-21-23-25-28—Cult 5 fs

PERMIS DE CONSTRUIRE

Des permis de construction ont été accordés ce matin aux personnes suivantes :

O. Bélanger, neuf logements, rue Garnier	$9,000
F. Charbonneau, 2 logements, rues Boyer et St-Zotique...	2,000
Chs. Pownall, 1 logement, rue Chestnut.....	3,000

GRATIS

En retournant cette annonce, accompagnée de votre nom et adresse, vous recevrez le magazine illustré, La Maison Moderne, durant 3 mois GRATUITEMENT.

C'est un superbe magazine rempli d'historiettes fort amusantes et très intéressantes.

Adresses, "La Maison Moderne", Montréal. m.j.s.j.n.c

Lu dans un roman anglais (c'est le héros qui parle) :

—L'absence de danger m'ayant soudain rendu tout mon courage.

CE DESASTRE FINANCIER

LE PRESIDENT STENSLAND AURAIT EMPLOYE UN EXPERT POUR FAIRE SES FAUX.

CHICAGO, 14.—Théodore Stensland fils du président de la Milwaukee Avenue State Bank, a fait hier soir une déclaration relativement à ce qu'il connaissait des circonstances qui ont accompagné la fuite de son père et des faux commis par celui ci. Il a nié avoir eu connaissance de la conduite de son père avant le 3 août, et a soumis plusieurs preuves sur lesquelles il entend appuyer le récit qu'il fera au grand jury. Il croit que son père ne s'est pas enfui hors du pays, mais s'est suicidé. Il dit aussi que son père n'aurait pas pu commettre les faux lui-même parce que, ces dernières années, il était incapable de tenir une plume. Il croit qu'un expert étranger a été employé pour copier les signatures sur les blancs de billets.

Samedi soir, le jeune Stensland a remis au receveur John C. Fetzer, pour le bénéfice des déposants à la banque, un acte de cession de tous les immeubles dans le comté de Cook, appartenant à son père, qui lui avait donné une procuration à cet effet. Ces immeubles sont estimés à $650,000.

LA QUESTION RUSSE

ELLE OCCUPERA TOUT SPECIALEMENT LE ROI D'ANGLETERRE ET LE KAISER LORS DE LEUR PROCHAINE ENTREVUE.

LONDRES, 14.—Le roi Edouard et la reine Alexandra sont revenus hier de Cowes. Le roi partira aujourd'hui pour sa visite annuelle à Marienbad. Sa Majesté traversera la Manche à bord du yacht royal "Victoria and Albert". A Flessingue, le roi prendra un train spécial qui le conduira à Friedrichshof, près Wiesbaden, Prusse, où il rencontrera l'empereur Guillaume, le 15 août. Il se fait beaucoup de conjectures sur la signification politique de cette rencontre.

La "Pall-Mall Gazette" dit que dernièrement une lettre autographe de l'empereur Nicolas au roi Edouard a été apportée par un courrier diplomatique, à l'ambassade de Russie et a été remise personnellement au roi par l'ambassadeur, et que d'autres lettres personnelles de l'impératrice de Russie ont été reçues en même temps par des parents de la souveraine en ce pays. On croit que la lettre de l'empereur au roi contient une demande de conseils sur la situation en Russie. On dit qu'une réponse a été envoyée et que la rencontre entre le roi Edouard et l'empereur Guillaume a été décidée aussitôt après. On croit qu'après la conférence une lettre contenant les avis du roi et du kaiser sera envoyée à l'empereur Nicolas.

Le grand duc Alexis est à Hambourg et représentera probablement l'empereur de Russie si une seconde conférence des souverains est jugée nécessaire.

POUR MEPRIS DE COUR

San Francisco, 14.—Henry Quinby, avocat de la Eagle Insurance Co, de New-York, a été sommé de comparaître lundi pour mépris de cour devant le juge Graham, dont il a épuisé la patience en refusant de reconnaître l'autorité à exiger de lui la production de certains documents.

TABAC COUPÉ
"ENCORE"
DOUX A FUMER 5¢

La Patrie

L'INTERCOLONIAL

L'hon. M. Emmerson est un mi nistre enthousiaste. L'enthousiasme est un facteur précieux, dans la politique comme ailleurs.

Les usines de Moncton ont été détruites, il y a quelques mois, par un incendie. La ville qui a le bonheur de porter ce nom est la capitale de la division que représente M. Emmerson au Parlement du Canada.

Il n'y avait donc aucun danger imminent que les usines en fussent éloignées.

Le ministre a comblé, hier, de toutes ses bénédirtions, la pierre angulaire des édifices nouveaux destinés à remplacer les anciens.

M. Emmerson a joliment du savoir-faire politique, quoi qu'on en dise. Il avait invité à l'accompagner l'un de ses collègues, M. Templeman, des sénateurs, des députés.

M. Emmerson et ses amis ont été reçus au son des clairons. Les trompettes l'ont acclamé.

Le Conseil Municipal et les enfants d'écoles, la vieille et la jeune génération, leur ont fait un brillant cortège.

Tout cela est dans le bon ton, et aussi dans l'ordre ordinaire des démonstrations politiques.

Dans sa harangue, M. Emmerson a prédit un avenir brillant pour l'Intercolonial.

De la tribune qu'il occupait, il a indiqué, du geste, les ports des provinces maritimes d'où, a-t-il assuré, seront transportés vers l'Europe les produits de l'Ouest, durant la saison de l'hiver, en particulier.

LA PATRIE souhaite que les vœux du ministre se réalisent.

Le Canada est un tout. Mais il est divisé en des sections éloignées les unes des autres. Et c'est là une cause très sérieuse d'appréhension.

Le grand Ouest sur lequel M. Emmerson compte pour alimenter les ports des provinces maritimes est, en ce moment même, avec le consentement de ce ministre, envahi par de nombreux réseaux d'embranchements destinés à relier nos domaines avec le système des chemins de fer des Etats-Unis, avec les ports américains.

Une forte politique canadienne de développement de nos voies ferrées, de nos communications par eau, peut encore sauver, dans une certaine mesure au moins, la situation.

Cette politique sera-t-elle adoptée par ceux qui sont à la tête des affaires?

La politique fiscale et la politique des moyens de transport sont les deux moyens d'action par excellence à notre disposition pour faire de la route du Saint-Laurent, la route du commerce—non seulement la route du commerce canadien, mais la route d'une large proportion du commerce de l'Ouest américain.

M. Emmerson apprend au pays qu'il a fait des réformes dans l'administration de l'Intercolonial et qu'il en fera davantage.

S'il y a eu des dépenses exagérées dans le passé, il importe que les mêmes irrégularités ne se répètent plus.

Mais, tout cela est une question de détails. L'important est de canaliser le commerce que notre situation géographique place à notre portée, par voies canadiennes.

Un dernier mot. M. Emmerson a-t-il l'espoir de charroyer beaucoup de produits de l'Ouest et d'y porter, en retour, les produits, les marchandises que nous achetons sur les marchés de l'Europe?

A quelle source l'Intercolonial entend-il puiser son commerce de grains et d'exportations générales?

Quelle politique veut-il, suivre au sujet des importations par ce chemin de fer?

Le gouvernement, il n'est pas loisible de l'oublier, a résolu la construction d'un nouveau chemin de fer Transcontinental, dont le Canada porte la responsabilité financière.

La prochaine fois que M. Emmerson prendra la parole, le pays aimerait à l'entendre traiter cette partie intéressante de la question des moyens de transport, et cet aspect de la politique de demain.

PACIFIQUE CANADIEN

Les lecteurs de la PATRIE trouveront dans une autre colonne les détails des opérations du Pacifique durant l'année écoulée.

Les revenus bruts ont atteint le chiffre énorme de $61,000,000—presque les revenus du Canada.

Un jour fut où de nos hommes publics, qui pourtant étaient censé connaître les ressources de ce pays, prédisaient que le chemin de fer du Pacifique ne gagnerait pas assez d'argent pour payer l'huile à graisser ses roues !

Les discours prononcés dans la Chambre des Communes devant les foules, il y a vingt ans, sont d'un piquant intérêt à cette heure.

En vérité, la sagesse humaine n'a pas toujours la vision des choses futures.

La Compagnie du Pacifique est la plus belle organisation de chemins de fer et de moyens de transport qui existe au monde.

L'entreprise a été conçue, exécutée, dans le but de centraliser sur le sol canadien, par voies nationales, le commerce du Canada, et d'y attirer le trafic d'une partie des Etats-Unis — comme aussi d'établir des communications directes entre l'Europe, la Puissance et l'Asie.

La flotte, déjà considérable, que le Pacifique a placée sur l'océan Atlantique, est une annonce superbe pour notre route nationale, et un moyen de développement commercial au premier chef.

Rien ne presse davantage que le parachèvement des travaux dans les ports vers lesquels la Compagnie du Pacifique dirige son gigantesque trafic.

La Compagnie outille, en ce moment même, des ports nouveaux sur les lacs, de manière à raccourcir sa route vers la voie du Saint-Laurent. Elle a créé de fortes installations à Goderich. L'embranchement destiné à lier la ligne principale de Peterborough à Victoria, à quelques milles de Midland, sera une addition d'une haute valeur pour la route du Saint Laurent.

Nous ne connaissons pas, dans le monde, d'entreprise dirigée avec plus de vigueur et d'esprit d'intiative que le système de la Compagnie du Pacifique.

LES AUTOMOBILES

L'automobile est destinée à devenir de plus en plus un moyen d'action commerciale, un facteur dans les affaires. Au début elle n'était qu'une voiture de plaisir.

Un grand nombre d'hommes d'affaires s'en servent, l'utilisent comme moyen régulier de transport.

Une automobile reste seule aux portes d'un bureau !

Il faut donc s'accommoder de la nouvelle invention, et prendre les moyens nécessaires pour en rendre l'usage le moins périlleux possible.

Il convient de constater que nous avons eu peu d'accidents. Il n'est pas d'invention humaine qui, à un moment donné, ne causent de tort à quelqu'un.

Il se peut, il est même vrai, que certains conducteurs d'automobiles courent à une trop grande vitesse. Le même reproche peut être adressé à tous les moyens de transport, à la voiture comme aux autres.

La vitesse de l'automobile est facile à régulariser. La machine s'arrête en une seconde.

Comme l'automobile est une invention destinée à rester et à se développer de plus en plus, il importe qu les conditions de vitesse soient bien définies et bien observées.

Les piétons, les conducteurs de voitures ont, cela va de soi, à prendre les précautions ordinaires, à ne pas se risquer les yeux fermés, pour ainsi dire, dans les chemins, ou dans les rues fréquentées par les automobiles et autres véhicules.

Les animaux domestiques peuvent transmettre les maladies contagieuses. On ne prend pas assez de précautions à leur égard. A la société médicale des hôpitaux de Paris, on a cité ces jours derniers un exemple bien significatif.

Une femme est atteinte de scarlatine. On isole complètement la malade et l'on évite tout contact entre elle et sa sœur. Pourtant, la jeune fille à son tour contracte la maladie. On se livre à une enquête sur ce second cas de scarlatine. On découvrit ainsi que l'on avait omis de comprendre dans les mesures d'isolement un chat qui allait assez fréquemment de la chambre de la première malade à celle de la seconde.

Quelle imprudence ! Le chat, le chien emmagasinent dans leurs poils tous les microbes, c'est un réceptacle très dangereux en cas de maladies infectieuses. Il est bon de le crier par-dessus les toits. Pas d'animaux dans la chambre et surtout sur le lit des malades. L'animal va porter ensuite de tous côtés les germes de la contagion.

LES CHEFS DE POLICE

Les chefs de police des diverses villes du Canada ont eu l'excellente idée de se former en association et de se réunir tous les ans, afin de discuter les questions qui se rattachent à l'exercice de leurs fonctions.

La prochaine convention aura lieu à Toronto, les 4 et 5 septembre prochain. Le chef Campeau fera une conférence sur le système de police dans la province de Québec, et le chef Carpenter parlera du "criminel habituel." Leurs travaux seront sans doute suivis avec un vif intérêt. M. Campeau et M. Carpenter sont de vieux serviteurs publics ; ils connaissent tous les rouages de leur profession ; ils savent l'un et l'autre diriger avec une habileté consommée les importants services de protection publique qui leur ont été confiés.

L'administration de la police dans des villes de progrès comme Montréal, Toronto, Winnipeg, etc, devient de plus en plus lourde. Dans quelques années, alors que le chiffre de la population de ces villes aura doublé ou au moins considérablement augmenté, les devoirs et les responsabilités de la police seront plus grands encore. Il importe donc que les citoyens appelés à diriger les organisations policières profitent de tous les moyens qui se présentent pour se perfectionner et se mettre à la hauteur de la tâche qui leur incombe.

Les réunions comme celles que l'association des chefs de police organisent chaque année ne peuvent donc qu'avoir d'excellents résultats. Il est de l'intérêt des municipalités de fournir à leurs représentants les ressources dont ils ont besoin pour figurer avec honneur à ces congrès annuels. Montréal saura sans doute faire son devoir.

DORMONS EN PAIX

Le Conseil Municipal s'est ajourné au 11 septembre.

Et le contrat avec la compagnie de l'éclairage n'est pas scellé.

Nous pouvons dormir en paix, les dernières nuits de l'été inclément, et attendre pour recommencer les débats, les jours rafraîchis de l'automne.

ACTUALITES

Un prêtre d'Acquaviva de la Fonte, dans la province de Bari (Italie), vient de faire une découverte qui, si elle se vérifie, serait importante pour tous les pays qui cultivent la vigne : le bitume constituerait le vrai remède contre le phylloxéra. Les premières expériences auraient été concluantes.

M. Biancheri, président de la chambre italienne, a donné sa démission. M. Biancheri a été créé premier secrétaire de l'ordre de Saint-Maurice, et grand chancelier de l'ordre de la Couronne d'Italie. M. Biancheri a été président de la chambre pendant trois ans. Il est député de Vintimille depuis cinquante-trois ans, fait unique dans l'histoire parlementaire.

Le grand jury de la cour fédérale de l'Etat de New-York a mis en accusation la Pennsylvania Railroad Company, la Standard Oil Company, de New-York, et la Vacuum Oil Company, de Rochester, pour avoir, la première, accordé, et les deux autres, accepté, des réductions de tarif pour le transport de leurs marchandises. Les amendes dont les inculpés pourront être frappés, s'ils sont déclarés coupables, s'élèveraient à $1,400,000.

Pour une population de 7,074,910 habitants, la Belgique a consommé, en 1905, 15,947,876 hectolitres de bières indigènes et 203,784 hectolitres de bières étrangères, soit au total 16,151,660 hectolitres, auxquels il faut ajouter : 339,448 hectolitres de vins divers, 12,281 d'eaux-de-vie étrangères et 489,207 d'eaux-de-vie indigènes.

D'autre part, les Belges ont fumé dans le cours de la même année 10,178,971 kilogrammes de tabac étranger et 10,696,900 kilogrammes de tabac indigène, soit un total de 20,875,880 kilogrammes, ce qui répond, par tête d'habitant, aux chiffres suivants :

228 litres de bière, 4.8 litres de vin, 7 litres d'eau-de-vie à 50 degrés et 3 kilogrammes environ de tabac.

Les Belges ont de tout temps passé pour être de solides buveurs et de rudes fumeurs.

Ils ne sont pas près de mentir à leur réputation, comme on voit.

M. William Loeb, secrétaire du président Roosevelt, vient de se voir intenter un procès en dommages et intérêts pour une somme de $50,000, par Mlle Nadage Dorce, une juive, femme-auteur qui déclare qu'elle a été arrêtée l'hiver dernier à la Maison Blanche où elle s'était rendue pour visiter le président Roosevelt et l'inviter à protester publiquement contre le massacre des juifs en Russie. D'ici vingt jours, le secrétaire Loeb, qui a reçu la citation à comparaître devant le tribunal, devra faire une réponse. L'affaire, selon toutes probabilités, ne sera pas jugée avant le mois d'octobre. Mlle Dorce a été arrêtée par la police de Washington pour avoir distribué des prospectus devant la Saint John's Church.

Demandez le Tabac Coupé à Fumer "TIGER" — Naturel—Le plus doux de tous les tabacs, 5c le gros paquet.

ST-FLAVIEN

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-FLAVIEN, 14. — Le 29 août à 7 heures p. m., aura lieu à St-Flavien de Lotbinière l'inauguration d'un magnifique orgue sorti de la manufacture Câsavant, de St-Hyacinthe. Après le concert d'orgue, il y aura illumination du village et un splendide feu d'artifice.

Le lendemain, une messe solennelle sera chantée à l'occasion du cinquantenaire de l'établissement religieux de la paroisse.

AU CONSEIL DE VILLE

UNE INVITATION DE CHICAGO— DE L'ARGENT POUR LA VOIRIE — FRAIS ONEREUX — LE TRAMWAY RUE DORCHESTER— L'HOTEL DE VILLE DE VILLERAY — UN TUNNEL RUE McGILL.

M. Edward F. Dunne, maire de la ville de Chicago, et M. Adrian C. Anson, greffier de la dite cité, ont écrit au maire de Montréal, l'informant que la ville de Chicago, en vertu d'une résolution adoptée par le conseil de ville, invite très cordialement la ville de Montréal à assister à la dixième convention annuelle de la ligue des municipalités américaines, laquelle aura lieu à l'Auditorium de Chicago, les 26, 27 et 28 septembre prochain.

Le conseil a décidé en principe d'accepter cette invitation et nommera après les vacances les échevins qui devront le représenter en cette occasion.

Le conseil de ville a consacré deux heures hier après-midi à l'adoption des rapports des commissions accumulés, depuis un mois. Environ $31,000 ont été mis à la disposition de la voirie pour la continuation des travaux de réparations aux ouvrages permanents.

L'adoption a donné lieu à des discussions sans importance et la majorité du conseil a semblé convaincue de la nécessité urgente des travaux demandés et les fonds ont été expédiés avec célérité.

Un rapport que la ville vient de perdre une cause qu'elle plaidait depuis longtemps contre un M. R. Guilbault et que les frais de la cause s'élevaient à $500, alors que le montant en litige n'était que de $1,100, a suscité une discussion qui s'est terminée par quelques remarques de l'échevin Payette, qui a démontré que ce qui avait été fait l'avait été dans les intérêts de la ville.

Le rapport fut adopté.

Des requêtes nombreuses furent reçues de la part des propriétaires de la rue Dorchester, s'opposant à l'envahissement des tramways de ce côté.

M. La Giguère a obtenu le contrat pour la construction du canal d'égout du quartier St-Denis.

M. A. P. Pigeon obtient le contrat pour l'impression des rapports annuels de 1905.

Par résolution du conseil l'hôtel de ville de Villeray sera mis aux enchères et vendu pour un prix minimum de $3,000.

Mtre L. J. Ethier, C.R., a donné son opinion que la ville ne pouvait conférer à la compagnie du G. T. R., le privilège de construire un tunnel sous la rue McGill, par voie de simple résolution, mais qu'il fallait un règlement en vertu de l'art. 530.

L'échevin Larivière a immédiatement donné avis de motion, que dans trente jours il proposera l'adoption de tel règlement.

A six heures le conseil s'est ajourné.

LA POLITIQUE DE BRYAN

IL ATTAQUERA LES TRUSTS ET A DEJA FIXE LA DATE DE TOUTES SES REUNIONS ELECTORALES.

NEW-YORK, 14 — Une dépêche spéciale de Zurich (Suisse) au "Times" se lit ainsi qu'il suit :

"M. Bryan attaquera les trusts dans son discours de New-York, et il est possible qu'il aille plus loin et exprime sa manière de voir sur certaines formes de nationalisation des services publics, entre autres les chemins de fer, ceux qui font le commerce entre Etats et ceux qui bornent leurs opérations aux limites d'un Etat. Il est aussi probable qu'avec l'appui de l'ancien parti Bryan et de quelques conservateurs de l'Est comme Alvah A. Clark, du New-Jersey, il se prononcera carrément en faveur d'un amendement constitutionnel qui assurera l'imposition d'une taxe sur le revenu d'ici six ans.

Une des choses qur ont

LE PLUS FRAPPE

M. Bryan, durant son voyage, c'est l'administration des grands services publics par l'Etat. M. Bryan a déjà visité l'Europe et a examiné les conditions dans lesquelles le gouvernement administre les chemins de fer.

Sur un point important, il appliquerait la théorie d'une façon différente aux Etats-Unis. Son plan consisterait à remettre certaines grandes lignes de chemins de fer entre les mains du gouvernement fédéral, afin de ne pas diminuer l'efficacité du service, mais il insisterait pour que les Etats soient propriétaires de toutes les lignes locales, conservant ainsi plus efficacement le principe de l'individualité des Etats, qui serait bientôt détruit, selon M. Bryan, si toutes les lignes passaient sous le contrôle fédéral. Le patronage énorme qui résulterait, dans l'opinion de M. Bryan, d'une telle administration des chemins de fer en Amérique, tendrait naturellement à perpétuer le maintien au pouvoir du parti qui mettrait ce projet à exécution et accomplirait, avec le temps, ce que M. Bryan redoute et qu'il combattrait de toutes ses forces : l'abolition des frontières d'Etats.

M. Bryan n'a aucunement l'intention de s'occuper maintenant des détails de la nationalisation des chemins de fer. En autant que j'ai pu l'observer, M. Bryan considère le sujet dans ses grandes lignes, développant en même temps une idée entièrement nouvelle et très démocratique : celle de la propriété individuelle des Etats."

REUNIONS ELECTORALES

PARIS, 14 — M. William J. Bryan qui est actuellement à Paris, a arrêté les dates de ses assemblées dans l'Ouest. Elles auront lieu aussitôt après les assemblées de l'Est, qui seront tenues immédiatement après son arrivée à New-York. Il sera à Chicago, le 4 septembre, à Lincoln, le 5, à St-Louis, le 11, à Louisville, le 12 et à Cincinnati, le 13. Il arrêtera à Kansas City en retournant chez lui, à Lincoln.

M. Bryan désirait beaucoup rencontrer M Clémenceau, ministre de l'Intérieur, et M. Jaurès, ancien président de la Chambre, mais tous deux sont absents de la ville. M. Bryan a trouvé ici un courrier volumineux, composé surtout de l'ettres d'amis américain. lui faisant des suggestions, qui, tout en étant intéressantes, sont tellement contradictoires qu'il ne peut pas toujours les adopter.

M. Bryan a fait une promenade à travers Paris, en automobile, hier, en compagnie de M. David Francis.

TRIOMPHE DE LA REFORME

(Suite de la 1ère page)

la population en général pour la confiance qu'elle avait eue en lui dans le passé. Il répudia les accusations portées contre lui au cours de l'élection.

M. Benoit prit également la parole pour remercier ses amis et ses adversaires. Il était heureux du résultat de la journée car il allait prendre un repos mérité après s'être dévoué pour ses concitoyens.

M. Quéry annonça alors le résultat de l'Ouest qui élisait deux candidats de la réforme. Il donna également la majorité de M. Bruno Normandin, candidat de la réforme à la mairie. C'était un triomphe complet. Pas un seul des partisans du conseil n'était élu.

Les nouveaux échevins prononcèrent quelques paroles de remerciements et annoncèrent au public que l'administration nouvelle serait une administration de progrès et d'économie. Les droits des citoyens seraient respectés et la ville gouvernée avec sagesse et prudence. M. Perrault qui avait toujours été de l'avant se montra très modeste dans son triomphe dont il rejeta le mérite sur les électeurs qui, dit-il, avaient compris leurs véritables intérêts.

Le détail du vote a été comme suit :

Pour la mairie.

M. Bruno Normandin, réforme, 213 voix ; M. Frs. Poirier, 118 voix ; majorité 95 voix.

Pour l'échevinage.

Quartier Est. — J. L. Lasnier, réforme, 51 voix ; H. Brissette, 22 voix ; majorité, 29 voix.

N. Favreau, 24 voix ; J. Sabourin, réforme, 32 voix ; majorité, 8.

Quartier Centre. — Etienne Benoit, 64 voix ; T. Millette, réforme, 76 voix ; majorité, 12 voix.

J. Gariépy, 60 voix ; J. Bourdon, réforme, 79 voix ; majorité, 19 voix.

Quartier Ouest. — O. B. H. Maillé, 63 voix ; E. Denicourt, réforme, 91 voix ; majorité, 28 voix.

Z. Ste-Marie, 60 voix ; Léon Viger, réforme, 94 voix ; majorité, 34 voix.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

La Cie **S. CARSLEY** Limitée.

Ce magasin ferme à 1 p.m., le samedi et 5.30 p.m., les autres jours durant le mois d'août. 14 AOUT 1906

MERCREDI MARQUE UNE NOUVELLE ERE DANS LES OFFRES DE BARGAINS

Occasions de faire de Grosses Epargnes sur Toutes Sortes de Marchandises

Une Grande Vente à Sacrifice de Robes d'Eté pour Dames

Chaque costume d'été dans notre stock a été réduit à la moitié et moins que la moitié des prix courants actuels.
CECI EST A NOTRE PERTE ET TOUT A VOTRE PROFIT.

300 chic costumes d'été confectionnés en plusieurs nouveaux styles agréables de voile d'été, garnis avec superbe broderie et plis. Prix réguliers $5.00 et $5.50. Prix de la Nouvelle Administration, mercredi **$1.49**

Un Ecoulement de Chaussures, Mercredi

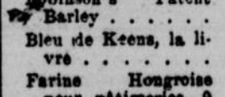

Nos ventes au Rayon des Chaussures sont devenues célèbres. Cet écoulement de lots qui restent et de lignes désassorties de notre stock et des stocks de manufacturiers, vous offre des chaussures de la maison dans des qualités remarquables et dans de nouveaux styles à des prix presque nuls.

Bonnes bottines lacées pour garçonnets, en cuir solide, semelles fortes et durables; points 11, 12 et 13. Prix régulier $1.25. Prix de vente **$1.05**

Souliers lacées en veau noir et tan pour hommes, dans toutes les grandeurs à partir de 6 jusqu'à 10, bonnes semelles épaisses cousues à la main. Prix régulier $2.70. Prix de la Nouvelle Administration **79c**

Bottines lacées en dongola noir pour demoiselles, bonnes semelles épaisses, bouts en cuir verni. Prix régulier $1.25. Prix de la Nouvelle Administration **$1.05**

Bottines lacées en chevreau dongola noir, pour enfants, semelles fortes, bouts en cuir verni, dans les grandeurs 8 à 10. Prix régulier $1.10. Prix de vente de la Nouvelle Administration **88c**

Mercerles pour Hommes à Prix Réduits

Ceci n'est qu'une partie des extraordinaires nouvelles de bargains spéciaux dans notre Rayon des Mercerles pour hommes et garçonnets. Les marchandises sont toutes nouvelles et d'actualité et représentent des valeurs extraordinaires.

UNE VENTE D'ECOULEMENT de CHEMISES d'HOMMES et de GARCONNETS

Chemises en mousseline de madras blanc pour hommes, style de négligé, à fines et larges rayures, points, 14 à 17, valant 90c. Spécial, mercredi.. .. .. **62c**

Chemises de sortie en batiste de couleur pour garçonnets, collets et poignets à même, en coloris pâles et moyennement pâles, points 12 à 14. Valant 50c à 60c. Prix de la Nouvelle Administration **39c**

Sous-Vêtements d'Eté pour Hommes à Très Bas Prix.

Sous-vêtements en laine naturelle pour hommes, corps ou caleçons pure laine et de belle confection, quelques points manquent, mais c'est une ligne qui vaut $1.35 le vêtement. Prix spécial de la Nouvelle Administration, chacun .. **94c**

Belles Chaussettes en Coton noir pour Hommes, Régulier 15c la Paire, Mercredi, 10½c

Chaussettes en coton noir pour hommes, garanties de couleur solide, talons et bouts unis. Prix régulier 15c. Prix spécial pour écouler mercredi .. **10½c**

EPICERIES POUR MERCREDI

	Rég.	Merc.
Pommes le gallon .	30c	25c
Robinson's Patent Barley	23c	20c
Bleu de Keens, la livre	21c	18c
Farine Hongroise pour pâtisseries, 9 livres pour . . .	30c	25c
Marmelade Tangerine de Keiller . . .	25c	18c
Soupe de Lebbys, 3 boîtes	30c	25c
Pur miel de trèfle blanc, 1 livre . .	20c	15c
Savon Gilt Edge, 6 barres	30c	25c
Tablettes Magiques pour laver	15c	12½c
Vinaigre de vin blanc	20c	15c
Thé Japon de la Nouvelle saison, 35c la livre, ou 5 livres pour.	$1.75	$1.50
Sucre de Redpath, 20 livres pour . . .	$1.00	90c

La Cie **S. CARSLEY**, Ltée 143 à 151 rue Notre-Dame Ouest, 184 à 196 rue St-Jacques, MONTREAL.

Un Imperméable en Cravenette de $7.50 pour $5.25

75 seulement, imperméables élégants et modernes en Cravenette de première classe, en gris Oxford et faon, confectionnés pleine longueur, quelques-uns avec collet et d'autres, sans collet. Ces imperméables nous furent livrés trop tard pour que nous puissions les marquer aux prix réguliers. Pour être écoulés, mercredi.. . . . . **$5.25**

Vente Enorme de Robes d'Enfants

300 robes d'enfants dans les plus nouveaux styles, confectionnées dans plus douzaines de styles différents, en indiennes américaines de belle qualité et en duck épais bleu-marin à pois polka. Ce lot de robes est tiré de nos robes des prix réguliers $1.50, $2.00 et $2.50. En vente, mercredi **98c**

Offres Spéciales de Porcelaine qui vous épargneront de l'argent demain.

1000 services de table en verre, 4 morceaux: beurrier, recouvert, pot à crème, porte-cuillers, (à deux anses), sucriers recouvert (à deux anses), jamais vendus à moins de 75c. Prix de la Nouvelle Administration. **53c**

Jarres à confitures, se cachetant automatiquement, marque "Couronne", chopines; 54c la douzaine; pintes 64c la douzaine; 1-2 gallon, la douzaine **74c**

360 lampes en verres décoré, avec abat-jour, superbes lampes pour lire, magnifiquement décorées et dans tous les styles de cette saison. Prix de vente de la Nouvelle Administration, depuis **$1.10**

Jarres à Biscuits, $2.65

JARRES A BISCUITS, en bel argent plaqué, fini satin, joliment gravé, et relevé en bosse, sur pied. Prix de vente de la Nouvelle Administration **$2.65**

COUTELLERIE

COUTEAUX A GATEAUX

— Belle lame d'acier, manches en ébène, tels que la vignette Prix de vente de la Nouvelle Administration . **66c**

La Cie **S. CARSLEY**, Ltée 143 à 151 rue Notre-Dame Ouest, 184 à 196 rue St-Jacques, MONTREAL.

NOUVELLES D'OTTAWA

Assemblée de l'Union des Menuisiers. — Nouveau consul belge.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 14. — Dimanche prochain le 5e régiment du Massachusetts visitera Ottawa et sera l'hôte du 43e.

—Une grande assemblée de l'Union des menuisiers aura lieu demain soir dans un but de propagande. M. Tweed, de Toronto; Arcanaud, de Montréal, grands organisateurs généraux; Alph. Verville, M.P., et P. M. Draper, d'Ottawa, seront les orateurs.

—M. Patrick Kennedy, entrepreneur de la bibliothèque Carnegie, poursuit la ville pour $12,664 dont $5,496 pour ouvrage extra. L'entrepreneur, de plus, accuse l'architecte de la ville, M. Horwood, de conspiration. Ce dernier refuse de le décharger de son contrat à moins qu'il n'abandonne la poursuite.

—M. E. Casteur, le nouveau vice-consul belge, est arrivé ici et remplace M. Bribosia, retourné dans son pays.

—M. Newcombe, sous-ministre de la Justice, est revenu d'Angleterre où il a gagné trois causes du conseil privé. La plus importante concernait la loi des aubains et la deuxième la propriété de l'Ile Homme Mort (Deadman) à Vancouver.

—Les ministres fédéraux ont reçu une invitation du Capt. Kingsmill et des officiers du vaisseau de guerre "Dominion" d'assister à 3 heures, le 22 courant, à Québec, à la présentation par lord Grey d'une pièce d'argenterie offerte aux officiers de ce Vaisseau par les citoyens du Canada.

FEU M. POLYDORE DESJARDINS

Les funérailles de feu Polydore Desjardins ont eu lieu le 11 courant, à St-Joseph du Lac, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. N. Lefebvre, W. Lalonde, G. Aubé, L. Laurin, H. Guérin, T. Doré.

L'absoute fut faite par M. l'abbé Chaurest, curé de la paroisse, et le service fut chanté par le rev. D. Lalonde, du séminaire de Montréal, neveu du défunt, assisté de deux pères de la Trappe d'Oka.

Suivaient le cortège, les quatre fils du défunt, Wilfrid, J. Ernest, Joseph et Adolphe Desjardins ; ses cinq gendres, MM. A. J. Vallières, Jos. E. Sénécal, Ad. Meloche, N. Gadbois et T. Rastoul, et son frère Joseph Desjardins.

Remarqués dans la foule, l'ex-échevin Vallières de Montréal, H. Champagne, M.P.P., G. Meloche, T. Vallières, E. Vallières, H. Forgue, Jos. Décary, J. Décary et autres, de Montréal ; G. Aubé, L. Laurin, W. Lalonde, M. Bélanger, D. Bélanger, L. Filiatrault, Jos Desjardins, T. Lesault, J. E. Lebeuf, J. Lavallée, A. Sauvé, J. Raymond, E. St-Denis, S. St-Pierre, C. Lacroix, J. M. Lafrance, J. Vaillancourt et autres.

Le chant, sous la direction de M. V. Desjardins, a été très bien rendu. L'orgue était tenu par Mme Legault, d'Oka.

LE TRAMWAY DE LA RUE WELLINGTON

Demain matin, le 15 courant, le Montréal Street Railway commencera le renouvellement de sa voie sur la rue Wellington entre les rues McCord et McGill. Les tramways de la rue Wellington, passeront en conséquence par la rue Notre-Dame, jusqu'à la rue McCord, et de là à la rue Wellington, et reviendront par les mêmes rues.

TRAITEMENT de la BRONCHITE

La bronchite aiguë ou chronique se guérit facilement par l'emploi des Capsules Crésobène.

Prises dès le commencement de la toux, l'effet des Capsules Crésobène approche du merveilleux.

Prises lorsque la maladie est devenue chronique, le soulagement est nécessairement moins rapide ; cependant l'amélioration apportée aux malades est appréciable dès les premières doses.

L'action balsamique et antiseptique que la Capsule Crésobène exerce sur la membrane muqueuse des organes respiratoires est rapide et salutaire et de beaucoup supérieure à l'effet produit par les sirops ou autres préparations vulgaires.

Vous qui sortez dans les temps humides ou froids.

Vous qui attrapez facilement un rhume.

Vous qui êtes sensibles de la gorge ou des bronches.

Vous qui êtes enroués, grippés ou enrhumés.

Vous qui crachez ou qui êtes oppressés.

Vous tous qui tousser, prenez les Capsules Crésobène

En vente dans toutes les pharmacies au prix de 60c la boîte.

POPULARITE CROISSANTE

Plus on connaît l'Herpicide de Newbro plus on l'apprécie

Plus il est connu plus il est apprécié. Une bouteille en fait vendre deux, et ces deux, quatre. L'Herpicide de Newbro, voilà ce dont nous parlons. Il nettoie le cuir chevelu de toutes les pellicules et en détruit la cause, un petit germe ou parasite, et il prévient la retour des pellicules. Comme préparation pour les cheveux, c'est délicieux. Il devrait se trouver sur tous les bureaux de toilette. Il arrête la chute des cheveux et prévient la calvitie. On devrait s'en servir de temps à autre, comme préventif, pour protéger le cuir chevelu contre une nouvelle invasion du microbe des pellicules.

Vendu chez les principaux pharmaciens. Envoyez 10c. en timbres et demandez un échantillon à The Herpicide Co., Détroit, Mich.

John Lewis, 2268 rue Sainte-Catherine, Quenneville & Guérin, 6 magasins agents spéciaux, Montréal.

Revue Mondaine

Mariage de septembre.

Le 25 septembre sera célébré en l'église de St-Louis de France le mariage de mademoiselle Minette Jodoin avec M. H. Cimon, avocat, de Frascerville.

—o—

Pour l'Europe.

M. et Mme Joseph Hébert, avocat, partiront le 6 septembre prochain, sur "La Provence", pour un voyage en Europe où ils séjourneront une année.

—Le sénateur et Mme Tessier s'embarqueront le 23 courant à bord de l'"Empress of Britain" pour un voyage en Europe.

—o—

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de M. Léopold Chauret, pharmacien, fils de M. Amédée Chauret, N.P., régistrateur des comtés de Jacques-Cartier et Hochelaga, avec mademoiselle Blanche Irène Gendron, de la rue St-Hubert.

Le mariage aura lieu le 8 octobre prochain.

—o—

A St Hilaire.

Le dîner champêtre organisé par mesdemoiselles Corneil a été donné mercredi dernier au lac de la montagne de Belœil. Après l'ascension au "Pain de Sucre", les invités se réunissaient à l'ombre des grands pins pour le repas.

Des invitations furent envoyées aux demoiselles Campbell, Wilson, Renée et Méline Sauval, Rebecca DeLormier, Hébert.

A MM. Jos. DeLormier, Geo. David, Claude Brosseau, Ernest Foucher, Boidaré Raymond-Brosseau et quelques autres.

—o—

A Ormstown.

Le mariage avait lieu lundi dernier en l'église d'Ormstown, de M. L. O. Hébert, ecr., M.D., l'aîné des fils de feu L. D. Hébert, M.D., de St-Antoine Abbé, avec mademoiselle Catherine Anna Meulvaney, du village d'Ormstown, fille de feu Michael Meulvaney. Le mariage a été béni par le Rév. M. J. A. Quesnel, curé de la paroisse.

La mariée portait une jolie toilette de voyage en taffetas gris et chapeau garni de fleurs lavande, avec bouquet de roses blanches et de fougère. Le frère du marié, M. Alphonse Hébert, E.E.M., lui servait de témoin, et M. James Meulvaney, remplissait le même devoir auprès de la mariée, sa sœur. Un déjeûner auquel n'assistaient que les plus proches parents des deux familles a été servi à la résidence de la mariée.

A sept heures a. m., M. et Mme Hébert s'embarquaient pour un voyage aux Mille-Iles, Toronto, Chûtes Niagara et autres endroits.

—o—

Mariage d'août.

Le 20 août, en l'église du Sacré-Cœur, à Montréal, aura lieu le mariage de M. Aimé Savard, de Victoriaville, avec Mlle Rose-de-Lima Jetté, fille de feu Jean Baptiste Jetté.

—o—

Smith-Bélanger.

Ce matin eut lieu le mariage de Mlle Albertine dernière fille de M. Théophile Bélanger, voyageur de commerce au Dr Edgar Lavallée-Smith, de Nicolet. La bénédiction nuptiale a été donnée à la chapelle du Sacré-Cœur de l'église St-Jacques.

—o—

En voyage.

M. Pierre Gravel de la maison de commerce Gravel et Duhamel est de retour d'un long voyage à travers l'Ouest. M. Gravel n'a passé que quelques heures à Montréal et est aussitôt parti accompagné de Mme Gravel faire un long voyage aux Mille-Iles.

—MM. T. P. Gagnon, E.E.P., et J. Ernest Racine sont partis pour passer une vacance d'une couple de semaine dans le bas du fleuve.

—Mlles Malvina et Eugénie Douesnard, de Montréal passent une semaine à Ste-Monique, les hôtes de leurs amies Mlles M. et E. Piché.

Mlle Angéline Pallacio, du Boulevard Saint-Denis est de passage à l'Abord-à-Plouffe, pour une quinzaine chez M. Wilfrid Lorrain.

—M. Omer Boyer, représentant du "Semi-Ready" est parti pour une tournée d'inspection de ses agences dans Ontario et une partie de la province de Québec.

—M. Arthur Robichon, M.D., interne de l'hôpital Notre-Dame, son frère Henri, E.E.D., et M. Raoul Robichon, ingénieur civil, de Sorel, ainsi que son épouse, sont partis pour une quinzaine dans le bas du fleuve. Ils visiteront Trois-Rivières, Québec, Sainte-Anne de Beaupré et se rendront jusqu'à Chicoutimi. Mme, N. E. Robichon, de Montréal, leur mère, les accompagnent.

—M. L. E. Trempe ainsi que Mme Trempe et leur famille, sont revenus dimanche matin enchantés d'un voyage qu'ils ont fait dans le bas du fleuve.

—Melles Donalda et Anna Bertrand de Montréal, sont parties pour un voyage à Sydney. Elles seront de retour au mois de septembre.

—M. Odias Cousineau, E.E.D. et M. Aimé Cousineau E.E.G.C., sont actuellement en villégiature à Caughnawaga, chez leurs grands parents.

—Melles Régina, Cécile et Maria D'Aoust, de la rue Drolet, sont en ce moment à Pont Chateau, elles seront de retour le 21 de ce mois.

—M. et Mme H. R. M. Vrari, de la rue Drolet, sont de retour de leur voyage dans le bas du Golfe.

—M. Th. Rhéaume, avocat, de Montréal, était à Québec, ces jours derniers. Il est parti pour Boston, samedi matin. Il sera de retour dans une semaine.

—M. Ls. de G. Lafleur était de passage à Masson, ces jours derniers, par affaires, après une villégiature de quelques jours à Hammond, Ont.

—Mlles Alice et Irène Laberge, de Alleyfield sont en promenade chez M. T. Boyer, à Pont Chateau, pour une quinzaine de jours.

—Mlles Régina, Cécile et Maria D'Aoust de la rue Drolet, sont en promenade eges Mme T. Boyer à Pont Chateau, elles seront de retour le 21 courant.

—M. et Mme J. F. L. Dubreuil, de retour de Boston, Springfield et Old Orchard Beach.

—M. et Mme S. Lamarche, N. P., sont partis pour Old Orchard Beach, pour 15 jours.

—Mlle M.-Lse Robillard, institutrice, passera quelques jours à Ottawa, chez une de ses tantes, la semaine prochaine, aussi que Mme Léveillé, de Montréal, ainsi que les demoiselles Bourgeois sont en villégiature pour quelques jours.

—Mlle Cornie Fare, de Ste-Cunégonde est en villégiature à St-Lin, l'invitée de M. Pierre Auger.

—M. et Mme L. N. Miller, de la rue Berri, Montréal, sont depuis huit jours à la pension. F. Allard, de Carleton, Co. Bonaventure, P. Q.

—M. Jos. Delisle, de Montréal, ainsi que MM. Robert Morrison of Walsh, de Québec, sont en voyage dans le bas du fleuve.

—M. et Mme A. E. Demers partiront demain pour une quinzaine à Old Orchard.

—Mme L. S. Lavallée, Mlle V. Pagé, M. Romulus Lavallée, notaire, sont partis pour un voyage dans le golfe.

—o—

Nos visiteurs.

Mme H. A. de Bussières, de Minneapolis, Minn., est en visite chez son père, M. Edmond Lanctôt, à sa résidence d'été, à la Pointe Claire.

M. F. Caron, fils de Sir A. Caron, est en ville.

—L'hon. M. R. Lemieux est en ville.

—Mlle Georgette Badeau de Sorel est en promenade en ville, l'hôte de Melles Lacouture rue St-Denis.

—M. Albert Wilhems et sa sœur, Mlle Joséphine et Mlle Walsh sont en visite à Montréal, chez M. Charles Lavoie du Bureau de Santé.

—o—

De retour.

Mme Paul de Martigny est de retour d'un voyage en Europe.

—Melles Laurentia et Léontine Brosseau sont revenues de leur voyage. Elles étaient parties depuis six semaines à St-Chrysostome, Hemmingford Sherington, Napierville, Lacadie, et sont allées terminer leur voyage à St-Philippe chez M. Arsène Lapointe leur beau-frère.

—Le Dr et Mme E. P. Grenier et leur bébé sont de retour d'une promenade de quinze jours à la campagne.

—L'hon. M. W. A. Weir, C.R., est de retour d'un voyage dans le Maine.

—M. et Mme Oscar Lavallée et leur fils Gabriel qui sont en villégiature à Laprairie, étaient à la ville, hier, chez Mme A. Rouleau, de la rue Rachel.

CAMILLE.

ILS BRISENT LE RECORD

On dit que le succès le plus considérable et le plus rapide qui ait jamais été obtenu au moyen de la publicité est celui des Bonbons Cathartiques Cascarets, annoncés d'une manière persistante et de toutes façons — mais surtout dans les journaux depuis environ six ans. Depuis le début, la vente des Cascarets s'est accrue au point d'atteindre le chiffre d'un million de boîtes par mois, et même au-delà. Ce merveilleux record est dû au grand mérite de cette préparation qu'on a fait connaître avec avantage. Ceux qui essayèrent les Cascarets après en avoir lu les annonces, furent charmés de leur excellence; ils les recommandèrent à leurs amis et c'est ainsi que leur renommée est devenue universelle.

SOUSCRIPTIONS

Pour les sinistrés de Hull

Correspondance spéciale à la "Patrie"

HULL, 14 — La Chambre de Commerce qui la première, au lendemain de la conflagration de la semaine dernière, émettait l'idée d'établir un fonds de secours pour les malheureux incendiés, doit être fière du succès déjà remporté dans ses premières démarches. L'assemblée publique convoquée par elle hier soir à l'hôtel de ville, a démontré qu'il n'y avait pas à Hull de citoyens capables de refuser de secourir, selon leurs moyens, les malheureuses victimes de la conflagration

Le premier rapport des contributions versées au fonds de secours, depuis samedi, démontre que, déjà, un montant de $400 a été souscrit et, d'après les apparences, ce chiffre sera doublé dans les prochaines quarante-huit heures. A cette assemblée d'hier soir le président de la Chambre de Commerce, M. le notaire F. A. Labelle, a annoncé qu'un comité de citoyens des divers quartiers de la ville avait été formé pour recueillir des souscriptions et que celles-ci seraient déposées aux banques Provinciales et Ottawa, où aussi les citoyens pourront déposer leurs dons.

Le Rév. Père Allard, curé de la paroisse St-Rédempteur, dans laquelle est situé le district ravagé par la conflagration, a été autorisé à tirer sur le comité général jusqu'à concurrence d'une somme raisonnable pour procurer les secours aux incendiés qui sont dans le besoin immédiat.

Au café.

—Moi aussi, j'ai fait la traversée de la Seine...

—Bravo! Et en combien de temps?

—En deux minutes, par le pont de la Concorde.

CHEVEUX CLAIRS Oui! nous avons remarqué que vos cheveux paraissaient très clairs et qu'ils manquaient de force et de vie. Mais nous n'aimons pas à parler de cela! Naturellement, vous savez que la Vigueur des Cheveux d'Ayer est un aliment régulier pour les cheveux, elles les rend doux et souples leur donne vie et force. Ces cheveux-là ne tombent pas! Et aussi, elle tient le cuir chevelu propre et sain.

J. C. AYER, Co., LOWELL, MASS.

L'INCENDIE D'HIER A BOUCHERVILLE

(Suite de la 1ère page)

due, était atteinte à tout instant, et ce n'est qu'avec les plus grands efforts qu'on put la sauver du désastre.

Chez M. Chs Cosillier à 5 arpents de l'aqueduc, le toit de la maison prit feu. Le vent soufflait avec force et y avait transporté des étincelles, on s'en aperçut assez tôt heureusement et quelques seaux d'eau suffirent à l'éteindre.

SPECTACLE NAVRANT

Au plus fort de l'incendie, alors que le secours de Montréal n'était pas encore arrivé, c'était navrant de voir l'inquiétude et l'angoisse sur les figures des braves gens dont les propriétés étaient menacées. Les femmes et les enfants et la foule accourue suivaient avec tristesse les progrès de l'incendie qui semblait ne devoir s'arrêter qu'après avoir semé la ruine et la désolation dans tout ce joli village, il y a quelques instants si gai et tout ensoleillé.

Aussi quelle espérance revint au cœur de tous lorsqu'on vit arriver le "Boucherville," apportant le secours si impatiemment attendu. Un soupir de soulagement sembla s'échapper des poitrines oppressées.

LA POMPE A VAPEUR

La pompe Selby fut immédiatement installée sur le bord du fleuve et le travail opiniâtre, efficace, commença, de forts jets d'eau furent lancés sur les maisons avoisinantes pour les protéger et sur l'ardent brasier et après une demi-heure environ la lutte contre l'incendie fut couronnée de succès et le feu fut circonscrit.

TORRENTS D'EAU BOUILLANTE

Vers une heure et quart l'immense réservoir placé au sommet de l'édifice s'écroula, emportant tout dans sa chute, tordant les poutres d'acier rougies, et déversant des torrents d'eau bouillante. Ce n'est que par miracle que M. Bissonnette n'a pas eu sa maison détruite. Si au lieu de tomber du côté est, le réservoir fut tombé du côté opposé, il aurait dans sa chute écrasé, anéanti cette jolie maisonnette et peut-être aurions-nous à enregistrer des pertes de vie ou du moins des accidents graves.

De l'aqueduc, il ne reste qu'un monceau de ruines et le matériel qui s'y trouvait est complètement perdu.

ORIGINE DE L'INCENDIE

Tel que nous le disons le feu a débuté dans la corniche en bois du côté est de l'aqueduc, à l'extérieur. La seule hypothèse que nous ayons sur la cause de l'incendie, serait qu'une étincelle emportée par le vent est tombée sur la corniche et y a mis le feu. D'où venait cette étincelle, nous l'ignorons. Elle pouvait tout aussi bien venir de la cheminée des maisons environnantes que de celle de l'aqueduc même.

La charpente de l'édifice incendié était en scier et la couverture en tôle, mais tout le reste était en bois, ce qui explique la rapidité avec laquelle il fut détruit. Cependant si le réservoir avait été construit de façon à laisser s'échapper l'eau par en-dessous au moyen d'une soupape, il y a tout lieu de croire que nous n'aurions pas eu à enregistrer ce désastre.

LES SAUVETEURS

Voici les noms de ceux qui se sont dévoués en cette circonstance:

Pompiers de Montréal: M. le capitaine Ernest Benoit, ayant sous ses ordres les pompiers Taillefer, Léveillé, Gauthier, Lefort, Sarrasin, Duval.

Pompiers volontaires de Boucherville: Jovite Bénard, Napoléon Germain, Napoléon Meunier, Louis Lussier, Adélard Roy, Louis Chauvin, Edouard Lachance, Ulderic Mondou, Jos. Dubois, Louis Bénard, Jos. Lamoureux, Jos. Geoffrion, Cléophas Meunier, Arthur Lacaille, Eugène Lacaille et Aug. Gauthier.

L'AQUEDUC

L'aqueduc avait été construit en 1900 par M. Pontbriand de Sorel, et avait coûté $10,000. Fait regrettable, il n'était assuré que pour $2,000, dans la compagnie d'assurance "Montreal-Canada". C'est donc une perte sèche de $8,000.

Les actionnaires de l'aqueduc de Boucherville étaient: M. le Dr Demers, le séminaire de St-Hyacinthe, la succession Berger, M. L. H. Hénault, ex-maire de Ste-Cunégonde, M. Arthur Pontbriand, de Sorel, et les demoiselles Chs. Desmarteau, de Boucherville.

M. le Dr Demers, le président de la compagnie, nous a déclaré que les travaux de déblayage allaient commencer incessamment et que la reconstruction d'un nouvel aqueduc se ferait aussitôt. Nous construirons plus grand, plus haut et à l'épreuve du feu, a ajouté M. Demers. D'ici là, nous allons installer

UNE POMPE TEMPORAIRE

continue-t-il, et dans deux jours, trois au plus, les citoyens de Boucherville auront toute l'eau dont ils auront besoin, mais à heures fixes. Ainsi, demain ou après demain, la population aura comme avant l'incendie, son approvisionnement d'eau.

A CONEY ISLAND

Les exigences de la compagnie de tramways et la décision du juge Gaynor.

NEW-YORK, 14. — On estime à $50,000 le nombre des personnes qui se sont dirigées sur Coney Island dimanche. Sur ce nombre, 50,000 à 75,000 ont refusé de payer le double passage et expulsées de vive force des tramways par les inspecteurs et les constables spéciaux de la compagnie, elles ont dû gagner à pied Coney Island. La circulation des tramways a été suspendue pendant plusieurs heures et tandis que les tramways s'alignaient les une derrière les autres sur une distance de plusieurs milles, des bagarres s'engageaient sur tous les points du parcours. Au cours de ces rixes deux femmes ont été grièvement blessées. L'une d'elles ne survivra probablement pas à ses blessures. Quatre autres personnes qui ont reçu des contusions plus ou moins sérieuses elles sont légion.

Une des scènes les plus pittoresques s'est passée vers une heure du matin. Un tramway venant de Coney Island s'arrêta au coin de l'avenue F et de l'avenue Gravesend et les conducteurs se mirent en devoir de percevoir le second prix de passage. Sur ce point étaient stationnés un groupe d'inspecteurs de la compagnie et une escouade de policiers sous les ordres du sous-commissaire de police O'Keefe. Plusieurs passagers refusèrent de payer le double passage. Les inspecteurs s'élancèrent sur eux pour les extraire des tramways. O'Keefe ordonna à ses hommes de jeter les inspecteurs en bas des tramways. Ce fut l'affaire d'un instant. Le tramway repartit, mais pour stopper quelques cent pas plus loin où se tenait le surintendant Dow en automobile.

Les inspecteurs accoururent au pas de gymnastique et tandis que les hommes de O'Keefe arrachaient aux griffes d'autres inspecteurs, d'autres passagers d'un second char, ceux du premier se trouvèrent jetés sur le pavé et le tramway partait à vide, à toute vitesse au moment où O'Keefe, attiré par les vociférations arrivait à la rescousse.

Beaucoup de passagers, de guerre lasse, consentirent pour rentrer en ville à payer le double passage. Un grand nombre, malgré cette bonne volonté, ne purent réintégrer leur domicile qu'au jour.

Dans la soirée la police arrêta deux surintendants de la compagnie, trois inspecteurs et quelques motermen.

Une plute de procès va s'abattre sur la compagnie. Un comité de citoyens s'est formé à Brooklyn pour aviser aux moyens de faire respecter par la compagnie la décision du juge Gaynor qui déclara que la compagnie n'a pas le droit d'exiger un double passage.

UNE FEMME EMINENTE de Brantford Guérie du Catarrhe du Bassin EN PRENANT PE-RU-NA

Le Rhume cause de vives douleurs et souffrances —Guérie par Pe-ru-na.

Mme Fred. Webber, 19, rue Wellington, Brantford, Ont., seconde vice-présidente de la Ligue Industrielle des Femmes, écrit:

"L'automne dernier je contractai un gros rhume durant mes périodes et il fut suivi d'une inflammation des organes internes.

"J'endurais des douleurs atroces et comme j'allais de mal en pis j'en vins à perdre tout espoir.

"Mon attention fut attirée sur les merveilleuses cures opérées par Peruna et je résolus de l'essayer pendant six mois pour constater ce qu'il ferait pour moi.

"En moins d'un mois je me sentis beaucoup mieux et à la fin du second j'étais comme une femme nouvelle.. Je continuai à aller mieux et finalement je fus complètement rétablie.

"J'ai conseillé à nombre de mes amies de l'essayer et toutes sont enchantées des résultats."

Lumière sur les maux de la Femme

Ce que les médecins appellent maladies féminines est maintenant nommé catarrhe du bassin. L'expérience a appris que les maladies catarrhales des organes du bassin sont la cause de la plupart des maladies des femmes.

Le Dr Hartman fut le premier, parmi les plus grands médecins d'Amérique, à faire cette découverte. Pendant quarante ans il a traité les maladies particulières aux femmes et depuis longtemps il a acquis la certitude qu'une femme complètement exempte d'affection catarrhale de ces organes ne saurait être sujette aux maladies féminines.

Il commença, en conséquence, à prescrire Peruna dans ces cas et il se trouva si admirablememnt adapté à leur guérison radicale que, maintenant, Peruna est devenu le remède le plus fameux contre les maladies des femmes quelles qu'elles soient. Partout les femmes s'en servent et le louangent.

Peruna n'est pas un simple palliatif; il guérit en enlevant la cause des maladies féminines.

Peruna reconstitue les nerfs et restaure l'appétit et la digestion.

Le Dr Hartman a probablement guéri plus de femmes de maux qui leur sont propres que tous les autres médecins qui existent. Il a fait ces guérisons en employant et en recommandant simplement Peruna.

On peut se procurer Peruna à $1.00 la bouteille dans toutes les pharmacies de première classe.

Des Milliers de Témoignages

Nous avons par devers nous plusieurs milliers de témoignages comme ceux cités ici. Nous ne pouvons donner à nos lecteurs qu'un faible aperçu de l'immense quantité de témoignages spontanés que nous recevons chaque mois. Aucun autre médecin du monde n'a reçu autant de lettres enthousiastes de remercie ment que l'a fait le Dr Hartman pour Peruna.

Désespérait de Recouvrer la Santé

Mme Napoléon Tanguay, 57, Côte St-Jenevius, Québec, Can., écrit: Pendant des années je souffris de maux chroniques si fréquents parmi notre sexe et je désespérais réellement de révenir à la santé, car j'avais essayé tant de choses inutilement.

"Une amie de Chicago qui vint me voir m'engagea à essayer une bouteille de Peruna, m'assurant que je me trouverais si bien d'une bouteille que je continuerais à en prendre jusqu'à parfaite guérison.. Je constatai qu'elle avait absolument raison, car aussitôt je commençai à aller mieux, mes maux de tête et de dos disparurent et il me semble que Peruna m'a donné une vie nouvelle."

Pe-ru-na ne contient pas de Narcotiques

Une raison pour laquelle on fait un usage constant de Peruna dans tant de familles, c'est qu'il ne contient absolument aucun narcotique. Peruna est parfaitement inoffensif. On peut en prendre indéfiniment sans acquérir l'habitude des drogues. Peruna ne produit pas de résultats temporaires, ses effets sont permanents.

Comme tonique et reconstituant des nerfs Peruna n'a pas d'égal.

Votre Langue est Chargée!

REGARDEZ en dessous du bottier de votre monture et voyez. C'est une mauvaise affaire.

Qu'est-ce que vous avez mangé?

Qu'est-ce que vous avez bu?

Dans quelle espèce de stage de paresseux avez-vous pris de l'exercice?

Maintenant, n'allez pas croire que cela ne tire pas à conséquence!

C'est parce que ce sont vos intestins qui parlent maintenant, chaque fois que vous ouvrez la bouche.

Cela ne sert pas votre popularité, ni vos aptitudes à gagner.

De plus, un homme qui a de vais intestins est sur une pente dangereuse.

Et une langue chargée ou une mauvaise haleine sont des signes certains de mauvais intestins et d'une pauvre digestion.

• • •

Allez faire une marche de dix milles, comme exercice!

La meilleure chose au monde contre la constipation, l'indigestion, la dyspepsie, c'est une marche de dix milles.

Vous n'en avez pas le temps?

Vous êtes trop paresseux?

Bien — il y a un autre moyen.

Prenez de l'exercice artificiel pour vos intestins.

Les CASCARETS sont cet exercice. Ils stimulent les muscles intestinaux, tout comme le bain froid ratraîchit les muscles athlétiques.

Ils les réveillent, les renforcent, font se contracter et se détendre les boyaux et les intestins, de façon active et salubre.

Telle est la manière dont ces muscles travaillent à faire circuler la nourriture, à travers vos trente pieds d'intestins, jusqu'au bout.

C'est ainsi qu'ils répandent le suc gastrique sur la nourriture, pour la digérer.

C'est ainsi qu'ils font extraire, par les millions de petites pompes des intestins, l'alimentation de la nourriture et la transforment en sang, en tissus, en cerveau et en os.

• • • •

Les Cascarets ne purgent pas, parce qu'ils n'inondent pas les intestins avec un amas de précieux suc digestif, comme le font les sels, l'huile de ricin, — les "drogues", etc.

Les Cascarets opèrent comme l'exercice — ils sont inoffensifs, plaisants, simples, appropriés, mais aussi sûrs que le tir.

La mince petite boîte de dix cents, portée constamment dans votre poche de gilet, est une protection certaine contre les résultats des

—Soupers tardifs.

La Marche lente.

—Les Plaisirs trop enthousiastes.

—Les Exercices dans la chaise de repos.

—Le Manger trop rapide.

—Le Foie paresseux.

• • •

Les Cascarets sont garantis pour guérir la constipation, l'indigestion, ou votre argent est remboursé.

Dix cents, chez tous les pharmaciens.

Assurez-vous que ce sont les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette portant les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adresses: Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York.

S-P-C.

The John Murphy Company Limited

Nous fermons tous les jours à 5.30. Mardi, 14 août 1906.
excepté le samedi durant août, à 1 heure p. m.

NOTRE VENTE DE BAS DU MOIS D'AOUT

POURQUOI ELLE EST SI REMARQUABLE

La vente de bas du mois d'août, que nous avons commencée aujourd'hui, est d'autant plus remarquable que les prix du marché pour les bas importés ont augmenté récemment de 20 pour cent. Notre achat a été fait en temps opportun; vous pourrez avoir votre choix demain, alors que nous offrirons:

Beaux bas en fil de Lisle grisperle, quelques-uns avec chevilles en dentelle et brodées, d'autres avec chevilles joliment brodées en soie seulement, valant $1.00.

MERCREDI .... .49

Bas en très beau fil de Lisle noir, avec cheville en dentelle, joliment brodés en petits patrons avec une soie de couleurs variées. Valant $1.00.

MERCREDI .... .49

Très beaux bas en fil de Lisle, noir, avec chevilles brodées en soie dans deux et trois tons, en de riches dessins; valant $1.25.

MERCREDI .... .49

Bas roses, gris, verts et en quelques couleurs fantaisie, en beau Lisle, avec broderie et "clockings"; les nuances sont claires. Valant 65c.

MERCREDI .... .49

D'autres en nuances pâles, plus jolis que jamais et valant $1.25.

MERCREDI .... .49

GANTS EN CHEVREAU GLACÉ. Longueur aux coudes et valant 3.00. Mercredi **1.50**

Nous n'en avons qu'une petite quantité à ce prix, et, si ce n'eut été quelques très légères imperfections, nous les aurions vendus à $3.00 la paire; ils sont de couleur noire seulement, et dans les points 5 3-4, 6, 6 1-4, 6 1-2 et 7.

Nous ne pouvons les garantir, naturellement et nous les vendons à ce prix auquel vous ne vous attendiez pas.

Mercredi, la paire ... 1.50

RUBANS DE DRESDE ET DE TAFFETAS. Valant .35 et 50. Mercredi **.25**

500 verges de ruban de Dresde à rayures fantaisie et de taffetas uni; très belles qualités qui se vendraient ordinairement de .35 à .50. 4 à 5 pouces de largeur

MERCREDI .... .25

MEUBLES

de Salon, Boudoir, Salle à diner, Bureau, Librairie, Chambre à coucher, Passage et de Cuisine. Aussi:

Literie, Tapis

Prélarts, Rideaux, Portières, Cadres, Miroirs, Poêles, Glacières, Voitures d'enfants et un grand choix d'articles de fantaisie

Vendus sans Profit

pour argent comptant, 25 p.c. d'escompte à 30 jours, 20 p.c. à 60 jours, et à plus long terme si vous le désirez. Venez nous voir?

Durant le mois d'Août

Nous sommes à votre disposition. Ouvert tous les jours jusqu'à 9 hrs le soir.

F. Lapointe

625 Ste-Catherine Est, Angle Montcalm.

PLACES D'ETE

VOS VACANCES

peuvent être passées agréablement et avec profit aux Abénakis Springs, Qué., sur la Rivière St-François, à 60 milles de Montréal, via le C. T. R. Billet de retour, $3.00.

Vous vous éviterez un voyage fatigant en venant à cet endroit superbe et enchanteur où vous verrez les multiples attractions qui s'y trouvent et qui répondront à vos exigences pour résidence d'été. Hôtel moderne. Eclairé au gaz. L'hygiène sanitaire suivant les règles de l'hygiène. Aucun lieu plus joli que les

ABENAKIS SPRINGS

ne peut être trouvé pour passer des vacances profitables à la santé et reposantes. Ici, vous avez des bois et des prés verts; des lacs et des rivières, avec occasions spéciales pour jeux d'extérieur, le canotage, le bain et la promenade en voiture, etc.

L'Eau Minérale Abénakis est un "Tonique de la Nature", et nombre de nos clients déclarent que leur bonne santé continuelle est dûe à leur voyage annuel aux Sources et à l'usage généreux de l'eau et des bains.

Prix: $10 à $14 par semaine. Magnifique pour livre illustré gratis. Service sous l'eau.

R. O. KIMPTON, Gérant, Abenakis Springs, Qué.

CAP ST-IGNACE

Cap St-Ignace, 14. — La récolte du foin est en grande partie terminé, nous constatons qu'il y a autant de foin que l'an dernier. La récolte de l'avoine, du blé, de l'orge, sera assez abondante. Les patates sont belles.

La récolte des prunes sera nulle. Les fabricants se plaignent de la faible quantité de lait apportée à leurs fabriques.

—La pluie abondante qui a tombé samedi et dimanche a fait un grand bien. Les scieries qui ne marchaient que difficilement ont de l'eau pour le reste de la saison.

—Le Rév. Père Bacon, de Lewiston, était de passage chez des amis, récemment.

—Les habitants de Ste-Apolline se plaignent beaucoup de leur chemin de communication, le seul, entre le Cap St-Ignace. Ils sont obligés d'aller faire le tour par le Rosaire ou Ste-Marcel.

—Plusieurs amateurs de musique sont allés au concert de Montmagny. Ils sont revenus enchantés de leur soirée. Notre curé sera absent pour la semaine, pour sa retraite annuelle.

PARC SOMMER

Programme extraordinaire au Parc Sohmer cette semaine; voyez détails dans la colonne des amusements.

144-8.

COURRIER DE QUEBEC

Retraite ecclésiastique — Deux globe-trotters — Mort subite — Réception aux marins des frégates — Assemblée publique — Rapatriement — Projet d'un monument au Sacré-Coeur de Jésus.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

QUEBEC, 14—La première retraite ecclésiastique du diocèse de Québec, a été commencée dimanche soir. Ce sont surtout les curés des diverses paroisses qui y assistent. Cette retraite est prêchée par le R. P. Lemieux, Rédemptoriste.

—DEUX GLOBE-TROTTERS, MM. H. V. Dornay et Edgar Perrin, sont de passage à Québec. Ces messieurs se proposent de parcourir l'Amérique et l'Europe en donnant des représentations. Leur voyage doit durer de cinq à sept ans. Ils partiront ces jours-ci, pour les principales places d'eau du bas du fleuve.

—M. Nazaire Blais, arrivé à Montmagny samedi dernier, pour revoir ses parents et ses amis, après plusieurs années d'absence, est mort subitement dans la soirée vers 7.30 heures, en revenant de l'église.

Il a succombé à une congestion pulmonaire. M. Blais venait de Détroit, où réside encore sa famille. La dépouille mortelle sera expédiée à Détroit.

—L'hon. M. Aylesworth et Madame Aylesworth, sont partis pour Ottawa, hier, par l'Intercolonial.

—Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Emmerson sont attendus à Québec, jeudi prochain.

—LA DRAGUE "GALVESTON" est partie hier pour la banc de Beaujeu, île aux Grues, afin de creuser le chenal à cet endroit. La drague doit revenir à Québec tous les samedis, pour refaire sa provision de charbon.

—POUR LES MARINS ETRANGERS—Il y a eu hier après-midi à l'hôtel de ville, une assemblée de citoyens pour s'occuper de l'organisation d'une réception aux marins étrangers visitant notre port cet été.

L'assemblée a été présidée par M. Turnbull et un bon nombre de citoyens y assistaient. Un comité exécutif a été constitué comme suit: M. le maire, Dr. Morin, Col. Roy, C. Duquet, J. O'Flarthy, E. Hardy, J. Hone, M. Foley, M. Chinic, M. Galipault, M. Watson, l'hon. Ed. Garneau, G. E. Amyot, M. Carroll, Dr Home, le col. Wilson et le col Evanturel.

Un autre comité a été formé pour recueillir les souscriptions.

Il est question de donner un grand bal et d'organiser des régates au lac Saint-Joseph.

Hier après-midi, le contre-amiral de Lapeyrère, accompagné de quelques uns de ses officiers et du consul français, a visité le Palais législatif.

—Deux autres familles canadiennes-françaises de Manchester, celles d'Auguste Truchon et de Em. Fortin sont arrivées en cette ville, en route pour le Lac Saint-Jean où elles vont s'établir.

—Le major Davidson, le capt. Swift, lieutenant Coolican, sergent Fleming, les caporaux Martin et Brown, les soldats Fondie, Cleary, et Porter du 8e régiment, les sergents Pugh et Creegan, caporal Nott et les soldats Pugh et Rose, de l'artillerie de Garnison et le sergent-major Young sont partis hier pour la Pointe aux Trembles, près de Montréal où ils vont assister aujourd'hui au concours de l'association de tir de la province de Québec.

—MONUMENT DU SACRE-COEUR—Le comité des ouvriers de Saint-Sauveur, chargé de l'érection d'un monument au Sacré-Cœur de JESUS a actuellement à sa disposition en banque, fruit des souscriptions perçues jusqu'à présent, une somme de $581.86.

Le statut devra avoir sept pieds de hauteur et sera semblable à celle qui surmonte l'église de Montmartre, à Paris.

Les officiers du comité sont: Président, M. Télesphore Verret; vice-président, M. Omer Brunet; Secrétaire, M. F. Laroche; Ass.-Secrétaire, M. Jos. Julien; trésorier, M. T. Poitras; et en plus trois délégués de chaque union ouvrière.

LE DANGER DES ONGUENTS POUR LES CORS

Ils contiennent généralement des acides et brûlent la chair. Le seul remède sûr sous forme de liquide, c'est le Putnam's Painless Corn Extractor, lequel est purement végétal, ne cause aucune douleur et guérit en une journée. N'oubliez pas le nom—"Putnam". (6)

SINGULIERE EMEUTE

Les passagers se rendant à Condy Island sur le Brooklyn Rapid Transit refusent de payer double passage et sont expulsés des tramways.

New-York, 14.—Une déclaion du juge Gaynor déclarant que la Brooklyn Rapid Transit Co., n'avait pas le droit de collecter un double passage pour aller à Coney Island, a été l'occasion de grands désordres sur le parcours de la ligne.

Un quart de million de personnes étaient parties pour l'île; la plupart s'y sont rendues, mais après avoir subi de sérieux désagréments.

Un passager ayant refusé de payer un deuxième passage, les autres l'imitèrent. Le tramway fut donc arrêté et bientôt une longue suite de chars s'allongeaient sur la voie. Les inspecteurs de la compagnie, aidés de 250 agents de police spéciaux, se mirent à expulser les excursionnistes des voitures. Hommes, femmes et enfants furent ainsi jetés en bas des chars; 50,000 à 75,000 personnes furent forcées de faire à pied d'un à trois milles pour regagner leurs demeures. Il en est résulté une multitude de poursuites contre la compagnie. Un grand nombre d'avocats se sont rendus sur les lieux pour se rendre compte individuellement de ce qui s'est passé et prendre les noms des témoins.

Une émeute continuelle a régné le long de la ligne principale.

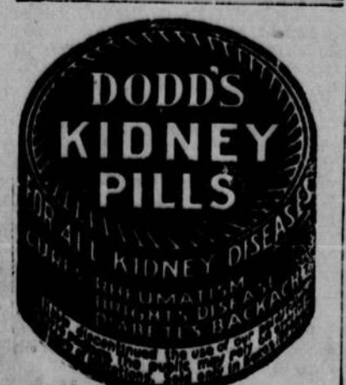

Vestes Blanches et de Fantaisie

de $2, $2.50, $3, $3.50

Toutes réduites à $1.50

MAGASINS ROYAL,

271 Rue Ste-Catherine Est, 842 Rue Ste-Catherine Ouest, 503 Rue Ste-Catherine Ouest, 1025 Rue Notre-Dame Ouest, 321 Rue St-Laurent, 225 Rue McGill.

m-j-s-jno

L'AFFAIRE CUSTAUD

Enquête préliminaire terminée ce matin, à Sherbrooke.

AUX ASSISES

MARCEL CUSTAND ET SON FILS GAUDIAS CONDAMNES A SUBIR LEUR PROCES.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 14—L'enquête préliminaire dans l'affaire de Marcel et Gaudias Custaud, tenus par le jury du coroner respensables de la mort de Moïse Custaud, a commencé ce matin, devant le magistrat de district.

Le premier témoin interrogé fut le jeune Odilon Custaud, frère de la victime. Il rapporte que le samedi, 29 juillet, les deux frères travaillaient au foin. Gaudias Custaud demanda à son frère Moïse de l'aider à enlever la perche d'un voyage de foin, Moïse échappa la perche qui frappa Caudias à à la tête, celui-ci mécontent donna à son frère, un coup de genoux dans l'abdomen.

Le jeune Moïse s'en alla à la maison, et s'alita et fut malade jusqu'à sa mort.

AGNES CUSTAUD

sœur de la victime, tient la maison de la famille Custaud, la mère étant décédée. Elle fait le récit suivant au juge :

Le samedi, 29 juillet dernier, vers 3 heures de l'après-midi, son frère Moïse arriva à la maison en lui déclarant qu'il avait reçu un coup de genou dans le ventre. Il monta se coucher et dormit jusqu'au lendemain matin. Le mardi suivant, son frère Gaudias fit venir le docteur Bégin, de Windsor Mills, qui laissa des remèdes **en disant qu'ils feraient** ou pour la vie ou pour la mort. Le témoin les fit prendre à son frère. Le même jour, le curé fut appelé auprès du malade.

Le Dr Bégin ne fit pas d'autres visites. On demanda alors le Dr Provençal qui ordonna l'application de cataplasmes sur le bas du corps. Moïse Custaud mourut le dimanche suivant, dans la nuit, après être resté au lit tout le temps. Il ne paraissait pas souffrir beaucoup.

TEMOIGNAGE DU Dr BEGIN

Lorsque le Dr Bégin fut appelé auprès de Moïse Custaud il déclara qu'il ne croyait pas qu'il survivrait à cet accident. Les faits saillants du témoignage du Dr Bégin sont les suivants :

Gaudias Custaud lui a déclaré qu'il avait frappé son frère avec son genou à l'abdomen, en voulant s'empêcher de tomber du voyage de foin sur lequel tous deux se trouvaient.

Il trouva le jeune Moïse Custaud très souffrant. Il n'avait aucune lésion interne à l'abdomen. Sa température était normale, le poula à 125, le ventre un peu gonflé. La douleur plus aiguë du côté droit, les poumons et le cœur en bon état. Une longue respiration augmentait ses douleurs dans le ventre. Il ordonna des médecines et avertit Marcel Custaud que son fils était

DANGEREUSEMENT MALADE

qu'advenant des complications, il mourrait dans les 48 heures. Il retourna à son bureau et ses services ne furent plus requis. Il fit un examen interne du cadavre de Moïse Custaud et trouva une enflure prononcée au corps indiquant une inflammation intérieure ainsi qu'un épanchement dans la fosse iliaque, chose qui se produit dans les maladies intestinales.

A la suite de ces témoignages Marcel et Gaudias Custaud sont condamnés à subir leur procès aux Assises Criminelles et sont laissés en liberté sur cautionnement.

AUTOPSIE

Le 10 courant, le Dr McCabe et le Dr McCary McCaryle, de Windsor Mills, ont pratiqué l'autopsie de Moïse Custaud après exhumation du cadavre, par ordre du coroner. Ils ont constaté une rupture de l'intestin dans la fosse iliaque, droite, provenant d'un coup reçu dans l'abdomen.

QUARTIER-MAITRE DE LA POLICE

Les candidats au poste de Quartier maître de la police subiront l'examen, cet après-midi.

HOMICIDE PAR IMPRUDENCE

Hezwold Thomas Atkinson, le chauffeur de l'automobile du Parc Dominion, tenu criminellement responsable de la mort d'Antoine Toutant, a comparu hier après-midi, devant le juge Piché et a plaidé non coupable à l'accusation d'homicide par imprudence, portée contre lui.

L'enquête dans cette affaire a été remise au 21 août.

Savez-vous que les Tetes Dirigeantes du Trust du Bœuf ne Mangent Jamais de Viandes ?

J. Ogden Armour dit :. "Non, je ne mange jamais de viande. Je suis soumis à un régime végétal. M. Swift, le chef de la Swift Packing Co., et Nelson Morris sont aussi des végétariens. Le président Filden, de la National Packing Co., dit : "le régime de la viande obscurcit l'intelligence."

Ces hommes reconnaissent les résultats dangereux du régime de la viande. Tout le secret d'un régime correct, c'est de prendre une nourriture qui convient à l'estomac — le reste vient naturellement.

Les Life Chips, Biscuits Granose, Granose Flakes, Granola et Café Cérèal au Caramel

sont des aliments scientifiquement preparés, convenablement cuits et prêts à servir sur la table.

Ceci est la solution du problème — "le principe de Battle Creek."

THE BATTLE CREEK HEALTH FOOD CO., Limited

Fabrique Canadienne, London, Ont.

UNE MORT AFFREUSE

UNE FEMME MEURT, EN ETAT D'EBRIETE

Etendue sur le parquet de sa chambre, avec la figure contre terre, Mme Alfred Connor, âgée de 45 ans, a été trouvée morte dans son logis au No 35 avenue Papineau, hier soir, quelques minutes après six heures. Dans une autre chambre, son mari a été trouvé absolument ivre. Il est maintenant enfermé dans une des cellules du poste de police des rues Craig et Gauthier.

Cette découverte fut faite par le constable Therrien, qui avait été appelé à la maison, par le fils, âgé de 7 ans, de Connor.

Le petit bonhomme était venu l'avertir sur la rue que quelque chose d'anormal se passait chez lui. En entrant dans le logis, Therrien vit la femme toute déshabillée, étendue sur le plancher, mais il n'y avait aucune marque de violence sur le corps.

Connor, paralysé par les effets de la boisson, était sur un lit dans une chambre voisine.

Le constable Therrien le fit prisonnier et fit transporter le corps de la défunte à la morgue.

Ce matin on n'avait pas pu s'assurer des causes de la mort de la femme. Les témoins déclarent qu'elle a beaucoup bu depuis quelques semaines et la présomption, c'est qu'elle a succombé à l'effet pernicieux de l'alcool. Au contraire, Connor n'était par connu comme un ivrogne par ceux qui demeurent dans le voisinage.

De bonne heure, ce matin, Connor n'avait pas encore repris connaissance. Son fils, qui avait appelé la police n'a pu dire ni expliquer ce qui s'était passé. Connor a quatre autres enfants, mais ils n'étaient pas à la maison et n'ont pu être localisés depuis la découverte du corps de leur mère.

A dix heures ce matin, Alfred Connor était présent à la morgue pour réclamer le corps de son épouse.

M. le docteur Dugas ayant examiné le corps, n'y vit aucune marque de violence, et il fit rapport à M. le député coroner Biron que la femme Connor était morte de syncope du cœur.

W. Biron s'étant enquis privément des circonstances de la mort disposa du corps sans jurés.

Demandez le Tabac Coupé à Fumer "TIGER" — Naturel—Le plus doux de tous les tabacs, 5c le gros paquet.

LE TETANOS

CAUSE LA MORT D'UN ENFANT QUI AVAIT ETE BLESSE AU PIED PAR UN TRAMWAY.

M. le député coroner Biron a tenu une enquête ce matin sur le corps d'un jeune enfant de 4 ans et 6 mois, fils de Alphonse Rousseau, domicilié au No 11 rue Emery, décédé dimanche dernier du tétanos résultant d'une blessure causée par un accident de tramway le 30 juillet dernier.

Vers onze heures de l'avant-midi, le 30 juillet, le jeune Rousseau jouait avec des jeunes amis au coin des rues St-Denis et Emery, lorsque soudain, l'idée lui prit de traverser la rue au moment où le char No 483 montait. L'enfant alla se jeter sur le côté du char et en se débattant pour se relever le talon de son pied droit s'engagea sous la roue du tramway et il fut écrasé.

De cette blessure résultat le tetanos dont l'enfant mourut dimanche matin.

Les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle exonérant de tout blâme le garde-moteur, Wilfrid St-Pierre, domicilié au No 1568A St-Hubert.

AU BAGNE

Un vieux gibier de prison, Jos. Renaud a été condamné ce matin à 5 ans de bagne par le juge Piché. Ce dernier a fait une verte semonce.

Nouvelles de la Navigation

Le Jacona, ligne Thomson, parti de Montréal est arrivé à Newcastle.

L'Englishman, ligne Dominion, parti d'Avonmouth, est entré dans notre port, dimanche.

Le Corinthian, parti de Montréal, est arrivé à Glasgow dimanche.

L'Hungarian, de Londres à Montréal, est passé à Belle-Isle, hier.

Le Kensington, ligne Dominion, parti de Montréal, est passé à Kinsal hier.

L'Hungarian, ligne Allan, est passé à Belle-Isle, hier, en route pour Montréal.

Le Salacia, ligne Donaldson, est arrivé à Glasgow.

Le Sardinian, ligne Allan, de Londres à Montréal, est arrivé dans notre port, hier après-midi.

Le Tritonia, ligne Donaldson, parti de Glasgow, prendra une cargaison à Québec avant de venir à Montréal.

L'Athenia, ligne Donaldson, a quitté Glasgow pour Montréal, samedi.

DANS NOTRE PORT

Le Prétorian, H. et A. Allan, qui Alexandra.

Le Parthenia, Reford et Cie., quai de la ligne Donaldson.

Le Montrose, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

Le Victorian, ligne Allan, quai Alexandra.

Le Dominion, ligne Dominion, quai Alexandra.

L'Hurona, Reford et Cie., quai Jacques-Cartier.

Le Lake Erie, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

L'Englishman, ligne Dominion, quai Alexandra.

Le Manchester Importer, Furness et Cie. quai Jacques-Cartier.

DANS LES PORTS ETRANGERS

New-York.—Le Minneapolis, Londres; le Kroonland, Anvers; le Furnessia, Glasgow; le Germania, Marseilles; le Statendam, Rotterdam.

Boston. — Le Winnifredian, Liverpool; le Laurentian, Glasgow.

Londres. — Le Minnetonka, New-York.

Douvres. — Le Finland, New-York.

Glasgow. — Le Corinthian, Montréal; le Parisian, Boston.

Cherbourg. — Le Kaiser Wilhelm der Grosse, New-York.

Naples. — Le Georgia et le Perugia, New-York.

CHUTES MONTMORENCY ET STE-ANNE DE BEAUPRE

Nous conseillons à ceux de nos lecteurs qui ont l'intention de faire un voyage à Ste-Anne de Beaupré le dimanche, de prendre l'un des tramways Quebec Railway Light and Power Company, pour revenir à Québec, au lieu d'attendre le bateau. Ceci permettra aux visiteurs de passer une ou deux heures agréables aux Chutes Montmorency, et ils auront amplement le temps de visiter les fameuses chutes, les grands jardins zoologiques, l'escalier naturel, le Théâtre Rustique et la fameuse Kent House. Le prix de passage de Ste-Anne à Québec, y compris le taux de l'ascenseur aux Chutes Montmorency, est de cinquante cents et les tramways circulent à toutes les demi-heures.

ma.v.jno

LE R. P. BLANCHE

Il est reçu par le Pape

ROME, 14.—Parmi les visiteurs reçus par le Pape aujourd'hui se trouvaient le très révérend Père Blanche, vicaire apostolique du diocèse du golfe St-Laurent qui a trouvé Sa Sainteté en excellente santé. Le Pontife a lé longuement du Canada et a fait aussi allusion à l'encyclique adressée aux évêques français sur l'attitude à tenir vis-à-vis la loi de séparation. Le pape a exprimé l'espoir que cette encyclique aurait un effet salutaire.

PETITS FEUX

Ce matin, à 3 heures 27, le feu s'est déclaré dans un grenier à foin, appartenant à w. T. Beauregard, 660 rue Lagauchetière. La cause de l'incendie est inconnue. Les dommages sont légers.

—Hier l'après-midi une explosion d'un poêle à gas a causé une alerte au domicile de M. Jos. Carpenter, 336 avenue Laval.

NAVIGATION

MERCHANTS LINE

11 JOURS SUR L'EAU POUR $40.00

Le STEAMER-PALAIS "CITY OF MONTREAL", capitaine A. Lefebvre, part mercredi, 24 août, pour

	Prix de passage Aller	Aller et retour
Toronto	$8.50	$12.00
Niagara Falls	9.00	12.00
Cleveland	20.00	35.00
Détroit	22.00	40.00
Toledo		
Windsor		

Ces prix comprennent les repas et le lit : pas d'extra. Procurez-vous un pamphlet chez

G. E. JACQUES & CO., Tél. Main 768. 217 rue Commen.

9-10-11-13-14-15-16-17-18-20-21-22-23

R & O VOYAGES IDEALS PAR EAU

Sante Repos et Recreation

LIGNE MONTREAL-TORONTO — Via les 1000 Iles et Rochester, N.Y. Tous les jours, excepté les dimanches, à 2.15 p.m.

LIGNE MONTREAL-TORONTO - HAMILTON. —Via les 1000 Iles et la Baie de Quinté. Les lundis, mercredis et vendredis, à 2.30 p.m.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC. — Tous les jours, à 7 p.m.

LIGNE DE SAGUENAY. — De Québec, tous les jours, à 8.30 a.m.

Bureau des billets, 128 rue St-Jacques, en face du Bureau de Poste.

OTTAWA RIVER NAV. CO

BATEAUX de la MALLE ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Excursion à Carillon $1.00

Prenez le convoi de 8 a.m., pour Lachine. RAPIDES — Hudson, par le C. P. R., 1.30 p.m., retour par bateau, $1.00. Ste-Anne, par le C. P. R. ou le G. T. R., retour par bateau, 50c. Lachine, par le G. T. R., 6 p.m. retour par bateau, 50c. Bureau-chef, 165 rue Commen. Tél. Main 1689. Bureau des billets, rue St-Jacques, Nos 127, 128 et 178; Hôtel Windsor; à la gare Bonaventure et à la gare du G. T. R., à St-Henri. 89-9 ms

QUEBEC STEAMSHIP CO.

(LIMITED)

Ligne du St-Laurent

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

DEPART DE MONTREAL

Lundi 27 Août et 10 Sept à 2 hrs p. m.

Et ensuite tous les deux *Lundis*, laissant Québec le jour suivant à *MIDI* pour *le Bassin de Gaspé, Matbaie, Percé, L'Anse du Cap, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.*

Excellente accommodation pour les passagers. Aucune cargaison reçue après 11 heures le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à

J. G. BROCK & Co., Agents

211 Rue des Commissaires. En ville

169-jno

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

LA BRETAGNE	16 Août
*LA TOURAINE	23 Août
*LA SAVOIE	30 Août
*LA PROVENCE	6 Sept.
*LA LORRAINE	13 Sept.
*LA TOURAINE	20 Sept.

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

113-jno

AGENCES REFORD, LIGNE DONALDSON. Service hebdomadaire pour Glasgwo. De Montréal, PARTHENIA, 18 août. MARINA, 23 août. ATHENIA, 30 août. SALACIA, 6 Sept. Et toutes les semaines, de Montréal, dans la suite. Ligne Thomson. Service hebdomadaire de Londres. De Montréal : LATONA, 11 août ; HURONA, 18 août. KILDONA, 25 août.

Tous ces steamers sont pourvus de compartiments frigorifiques et à air froid. LES STEAMERS DE LA CIE PICKFORD & BLACK partent de Halifax à tous les deux lundis matins, pour les Bermudes, les Iles du Vent, les Barbades, Trinidad et Demerara. THE ROBERT REFORD CO., Limited, 25 rue St-Sacrement, Montréal.

Paquebots de la Ligne Dominion

MONTREAL ET QUEBEC A LIVERPOOL

SS.	"DOMINION"	18 Août
SS.	"SOUTHWARK"	25 Août
SS.	"CANADA"	1 Sept.
SS.	"KENSINGTON"	8 Sept.

Le "Canada" est un des steamers les plus rapides et les plus confortables du service canadien.

L'"Ottawa" détient le record de 7 jours 22 minutes, de Montréal à Liverpool.

Les passagers qui embarquent à Montréal jouissent de la vue du majestueux Saint-Laurent en plein jour.

Taux de passage.	Première classe.	Seconde classe.
SS. "CANADA"	$75.00	$42.50
SS. "DOMINION"	70.00	40.00

SERVICE A TAUX MODERE

SS. "KENSINGTON", SS. "SOUTHWARK", SS. "OTTAWA".

On ne transporte qu'une seule classe de passagers de cabine (appelée seconde classe). Le confort est excellent et le prix minime.

Montréal à Liverpool, $42.50 à $45.00 ; à Londres, $45.00 à $47.50, suivant le paquebot.

Les passagers de troisième classe sont admis sur tous les paquebots à $27.50 pour les principaux ports de la Grande-Bretagne et à prix réduit pour le continent.

S'adresser aux agents locaux ou à LIGNE DOMINION

17 rue Saint-Sacrement, Montréal.

Pour plus de détails, s'adresser à L. J. RIVET, 8 Côte St-Lambert. Tél. Main 4097.

m-j-s-jno

PAQUEBOTS DE L'ATLANTIQUE

Du Pacifique Canadien

SERVICE DE LA MALLE ROYALE

LES PLUS BEAUX ET LES PLUS RAPIDES

"EMPRESSES"

MONTREAL, QUEBEC ET LIVERPOOL

Août 9, Jeudi	EMPRESS OF IRELAND	
Août 18, Samedi	LAKE ERIE	
Août 24, Vendredi	EMPRESS OF BRITAIN	
Sept. 1, Samedi	LAKE MANITOBA	
Sept. 7, Vendredi	EMPRESS OF IRELAND	
Sept. 15	LAKE CHAMPLAIN	

ET SERVICE HEBDOMADAIRE PAR LA SUITE

Service direct de Montréal à Londres

Et de là à Anvers.

Août 15	MONTROSE (2de cabine)	$40.00
*Août 19	MONTEZUMA	
*Août 26	MONTREAL	
*Sept. 2	MOUNT ROYAL	
Sept. 9	Mount Temple (3ème classe)	$26.50
Sept. 16	Lake Michigan (3ème classe)	$26.50

MONTREAL A BRISTOL

Dock d'Avonmouth

*Août 11	MONMOUTH
*Août 25	MONTCALM
*Sept. 8	MONTFORT

LES PAQUEBOTS LAKE CHAMPLAIN ET LAKE ERIE ne transportent des passagers qu'en seconde classe, et ils sont logés dans la meilleure partie du navire, à $42.50 et $45.00. 3ème, $26.50.

LAKE MANITOBA, 1ère classe, $65.00 en montant ; 2ème classe, $40.00 ; 3ème, $26.50.

EMPRESSES, 1ère, $80.00 à $500.00 ; 2ième, $45.00 et $47.50 ; 3ième, $28.75.

Les steamers portant la marque * ne transportent pas de passagers.

Pour fret ou passage ou pour toutes autres informations, s'adresser aux LIGNES DE STEAMERS DE L'ATLANTIQUE, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, Edifice du Board of Trade, Rue St-Sacrement, Montréal. 141-m-j-s

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY

EXPOSITION DE TORONTO

1 et 3 Septembre..... $7.00

31 Août, 2, 4, 5, 6 Sept. $10.00

Limite de retour.—11 sept. 1906.

Service des trains.—Départ de Montréal à 9.00 a.m., 3 p.m., et 10.30 p.m., tous les jours. Arrivée à Toronto à 4.20 p.m., 6.10 a.m., 7.15 a.m.

Excursions au Bord de la Mer

De MONTREAL à

Portland et Retour.. $7.50

Old Orchard..... $7.80

Dates de départ : 13, 14, 15, 16 Août

Limite de retour : 31 Aout 1906

Les trains quittent Montréal tous les jours à 8.00 a.m., 8.15 p.m.

Elégant service de wagon-café sur les trains de jour entre Montréal et Portland. Des wagons-dortoirs font partie des trains de nuit.

MONTREAL-OTTAWA

Départ de Montréal à x8.00 a.m., *9.40 a.m., x4.10 p.m., *7.30 p.m. Arrivée à Ottawa, à x11.00 a.m., *12.40 p.m., x7.10 p.m., *10.30 p.m. Départ d'Ottawa à *8.25 a.m., *1.50 p.m., x5.00 p.m., x7.15 p.m. Arrivée à Montréal à *11.35 a.m., *6.30 p.m., x8.00 p.m., x10.15 p.m.

Un wagon-buffet Pullman fait partie du train qui quitte Montréal à 8.00 a.m. et qui part d'Ottawa à 5.00 p.m. Des wagons-salons font partie de tous les trains, entre Montréal et Ottawa.

MONTREAL-BOSTON

et les endroits des Etats-Unis

La Nouvelle Angleterre

Deux trains chaque jour dans chaque direction.

DEPART DE MONTREAL 9.01 a.m. 8.40 p.m.

ARR. A BOSTON 6.55 p.m. 6.05 a.m.

Des wagons-salons-cafés et des wagons directs de première classe font partie des trains de jour.

Des wagons dortoirs et des wagons directs de première classe font partie des trains de nuit.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

SEGVICE POSTAL DE PAQUEBOTS MONTREAL A LIVERPOOL

Vapeurs neufs à turbine, triple hélices.

VIRGINIAN,	vendredi	3 août.
TUNISIAN,	Vendredi	10 Août.
VICTORIAN	Vendredi,	17 Août.
Ionian	Vendredi	24 Août.

Prix de passage, 1ère classe, $70.00 et au-dessus; 2ème classe $42.50 et au dessus.

MONTREAL AU HAVRE — SERVICE DIRECT.

CARTHAGINIAN	4 Août.
SARDINIAN	18 Août.
POMERANIAN	Samedi 1 Sept.

Une seule classe de cabine, savoir 2ième—

Le Havre, $40 ; Paris, $43.65.

3e classe, Le Havre, $27.50 ; Paris, $30.00.

S'adresser pour billets et d'autres renseignements à L. J. RIVET, 8, Côte St-Lambert, Montréal.

Ou, H. & A. ALLAN, 2 rue St-Pierre. 33-ma-j-s-jno. Montréal.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces Maritimes, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction, aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

DEVOIRE.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIENS

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année, pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enrégistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 21 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royautée de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,

Député ministre de l'intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cet annonce ne sera pas payée. 68-6 ms

LA COMPAGNIE DES VITRINES DE MONTREAL

A. T. BARL, Propriétaire,

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany, Fournitures pour bijoutiers pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 886-888 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 88-m-j-s-jno

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursions au Bord de la Mer

De Montréal :

St-Jean, N. B.....	$9.00
St-André, N. B.....	9.00
Portland, Me., ...	7.50
Old Orchard Beach ..	7.80

Billets valides pour le départ, les 14, 15 et 16 août.

Limite de retour le 31 août, 1906.

Service de chars palais et dortoirs entre Montréal et Old Orchard Beach

Un wagon-dortoir direct quitte la gare Windsor tous les jours à 7.45 p.m., pour Portland, Me. et Old Orchard Beach. Un wagon-salon part tous les jours, excepté le dimanche, pour les Montagnes Blanches, Portland Maine et Old Orchard Beach, à 9.00 a.m.

EXPOSITION DE TORONTO

Montréal à Toronto et Retour

1er et 3 septembre $7.00

31 août, 2, 4, 5 et 6 septembre $10.00

Limité de retour, 11 sept. 1906.

Montréal à Trois-Rivières et Retour

22 et 23 août $1.95

20, 21, 24 et 25 août $2.35

Limite de retour, 27 août 1906.

CALEDONIA SPRINGS

Les trains quittent la gare Windsor à x8.45 a.m., *9.40 a.m., x10.00 a.m., x4.00 p.m., *10.15 p.m.

*Tous les jours. xTous les jours, excepté le dimanche. aLe dimanche seulement.

Billets d'aller et retour valides pour un mois, $3.70.

Billets d'aller et retour valides pour le départ, le samedi ou le dimanche et revenir le lundi, $2.90.

SERVICE DE

Chars Automobiles

ENTRE MONTREAL-VAUDREUIL

ET LES GARES INTERMEDIAIRES.

Départ de Montréal à 8.10 a.m., 12.20 p.m., 5.20 p.m. Arr. à Vaudreuil, à 9.10 a.m., 1.20 p.m., 6.20 p.m.

Départ de Vaudreuil à 10.20 a.m., 1.50 p.m., 5.20 p.m. Arr. à Montréal à 11.20 a.m., 2.50 p.m., 6.20 p.m.

Le service ci-dessus est quotidien, excepté le dimanche.

EXCURSION

Des Ouvriers de Ferme

EN 2ième CLASSE

Dans l'Ouest Canadien.

$12.00

Billets valides pour le départ de Montréal le 30 Aout 1906.

Détails complets fournis sur demande.

TRAINS D'OTTAWA

7 trains chaque jour dans chaque direction 7

DEPART DE LA GARE WINDSOR

x8.45 a.m.	*9.40 a.m.	a10.00 a.m.
x4 00 p.m.	*2.40 p.m.	*10.15 p.m.

Les wagons salons ou dortoirs font partie de ces trains.

DEPART DE LA GARE VIGER

x8.25 a.m. x5.45 p.m.

*Tous les jours. xTous les jours excepté le dimanche. aLe dimanche seulement.

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN

MONTREAL

....

LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

LE CONSEIL EN DEUIL

EXPRIME SES REGRETS DE LA MORT DE L'ECHEVIN CARTER — NOUVEAU PRO-MAIRE.

Sur la proposition de l'échevin Payette, appuyé par l'échevin Turner, l'échevin Dagenais a été élu hier maire-suppléant pour le prochain terme du conseil.

L'échevin Payette a fait accompagner sa motion de paroles flatteuses à l'adresse de l'échevin Dagenais, mais il ajoute que la douleur, comme toujours, doit se mêler à la joie et il rappelle en termes émus la mort prématurée de l'échevin Carter, l'un des membres les plus éminents du conseil, le citoyen intègre et distingué, l'ami fidèle et sincère, le patron charitable et dévoué. Il termine en proposant la résolution suivante, qui fut adoptée à l'unanimité :

Proposé que les membres de ce conseil désirent exprimer leur vif regret à l'occasion de la grande perte que la ville a subie par le décès de leur estimé collègue, M. l'échevin C.-B. Carter, et proclamer hautement ses brillantes qualités d'homme public, sa parfaite honnêteté et la valeur des services qu'il a rendus à la ville de Montréal, pendant son terme d'office comme échevin, au conseil municipal ;

Que ce conseil profite de sa première réunion après le décès du regretté défunt pour se faire l'écho des sentiments de regret de toute la population de Montréal et pour déplorer le coup inattendu qui prive la ville d'un homme public doué d'aussi brillantes qualités et jouissant de l'estime de tous.

Que, en témoignage de respect pour la mémoire de ce membre défunt, le conseil s'ajourne au 10 septembre prochain à 2.30 hrs de l'après-midi.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérissent en 5 minutes maux de tête, migraine, névralgie. Exigez le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet, ce sont les seuls vraiment bons l.ma.j.n.o.

LE GRAND TRONC PACIFIQUE

On annonce que le Grand Tronc Pacifique commencera dans quelques semaines la construction de sa ligne entre le Portage la Prairie et Winnipeg, faisant ainsi disparaître tout doute sur son intention de construire cette section.

Chaque verge de la véritable Cravenette porte cette marque de fabrique

REG. TRADE MARK "Cravenette" PROOFED —BY— CRAVENETTE CO LTD

Que vous achetiez le drap, ou l'imperméable tout fait, faites toujours attention à la marque de fabrique "Cravenette" afin d'avoir la véritable qui est garantie imperméable.

NOS THEATRES

A L'ACADEMIE

La saison théâtrale a été inaugurée d'une façon brillante hier soir à l'Académie de Musique.

On donnait à cette occasion la désopilante comédie musicale "Runnaway Girl," interprétée d'une façon charmante par les jeunes artistes de la troupe Polland.

Ayant encore en mémoire, l'excellente impression que nous laissèrent l'an dernier cette pléiade d'acteurs, uniques en leur genre, une foule envahissait hier soir le coquet théâtre de la rue Victoria et applaudissait aux succès toujours croissants de ces artistes en verve. La soirée fut charmante au possible.

"Runnaway Girl" est une des œuvres musicales les plus populaires aux Etats-Unis. Les solis, les duo et le chœur sont intéressants et très bien cadencés. Exécutés avec autant de brio qu'ils le sont par tous les membres de cette compagnie, nous ne pouvons qu'en faire des éloges mérités.

Tous les acteurs se sont acquittés de leur tâche à la satisfaction générale. M. Teddy McNamara et les frères Heintz sont particulièrement remarquables dans leur rôle respectif.

Les Pollards sont engagés pour 2 semaines à l'Académie, avec un programme de représentations variées. Si on en juge par l'accueil cordial qui leur a été fait hier, on peut prévoir que ce sera l'un des succès de la saison.

THEATRE FRANÇAIS

"The House of Mystery," tel est le titre d'un mélodrame sensationnel que la foule est allée applaudir, hier soir, au Français.

La pièce renferme plusieurs scènes sentimentales et coups de théâtre saisissants. La partie comique ne fait pas défaut et nous voyons figurer sur la scène des comédiens de valeur.

La pièce est montée avec un grand luxe de décors, et tous les membres de la troupe s'acquittent de leurs rôles avec beaucoup de succès.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

"Les enfants du capitaine Grant", au théâtre National Français, hier soir. Ce drame émouvant a obtenu un succès qui n'a guère été surpassé à Montréal.

Tous les sièges étaient occupés et l'administration assure qu'elle a dû refuser du monde. Aussi, quelle représentation! Attendrissante jusqu'aux larmes—on en a versé beaucoup dans l'assistance—et d'un comique à se tordre quand "Bob" personnifié par Harmant, raconte la fin tragique de sa malheureuse femme, oubliée au fond de la "Grande tasse". M. Filion est remarquable dans le rôle du savant Pajanel. Lombard, rend en artiste la rudesse du bandit Burck, qui finit par s'attendrir devant la gentillesse affectueuse de James Grant, dont le rôle est personifié avec une perfection rare par Melle Marsoll ; Ayrton, le marin qui s'est fait pirate après avoir abandonné son capitaine dans une île déserte trouve un interprète fort habile dans la personne d'Hamel, dont la rare souplesse s'adapte aux rôles les plus ingrats.

Citons encore Godeau et Gosselin, brigands accomplis à l'exemple de leur maître ; Mme Dericourt dans le genre nouveau pour elle de Miss Arabella où elle a obtenu un incontestable succès ; Mmes Vhéry et Rhéa, dont les touchantes infortunes ont fait verser des larmes abondantes.

PARC DOMINION

L'enthousiasme du public pour le Parc Dominion augmente, au lieu de diminuer, s'il faut en juger par la foule énorme qui envahissait encore hier soir, les différents pavillons où se trouvent les attractions permanentes.

Quinze mille personnes assistaient à l'exécution des deux numéros sensationnels du programme en plein air. Nous voulons parler des chevaux plongeurs et du fameux et non moins téméraire Babcock, qui fait régulièrement, deux fois par jour, le plus audacieux "looping the loop" dont fassent mention les annales du Sport.

On ne pouvait rêver plus belle soirée que celle d'hier, Une brise très fraîche et embaumée venait du fleuve et dans toutes les figures se lisait un plaisir évident de respirer enfin le bon air après les semaines de chaleur tropicales que nous venons de traverser.

La fanfare Van der Meersch a fait d'excellente musique, ce qui donnait un charme nouveau à la promenade des citoyens autour des pavillons.

PARC SOHMER

La merveille de la saison sera incontestablement la présence de la troupe d'éléphants de Thompson. Les très curieux éléphants que nous avons eu occasion de voir jusqu'ici, n'étaient que des élèves à côté de ceux qui vont faire une si grande sensation au Parc Sohmer toute la semaine. Ces animaux jouent des pantomimes avec une perfection inouie. Il y a surtout une scène de barbier, rendue par deux de ces énormes bêtes, qui est à mourir de rire, tout en laissant place à une profonde admiration. Les éléphants de Thompson jouent de la musique mélodieuse, font des tours incroyables et exécutent même des sauts périlleux comme le ferait le plus agile des acrobates. Cela dépasse l'imagination.

Ajoutez à ce programme les trois clowns Mardanough, le ténor Jules Gagny et la troupe des quatre Lukens, qui ont l'audace de faire plus fort encore que la semaine dernière. Cela fait un spectacle d'une perfection absolue et qui n'a jamais eu de précédent. Musique, illuminations, tous les jours. Soirée de gala mercredi et vendredi.

LE OUIMETOSCOPE

Les nombreux spectateurs qui ont assisté aux deux représentations d'hier au Ouimetoscope ont applaudi avec enthousiasme à toutes les vues nouvelles du programme dont plusieurs sont spécialement captivantes. Dans le voyage d'un Détective autour du Monde, Joubé l'excellent artiste que nous avons applaudi l'an dernier a obtenu un incontestable succès. On aurait dit qu'il était là en chair et en os et qu'il allait nous haranguer de sa voix chaude et vibrante. Tout le monde a reconnu son geste large et expressif. Cette suite de tableaux est aussi un voyage superbe qu'on fait sans fatigue en quelques minutes. Ceux qui aiment à rire en ont eu pour leur argent avec le choix d'une servante, Appartement à louer, les Mésaventures d'un Pompier, etc. Très intéressantes aussi les scènes intitulées Mes Deux amis et moi, le Bain froid, Déception de chauffeurs, le Soir de bal, la Petite marchande d'allumettes, la Promenade d'hiver, Amour et Blason, etc. La musique du trio est enlevante au possible et les chansons anglaises et françaises sont fort bien illustrées. "Ma Jolie" surtout est de celles qu'on chantera partout dans quelques jours. Le début de la nouvelle saison est très encourageant et pour le public et pour M. L. E. Ouimet.

PARC RIVERSIDE

Au Parc Riverside, cette semaine, le spectacle le plus émouvant est sans contredit l'audace de Mme Sheils qui joue avec ses lions comme avec des êtres inoffensifs.

Les cockatoos du prof. Montague sont des petites merveilles d'adresse. Ils peuvent rendre des points aux meilleurs acrobates.

Lavine et Léonard sont insurpassables dans leur comédie. Et pour terminer, le numéro de l'acte audacieux de l'automobiliste est un véritable clou.

POUR COBALT

M. L. J. Labrosse, M.P.P., à Montréal

M. L. J. Labrosse, M.P.P., qui exerce la profession de notaire à Cobalt, Ont., sera à Montréal jeudi et vendredi de cette semaine et recevra à l'hôtel Riendeau les personnes qui s'intéressent aux spéculations de mines dans la région de Cobalt.

M. Labrosse offre en vente des parts dans une excellente compagnie canadienne dont il est le gérant, et il a en outre en mains des claims qu'il pourra céder à des prix raisonnables, aussi bien que des mines de grande valeur, s'il se présente des acheteurs. On pourra s'adresser à lui en toute confiance pour tous les renseignements que l'on voudra avoir sur la région minière de Cobalt.

145-1.

En chemin de fer:

Un monsieur monte, avec son chien dans un compartiment occupé par un voyageur.

—Cela ne vous dérange pas? demanda-t-il d'un air empressé.

—Non, fait le voyageur; mais ça pourrait incommoder votre chien de voyager avec moi!

LES 4 LUKENS

Allez au Parc Sohmer cette semaine voir les 4 Lukens, acrobates merveilleux sur barres élevées.

144-2.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS
La Signature de
Chas. H. Fletcher.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.
THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

IL VAUT SON PESANT D'OR

THEO MAJEAU, âgé de 13 mois

Pour faciliter la dentition et apaiser les douleurs qui l'accompagnent, il n'existe pas de remède plus efficace que le

SIROP D'ANIS GAUVIN

Parmi les nombreux certificats que nous recevons chaque jour nous sommes heureux de publier l'appréciation suivante du SIROP d'ANIS GAUVIN.

Webster, Mass., 17 juin, '06.

MONSIEUR J. A. E. GAUVIN,
Montréal.

Cher Monsieur,

Je ne sais pas comment je ferais avec mon bébé si je n'avais pas le SIROP D'ANIS GAUVIN. C'est surtout à l'époque de la dentition que j'ai pu constater les merveilleux effets de votre Sirop d'Anis. Aussitôt que je voyais que mon Bébé souffrait, je versais quelques gouttes dans une soucoupe, puis avec le petit doigt je frottais ses gencives plusieurs fois. L'effet était immanquable, mon bébé se calmait et s'endormait paisiblement pour se réveiller calme et souriant. Ci-inclus veuillez trouver le portrait de mon bébé, qui est maintenant âgé de 13 mois. Laissez-moi vous dire que votre Sirop d'Anis vaut son pesant d'or, pour toutes les mères de famille qui s'en servent avec discrétion.

MADAME THEO. MAJEAU,
9 rue Lake, Webster, Mass.

Le Sirop d'Anis Gauvin se vend partout. Prix, 25 cents.
Méfiez-vous des imitations. P.14-C.18.

POLITIQUE PERSANE

Une assemblée nationale constituante

Teheran (Perse), 14.—Le rescrit du Shah au Grand Vizir, tel que finalement amendé, ordonne la formation d'une Assemblée Nationale Consultative composée de représentants de toutes les classes. L'Assemblée avisera Sa Majesté sur les affaires importantes de l'Etat et proposera des réformes aptes à assurer le bien-être du peuple du pays. La justice sera administrée conformément aux Lois Sacrées. Le Grand Vizir rédigera les règles de procédure de l'Assemblée, qui devront être soumises à l'approbation de cette dernière.

Inutile de vous droguer

Jeunes femmes qui souffrez d'anémie, de faiblesse ou de débilité, il est inutile de vous droguer avec toutes espèces de médecines patentées qui sont si souvent nuisibles aux fonctions digestives.

C'est le moment où il faut chasser les germes de la maladie. Le

Vin St. Michel

agit directement sur l'organisme. Il répare l'usure des tissus causé par la faiblesse ou la maladie.

Crée et envoie à travers tout votre être, un sang nouveau qui fortifie et ramène en peu de temps à une santé parfaite.

Boivin, Wilson & Cie
520 Rue St. Paul, Montreal

Eastern Drug Co.
Boston, Mass., U.S.A

Tuyau pour Aqueduc
" en Grès
" en Fer
" en Fonte
Ciment, Pompes
Chaux, Platre.

Aussi en mains tous matériaux de construction. Peintures, Vitres, Vernis, Huiles.

I. L. LAFLEUR, 362-366 Notre-Dame, Ouest, Montreal.

Buvez l'Eau
CALEDONIA
MARQUE BEAVER
La Meilleure Eau Minérale.

Les Douleurs de la Dentition, les Coliques et l'Insomnie

sont immédiatement soulagées par une dose du Sirop des Enfants du Dr. Coderre, le Sirop calmant autorisé pour les bébés. Prix 25c ou envoyé par la poste sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL Co. Ltd., Montréal.

Remède de printemps—Pilules de Noix Longues de McGale, prix 25c. P et C

LE REGIME LACTE

est tout de même le seul qui ne se transforme pas au gré des variations de la science contemporaine. Pour cela il faut cependant que le lait soit pur—ce que vous avez toujours en le commandant chez

J. N. DRUMMOND, Petite Côte, Rosemount.

Envoyez une carte postale où téléphonez à Est 3460.

62 Feuilleton de la PATRIE

LE FILS DU SALTIMBANQUE

Grand Roman Inedit

DEUXIEME PARTIE

CONDAMNE A RIRE!!!

(Suite)

—Heureusement qu'il a trouvé en vous un trésor bien autrement précieux que la dot que je vous destinais!... Lorsqu'il vous connaîtra mieux, et n'a-t-il point pour cela toute sa vie ? lorsqu'il appréciera vos qualités d'esprit et de cœur il me sera reconnaissant de vous avoir élevée ainsi et de vous avoir donné cette forte éducation...Ma fille, je vous dis adieu .. .Vous êtes trop sérieuse pour n'avoir pas envisagé froidement et depuis longtemps, les conséquences de votre faute... ..Vous ne serez donc pas autrement surprise lorsque je vous aurai fait connaître ma résolution dernière. Cette résolution la voici : entre nous, tout est fini, et dès cette heure, vous ne comptes plus pour moi...Je ne veux pas que vous dormiez, une nuit de plus, sous mon toit...Vous allez donc partir...Vous avez, dans votre mari futur, un protecteur tout trouvé, vous vous réfugierez dans son affection et je ne vous souhaite pas d'être malheureuse, certes ...Vous aurez l'obligeance de me faire savoir, demain, où vous habitez, et je m'empresserai de faire porter chez vous les choses qui vous appartiennent, que je vous ai données et que je ne vous retire pas ...

Julienne éclata en sanglots :

—Oh ! madame, laissez-moi demeurer auprès de vous, comme la plus humble de vos servantes ...afin que je puisse, si Dieu le permet, vous prouver combien mon affection est vraie et profonde...

—Je vous dispense, ma fille, de me parler de votre affection ...Il n'y avait qu'un moyen au monde de me prouver que vous n'en aviez aucune pour moi, et ce moyen, vous l'avez employé..que votre volonté soit faite.

Elle se leva pour indiquer qu'elle était lasse de cet entretien et qu'elle désirait être seule.

Gaspard avait eu le temps de se remettre.

Il était redevenu doux, humble. Et ses traits, en ce moment, exprimaient une profonde tristesse. C'est que son esprit rusé, astucieux, était fertile en ressources. Tout à l'heure, il avait eu une minute de colère lorsque la marquise avait déclaré qu'elle déchirait son testament. Pendant cette minutes, il avait vu rouge, entre la vieille dame et lui il avait vu se dresser le fantôme du meurtre. Puis il s'était ressaisi. Ce n'était pas ce soir même que madame de Mauléon exécuterait sa menace. Ce ne pouvait être que le lendemain, à la première heure, il est vrai, que M. Olagier, le notaire, se présenterait chez elle. Gaspard avait donc une nuit toute entière pour réfléchir, bâtir son plan, et l'exécuter peut-être. Oui, le meurtre s'était soudain dressé devant lui, comme possible, comme nécessaire. Ce fut la solution qu'il rêva. Il fallait que lorsque M. Olagier se présenterait, le lendemain au matin, la vieille dame ne fût plus en état de lui répondre !...

Elle ne serait plus qu'un cadavre.

Ainsi, le testament n'aurait pas été modifié.

Ainsi Julienne resterait héritière des millions de la marquise..Car qui sait si le testament n'avait pas prévu que la fortune entière lui appartiendrait ?

Alors, ce n'était plus seulement les dix millions de la dot.

C'étaient les vingt-deux millions de la fortune de Mauléon.

Gaspard frémit à cette pensée, et ses yeux se fermèrent en un éblouissement.

—Tante, vous vous montrez cruelle pour cette enfant qui vous aime, et qui souffre, et qui est innocente, dit-il d'une voix que sa douceur assourdissait, vous vous montrez injuste pour moi, qui eus des torts envers vous, mais qui me suis rependi depuis si longtemps... L'avenir prochain vous donnera, à vous-même, des remords... Et notre bonheur, le bonheur que je promets à cette jeune fille que j'adore, vous rendra malheureuse en vous donnant conscience de votre cruauté et de votre injustice... Julienne, devant ma tante, je prends l'engagement de vous rendre heureuse... Et puisque vous êtes sous ma protection, ordonnez, que voulez-vous que je fasse ?...

Chose étrange, en écoutant l'hypocrite, les deux femmes, en même temps, avaient eu la même pensée :

—A quoi rêvait-il ? à quel nouveau projet ? à quelle nouvelle scélératesse ?

Julienne répondit :

—Je vous demande en grâce de ne plus vous occuper de moi, et de me laisser porter le deuil de ma vie qui est brisée... Adieu...

Elle s'inclina devant la marquise, et essaya de lui prendre la main pour y appuyer les lèvres, mais la main se retira.

Et la pauvre enfant murmura dans un sanglot :

—Adieu, adieu, madame... je vous aime, je n'ai pas cessé de vous aimer... je suis innocente... et vous me rendez bien malheureuse...

Ce fut le seul reproche qu'elle osa faire. Dans le vestibule, elle retrouva Julien. Elle était si pâle, si défaite, si chancelante, qu'il n'eut besoin d'aucune parole pour comprendre. Il la prit dans ses bras, la serra contre son cœur.

—On t'a chassée, n'est-ce pas ?

—Oui.

—Eh bien, jadis Roule-ta-Bosse a recueilli en forêt d'Argonne une gentille fillette abandonnée et qui allait se trouver seule dans la vie... Comprends-tu ?

—Oui, je comprends, mon Julien... et tu es mon bon ange, et ma seule affection, et ma seule joie... Emmène-moi, vite, car ici, je me sens mourir de honte et de douleur.

—Jean-Jeanne sera ta sœur. Tu habiteras chez elle...

Deux minutes après, la porte de l'hôtel de Mauléon se refermait sur Julienne, lourdement, et devant Julienne une nouvelle vie se présentait, avec son cortège de souffrances, de regrets, de misères...

Presque aussitôt, Gaspard de son côté, prenait congé de sa tante.

Lorsque la marquise se vit seule, toute son énergie factice l'abandonna. Elle se retrouva femme et mère: elle regarda autour d'elle, comme étonnée de se sentir isolée dans ce grand salon, dans ce luxe, seule en pleine vieillesse.

Elle s'affaissa dans un fauteuil et pleura longuement.

Et dans ses pleurs, une plainte revenait : ...

—La malheureuse !... la pauvre enfant !... Livrée à cet homme !...

. . . . . .

Quant à Gaspard, il n'était pas sorti de l'hôtel.

TROISIEME PARTIE

I

LE DRAME DE L'HOTEL MAULEON

Dès le soir même, madame de Mauléon écrivait à son notaire :

" Veuillez, mon vieil ami, venir me " trouver demain sans faute, dans la " matinée et le plus tôt qu'il sera " possible. Et faites-moi le plaisir " d'apporter le testament dont vous " avez la garde. Nous le reviserons " ensemble."

Ensuite, elle fit venir Hélène Malouche.

Chopinette se présenta l'oreille basse. Elle s'attendait à ce qu'on allait lui dire.

—Vous me rendrez vos comptes et partirez demain... Je n'ai pas besoin de vous expliquer pour quelles raisons je vous renvoie...

—Non, madame, dit crânement la fille.

—Quant à des reproches, je ne vous en ferai aucun, vous ne les comprendriez pas.

—Je les comprendrais peut-être, mais ils viendraient trop tard.

—Allez, et que je n'entende plus parler de vous. Je vous dispense de tout service...

—Merci, madame, dit elle, avec une soumission apparente.

Chopinette, en sortant, se demanda ce qu'elle allait faire jusqu'au lendemain. Tout d'abord, elle eut envie d'aller s'amuser dans quelque bal des environs, puis elle réfléchit qu'elle ferait mieux d'arranger ses affaires et d'apprêter sa malle. C'est pourquoi elle remonta tranquillement dans sa chambre. Elle fut surprise, en entrant, de trouver la porte entr'ouverte.

—Tiens ! murmura-t-elle, c'est singulier, je croyais l'avoir fermée.

Mais, comme rien n'était dérangé autour d'elle, aussitôt elle n'y pensa plus.

Elle tira sa malle au milieu de la chambre, puis commença par plier ses robes. Elle y travaillait en toute conscience, chantonnant entre les dents quelque refrain de café-concert, lorsqu'un léger bruit la fit se retourner brusquement.

Elle ne retint pas un cri de surprise.

Gaspard de Mauléon se trouvait devant elle. C'était lui qui venait de fermer la porte à clef, et il avait mis la clef dans sa poche.

—Eh bien ! dites donc, mon petit homme, ne vous gênez pas !...

— Calme-toi ; je viens de causer de choses extrêmement graves.

—Insolent !... Et d'abord comment êtes-vous monté chez moi ?

—Je connais l'hôtel, N'y ai-je pas été élevé ? Tout à l'heure, en quittant le salon où je laissais ma bonne tante, j'ai eu la chance de ne rencontrer aucun des gens. Cela servait trop bien mon projet pour que je n'eusse pas l'idée de profiter d'une pareille occasion. Lestement, et sans bruit, je suis venu. Quand tu es entrée, il y a cinq minutes, je t'attendais, caché derrière les rideaux de ton lit.

—Vous m'attendiez ? Et pourquoi ? Pour recevoir mes compliments sur la façon dont vous faites vos affaires ? Car elles me semblent dans le troisième dessous, vos affaires, mon petit homme ? J'y perds tout ce que vous m'aviez promis, et par-dessus le marché me voici sans place...

—Tout peut encore s'arranger. Ne désespère pas. Jamais nous n'avons été aussi près d'atteindre notre but... Mais pour cela, il faut que tu me prouves ton dévouement.

—Je n'en ai plus, j'imagine, à vous en donner des preuves ?

Gaspard garda le silence.

On eût dit que, sur le point de livrer à cette fille la pensée du crime qu'il rêvait, il hésitait, retenu par la crainte de cette complicité, ou peut-être par l'horreur même de ce crime.

Chopinette insistait :

—Vous parliez d'un projet, tout à l'heure? Voyons, de quoi s'agit-il?

—Je voudrais que tu me donne, cette nuit l'hospitalité....

—Ici, chez moi?...

—Oui, j'ai des raisons pour ne pas quitter l'hôtel...

—Mais, dites donc, vous voulez me compromettre, vous ?...

—Pas de bêtises... J'ai besoin de passer chez toi quelques heures seulement... Je partirai, et tu m'aideras à partir sans que personne me voie. Le peux-tu ?

—Oui je le pourrai... mais à une condition...

—Pose ta condition, ma fille.

—Je tiens à savoir ce que vous comptez manigancer, à l'hôtel... A l'hésitation que vous mettez à me le dire je préjuge que....

—Achève, Chopinette...

—Ma foi, non, je n'ose pas...

—Rassure-toi... Je désire tout simplement avoir avec ma tante un dernier entretien afin de la faire revenir sur une décision qu'elle a prise tout à l'heure et qui renverse tous mes plans...

(A suivre)

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

PETITES ANNONCES

Il est très sage d'acheter tout ce qui peut améliorer vos affaires. Une Petite Annonce dans "La Patrie" augmentera votre commerce.

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées

--DE--

"LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents chaque insertion

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Agents Demandés

AGENTS — On demande des agents solliciteurs pour la Sculptographia Nationale, 598 avenue Papineau. S'adresser à A. D. Demuy, gérant, 598 Papineau. 140-6

AGENTS.—On demande des agents français pour vendre les produits vigoureux d'une pépinière canadienne au public français. Pour tout le temps ou à temps déterminé. Commission libérale. Magnifique équipement comprenant, livre en couleurs, circulaires, annonces, etc., fournis gratis. S'adresser à STONE & WELLINGTON, Toronto. 123-13-m-j-s

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue; distribuer aussi nos objets d'annonce. Salaire $900 par an ou $75 par mois, et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medecine Co., London, Ont. aow-157-1an

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 216-1uo

L'EMPLOI DEMANDE. — Ingénieur machiniste ou assistant-ingénieur demande un emploi. S'adresser L. Lavoie, 1798 rue Dorion. 145-3

Hommes - garçons demandés

BUCHERONS.—5,000 bûcherons demandés pour les meilleures compagnies de l'Ouest. Les plus hauts gages payés. S'adresser 409 rue St-Jacques. 145-1

BOUCHER.—On demande un boucher d'expérience, parlant l'anglais et le français. S'adresser 1047 Saint-Laurent. 145-1

BELGE ou un Français demandé, connaissant bien la culture en général et aussi la culture des arbres fruitiers. S'adresser 294 rue St-Paul. 145-1

BON COMMIS avec expérience, parlant les deux langues, demandé, dans un magasin de vêtements. Bons gages pour l'homme voulu. S'adresser à I. Smith, B. P., Boîte 655, Sherbrooke, Qué. 145-1

BARBIER demandé immédiatement. Il devra parler anglais. Louis Nimmo, gare Windsor du C. P. R. 145-1

BARBIER.—On demande un bon barbier. Place permanente. S'adresser 1061 Delorimier, coin Rachel. 145-1

BARBIER.—On demande immédiatement un bon barbier, place permanente. S'adresser 614 Wellington, Pointe Saint-Charles. 145-1

CLIMEURS DEMANDES. (Hommes de Rigue).—Une vingtaine de bons climeurs auraient de l'emploi immédiatement pour jusqu'à l'hiver, en s'adressant aux soussignés, bons gages, et frais de route payés. S'adresser à la Compagnie de Téléphone de Bellechasse, No 1 rue Eden, Lévis, P.Q. 126-1 ms

CAISSIER

On demande un jeune homme ayant quelques années d'expérience dans la comptabilité et habitué à compter l'argent. S'adresser par lettre mentionnant l'expérience et le salaire demandé à J. N. C., boite 2417, Montréal. 3fs.

COMPTABLE.—Comptable ayant une belle écriture et beaux chiffres, condition essentielle. Indiquer l'âge. Ecrire, Comptable, Boîte Postale No 996, Montréal. 11-13-14-15-16-17-18-20-21-22-23-24

CORDONNIERS—Deux bons cordonniers demandés, sobres, pour travail de banc; bons gages; travail à l'année. S'adresser Louis Johnson, Farnham. 143-3

CONFISEURS.—On demande deux confiseurs d'expérience. S'adresser L. Martineau et Cie., 225 Dorion. 145-1

CORDONNIERS.—On demande deux cordonniers de petit bans, place permanentes à l'année; bon salaire. S'adresser à Louis Johnson, Farnham, Qué. 145-1

CORDONNIER de premier ordre sur machine rapide à coudre les Goodyear. The Wm A. Marsh Co., Ltd., Québec. 145-1

CORDONNIER parsur demandé. S'adresser 1767 Sainte-Catherine Est. 145-1

CORDONNIER demandé, capable de réparer les chaussures. S'adresser 108 Saint-Dominique. F. Lagacé. 145-1

FORGERON demandé pour travailler dans les outils de tailleurs de pierre. S'adresser à 192 Guy. 145-1

FINISSEURS de pantalons demandés. Position stable. S'adresser à P. Goldberg, 398 rue Notre-Dame. 145-1

FINISSEURS, mouleurs et polisseurs en cuivre demandés. S'adresser à la Robert Mitchell Co., Ltd., avenue Bel-Air, Saint-Henri. 145-1

FINISSEUR de boutonnières demandé. Se présenter au No 1884 rue Notre-Dame. 145-1

Hommes - garçons demandés

FORGERON — On demande un forgeron et un homme à bois pour ouvrage général. Place à l'année. Bons gages. S'adresser à D. Portelance, Ste-Anne de Bellevue, Qué. 140-6

HOMME.—On demande un bon homme d'écurie; doit être bien recommandé. S'adresser à la New-York Steam Laundry, 191 rue St-Urbain. 144-3

GARCONS de 14 à 16 ans demandés, pour travailler dans une salle de tréfilage. Position stable. Peuvent se faire de bons gages. The Montreal Rolling Mills Co., département des boulons et des écrous, No 94 rue Mill. 145-1

FAISEUR d'instruments électriques demandé. S'adresser spécifiant l'expérience, à la Canadian General Electric Co., Limited, Peterboro, Can. 145-1

FAISEURS DE PANTALONS.—On demande des faiseurs de pantalons. S'adresser à Louis Teiton, 559 Boulevard Saint-Laurent. 145-1

GARCONS.—On demande des garçons à l'hôtel Windsor, de 18 à 20 ans, pour ouvrage facile. S'adresser à l'entrée sur la rue Stanley. 145-1

GARCON demandé pour travailler dans une boulangerie et apprendre à faire les pâtisseries. S'adresser à W. J. Logan, 35 rue Ontario Ouest. 145-1

GARCON demandé pour conduire un cheval, qui sera bien nourri. Dr M. L. Shap, 141 rue Metcalfe. 145-1

GARCONS, FILLES.—On demande des garçons de cloches et filles pour la cuisine. Hôtel St-James. 145-1

GARCON.—On demande un garçon. S'adresser 316 Saint-Laurent. 145-1

GARCON DEMANDE.—On demande un garçon d'environ 15 ans, fort et connaissant bien la ville pour faire les commissions dans un magasin de gros. Il devra parler anglais et français. S'adresser au gérant, Boîte 23, Montréal. 145-1

HOMME demandé, comme premier contremaître général dans les bâtisses, parlant les deux langues. S'adresser à Oscar Bernard, 572 Plessis. 145-1

HOMME bien recommandé, homme seul ou marié sans enfants, trouvera bon emploi pesmanent et facile à la campagne pour prendre soin de quelques animaux, en s'adressant par lettre à LA PATRIE, H. 153. 140-2

HOMME. — On demande un homme sobre pour mener une voiture d'entrepreneur-menuisier. S'adresser 180 Lagauchetière Est. 143-3

HOMME, célibataire, demandé, comme cocher, connaissant bien le soin des chevaux, et pouvant se rendre généralement utile. Références strictement exigées. 406 Saint-Laurent 145-1

INSTITUTEUR DEMANDE — On demande un instituteur à l'école St-Louis, ville Saint-Louis. S'adresser au directeur. 15,15,17

INSTITUTEUR.—On demande un instituteur à l'école Saint-Louis, Ville Saint-Louis. S'adresser au directeur. 145-1

JEUNE HOMME fort demandé pour livraison $6.00 par semaine. S'adresser 986 Ontario Est. 145-1

JEUNE HOMME demand pour magasin de vaisselle, ou tapisserie. 775 Sainte-Catherine Est. 145-1

JEUNE HOMME demandé au restaurant Occidental, 74 Lagauchetière Ouest. 145-1

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme de 20 ans, fort, actif, salaire, $6.50 pour commencer. S'adresser Diamond Dye, 114 avenue Delorimier. 145-1

JEUNE GARCON actif, désireux d'apprendre, demandé comme messager dans un magasin de vêtements. Doit parler les deux langues et donner de bonnes références. S'adresser à The American Outfitters, 326 Boulevard Saint-Laurent. 145-1

JOURNALIERS.—On demande un homme et un jeune homme comme journaliers pour ouvrage permanent. Références exigées. S'adresser le soir, de 6 à 8 heures, 1288 Saint-Denis. 145-1

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme d'expérience comme comptable. S'adresser à D., poste restante, "La Patrie". 143-3

LATTEURS.—Dix latteurs demandés. Bons gages et emploi constant. S'adresser à 33 rue Bertrand, près Delorimier. 145-1

MENUISIERS.—On demande trois bons menuisiers de boutique et chantier. S'adresser 180 Lagauchetière Est. 145-1

MENUISIERS.—On demande des menuisiers, hommes de banc. V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat. 145-1

MARGEURS expérimentés demandés pour presses à cylindre et Gordon. S'adresser à M. J. Kearns and Co., 107 rue Lagauchetière Ouest, vis-à-vis la rue Côté. 145-1

MACHINISTE demandé et des menuisiers pour manufacture de portes et châssis. S'adresser 694 rue Alma, le soir, 614, même rue. 145-1

ON DEMANDE, pour Sainte-Anne de Bellevue, 50 journaliers, $1.75 par jour; 15 carriers, $2.00 par jour; 10 casseurs de pierre à béton, 75c la verge cube. Quinlan et Robertson. 145-1

ON DEMANDE un bedeau à Thurso, Qué. S'adresser à J. Chatelain, P.C. 142-12

PEINTRE BLANCHISSEUR.—On demande un bon peintre blanchisseur de première classe. S'adresser M. Lemieux, 235 Rivard. 145-1

PEINTRES — On demande des peintres-vernisseurs chez J. W. Kilgour & Bros., Beauharnois, Qué. 140-6

PEPINIERE

PEPINIERE.—La Pépinière des Cantons de l'Est, qui est située au Nord des plus hautes montagnes de la province de Québec, offre de bonnes positions à plusieurs bons hommes comme leurs représentants pour la vente d'arbres fruitiers, etc. Magnifiques prospectus illustré, circulaires, annonces, etc., gratis. Louis Gervais, Lawrenceville, P.Q. 134-m-j-s-22 fs

REPRESENTANTS — Si vous êtes sans emploi, désirez améliorer votre position, employer vos loisirs à un ouvrage agréable, payant jusqu'à $25 par semaine, demandez notre offre spéciale.

CIE DERY & FILS, Montréal. 143—M-J-S-Jno.

STENOGRAPHE

On demande un jeune homme ou une jeune fille connaissant parfaitement le français et pouvant prendre la sténographie dans les deux langues et rapidement. S'adresser par lettre, mentionnant l'expérience et le salaire demadé par semaine, à J. N. C., boite 2417 Montréal. 3fs.

Femmes-filles demandées

CUISINIERE — On demande une fille sachant faire une bonne cuisine, pour aller à la campagne d'ici à quelque temps et revenir à la ville. Bons gages payés. S'adresser par lettre à E. T., boîte postale 2417, Montréal. 140-6

FILLES—Repasseuses de linge de fantaisie demandées. Personnes capables. Position stable. Le plus fort salaire. Crown Laundry Co., 1218 rue Ste-Catherine. 143-6.

Femmes-filles demandées

FILLE—Empeseuse de chemises demandée. Le plus fort salaire. Crown Laundry Co., 4218 rue Ste-Catherine. 143-6

FILLES—On demande 50 filles pour travailler aux machines à coudre, comme opératrices pour la confection des jupes, blouses et lingerie blanche, pour dames. Gros salaire. S'adresser à 10 rue St-Pierre. 141-21

FILLE — On demande une fille avec références, connaissant les deux langues, pour se rendre utile dans un magasin. S'adresser 41 Windsor. 145-1

FILLE. — On demande une fille d'expérience dans la reliure connaissant le numérotage. S'adresser au Dépt. des Impressions de "La Patrie" 135-jno

MODISTES — Modiste de chapeaux demandée, devra être une première main, aussi prépareuses. S'adresser 669 Av. Mont-Royal. 145-3

OPERATRICES — On demande des filles de moulin pour fabriquer des couvertes au Balmoral. Lamontagne Limitée, 338 Notre-Dame Ouest. 143-3

Servantes Demandées

SERVANTE

Servante demandée pour petite famille, pas de lavage ni repassage. Devra aller à la campagne pour quinze jours. Bons gages. S'adresser à M. Chevrier, 77 St-Jacques. 3fs.

Chambres à Louer

DEUX GRANDES CHAMBRES à louer dans une famille privée. S'adresser à 561 Boulevard St-Laurent. 143-3

MAGNIFIQUE grande chambre à louer, sur le devant, pour messieurs, comprenant lavabo, gaz, électricité, calorifères à eau chaude, usage du téléphone et bain sur le même plancher. 117 St-Denis, coin Dorchester. 1.-mr.-v.-jno.

A Louer

A LOUER — Salon double bien meublé avec piano, confort du chez-soi. Famille sans enfants. Téléphone Est 4177. S'adresser 165 St-Denis. 143-3

A LOUER — Deuxième étage, 505a St-Paul, 35 x 80, lumière excellente. Pour servir d'entrepôt. Beau bureau privé. Ascenseur pour marchandises. Possession immédiate. Loyer modéré. La Cie Klotz, Ltée. 145-6

A LOUER — Vous trouverez deux belles grandes chambres doubles pour messieurs ou couple dans une famille privée, lumière électrique, toutes sur l'étage du bain, avec pension. S'adresser 283 St-Timothée. 143-3

A LOUER — RESIDENCES SUPERBEMENT SITUEES sur l'île de Montréal, 8 et 10 rue St-Viateur, Outremont, coin Durocher, à trois minutes de marche des tramways de l'avenue du Parc, magnifiques logements de neuf appartements, tous de plain-pied: pas de chambres noires, chauffage à l'eau chaude, plomberie découverte, gaz, électricité, commodités modernes; loyer modéré. S'adresser à 131 rue Durocher, Outremont, ou à S. D. Valliéres, 1049 rue St-Hubert, Cité. 133-jno

A LOUER.—Beau magasin, 1421 et 1423 rue Ste-Catherine, entre Iberville et Frontenac, $60 par mois ou serait divisé si préférable. Pour détails et permission de visiter, adresser F. R., Boîte Postale, 996, Montréal. 11-13-14-15-16-17-18-20-21-22-23-25

A LOUER. — Fermes améliorées et d'une grande fertilité; près de Montréal. $5.00 par arpent. Dimensions: 20 à 500 arpents. Edouard Gohier, 71 St-Jacques, Montréal. 129-3-m-j-s-jno

A LOUER.—Cottage de 8 appartements et chambre de bains. Possession immédiate. $12 par mois, ou à vendre à des conditions faciles. S'adresser à Charles Guimond, 112 Davidson. 11-13-14

MAGASIN A LOUER — Rue Notre-Dame Ouest, dans le Bloc Balmoral, chauffé, belles dimensions et très propice pour tout genre de commerce. S'adresser Lamontagne Limitée, 338 Notre-Dame Ouest, Bloc Balmoral. 143-6

PIECES A LOUER — 9 pièces meublées, dont deux très grandes sur même étage, pouvant convenir à un jeune médecin, situées rue Sherbrooke, près St-Denis. Ecrire à F. D., LA PATRIE. 144-3

A Vendre ou à Louer

A VENDRE OU A LOUER—A louer, cottage avec un terrain attenant et écurie, situé au No 35c, 3e avenue, Viauville. A vendre à queiqu'un pouvant disposer d'un peu d'argent. Paiement comme loyer. S'adresser 286 rue Amherst. 13,15,18,20,23,25

A Vendre

A VENDRE—Boulangerie, maison cottage, grand jardin, jolies dépendances, grosse "run", cause de vente maladie. Adressez P. P. Gascon, Saint-Vincent de Paul, Co. Laval. 141-6

A VENDRE.—Chance exceptionnelle. Une boutique de sodas et eaux gazeuses, avec bonne clientèle, dans une ville de 12,000 de population, bonnes affaires. Loyer. Excessivement bas. Pour plus amples informations, s'adresser à C. 114. 28-31—2-4-7-9-11-14-16-18

A VENDRE

Automobile — A bonne condition pour famille. Garantie sous tous rapports. Téléphonez à Est 3398. 116-3

Meubles à Vendre

MEUBLES — Ameublement à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, prélarts, voitures d'enfants; vendons à meilleur marché qu'ailleurs. E. Germain, 988 Ste-Catherine Est. 145-26

MEUBLES.—Ameublement à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, prélarts, voitures d'enfants; vendons à meilleur marché qu'ailleurs. E. Germain, 988 Ste-Catherine Est. 117-1 ms

AUX MARCHANDS

MM. les marchands de meubles et les architectes sont cordialement invités à venir voir de beaux échantillons de meubles artistiques et de fantaisie que vient de terminer M. D. Coutu, meublier, 376 rue Papineau. 139-13

MEUBLES-TAPIS

Conditions faciles. Prix défiant toute compétition. Sets de chambre, de salon, poêles, sideboards, tables tapis, prélarts, rideaux, go-carts, etc. La Cie Prince, 33 rue St-Laurent 298-6ms

Marchandises à Vendre

J. P. DAVIGNON. — Placez immédiatement votre commande pour poêle à gaz, de $18.00, posé avec 40 pieds de tuyaux. Vendu par contrat de $6.00 par année. Nous fournirons le compteur gratuitement. Spécialité, gaziers, 150 poêles de seconde main à sacrifice et toute sorte de poêles neufs en acier et en fonte. J. E. P. Davignon, 826 Ontario Est, ou 1124 St-Laurent. Bell Tél. 2091 Est. March, 1507 ou 2040. 41-jno

TWEED, COTON, LAWN

Beau tweed, 7c; coton et toile. Gros lot de lawn. Louis Cholette, 174 rue Dufferin, autrefois de la rue Visitation. 99-ma-j-s-26 fs

HARNAIS

Chez J. B. Nadeau, sellier, 877 Ontario Est, on trouvera un stock complet de harnais neufs et de seconde main. Spécialité, réparages. Satisfaction assurée. Tél. Mach. 1615. 26-28-31—2-4-6-9-11-14-16-18-21

Huile de Charbon

Huiles de charbon Canadienne, "Prime White", 14c ou 65c par 5 gallons. Américaine, "Water White", 16 cents, ou 75c par 5 gallons. Astrali, 20c ou 95c par 5 gallons. Gazoline 25c ou $1.20 par 5 gallons. Livrés dans toutes les parties de la ville. P. Morency, 204 Est Ste-Catherine. Bell Tél. Est 2690. 141-6

Marchandises Sèches

Au nouveau magasin de nouveautés. Ce stock est sacrifié durant août. Venez voir nos bas prix. Louis Robert, 851 Notre-Dame Ouest, coin St-Martin. 133-26

Combustibles à Vendre

COMBUSTIBLE.—Slabs sciés, $1.00; bois franc, $1.60; bois franc fendu, $2.00 le voyage; charbon, grain, foin. T. Raymond, 578 Ontario Est. Bell Est, 1029. 85-6 ms—mar-j-s

BOIS EN GROS

A VENDRE: par lot de char, érable, merisier, 2 et 3 pieds, croûtes, bois franc, bois mou. Lignures attachées. Expédiées dans toutes les parties de la ville par le C. P. R. Livraison prompte. E. A. Pigeon, marchand de bois en gros, 592 Clark, ville St-Louis. Tél. Bell Est 4427. Marchands, 1838. 21-26-28--2-4-8-11-16-18-23-25-30

Propriétés à Vendre

A VENDRE.—Maison à vendre, rue St-André, $2,300. Loyer, $270.00 par année. S'adresser le jour et le soir, de 7 à 9 heures, à 1046 St-André. 142-3

GILBERT MARTIN & CIE., AGENTS D'IMMEUBLES, 39 RUE ST-JACQUES.

A VENDRE, conditions excessivement avantageuses, satisfaction garantie à tous: 7 restaurants licenciés, à Montréal, 3 bons hôtels à la campagne, 3 épiceries, 4 magasins cigares, 3 clos de bois et charbon, 1 boutique de barbier, 2 étaux de boucher, 1 manufacture d'eau de javelle, 2 maisons de pension, 3 beurreries, 5 beaux emplacements de campagne, bien bâtis, grand terrain; grand nombre de maisons modernes, 2 à 12 logements, rapportant, preuves en mains, 20 à 45 par cent sur l'argent payé comptant. Spécial, 10 logements, rue Rivard, loyers, $1,150, vendra $11,000, $1,000 comptant, balance, $350 par année. Rue Delorimier, 1 magasin, 2 logements loués $360, vendra $3,700, $500 comptant, balance, $200 par année.

S'adresser à GILBERT MARTIN. 143-3

PROPRIETES à vendre par A. Roberge, 41 St-Jacques.

Rue Cherrier. Cottage parfait sous tous les rapports, en pierre et brique. Possession sous quinze jours d'avis.

Rue Logan. Maison en bois et brique, 4 logements. Prix $2,500.00. Revenus $318.00.

Rue Dorchester, près de l'Avenue Delorimier. Deux maisons en bois et brique, 6 logements. Prix $5,000.00. Revenus $522.00.

Rue Drolet, près rue Roy—Bonne maison à 4 étages, 2 logements. Prix: $3,500.00, Revenus: $360.00.

38me Avenue, Viauville. Superbe maison façade en pierre, 3 plain-pieds. Placement à 10 p.c.

A. ROBERGE, 41 ST-JACQUES. 11-14-16.

On Demande à Acheter

ON DEMANDE à acheter une propriété, cottage, détaché à Montréal ou à Westmount. S'adresser T. Giroaard, 156A Ste-Elizabeth. Tel. Bell, Est 4025. 11-14-16

Argent a Prêter

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie; paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

ARGENT A PRETER aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie; paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

ARGENT PRETE sur hypothèque, gros et petit montant, intérêt bas, conditions faciles. H. Viau, 74 St-Gabriel. Le soir, 135 Drolet, Montréal. Bell Tél. Main 424. 7,9,11,14,16,18,21,23,25,28,30,1

PRETS SUR HYPOTHEQUES
Achat de débentures municipales.—O. Léger, 107 rue St Jacques. Montréal. 117-jno

Aronson & Rutenburgh
Prêteurs sur gages et Bijouteries,
601 RUE CRAIG,
A la vieille place d'affaires, vis-à-vis la rue St-François-Xavier.
ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 171-ma-j-s-jno

TABLES DE BILLARD

Bowling alleys, fixtures de "bar", aux plus bas prix. Nos agents résidents travaillent à salaire. En faisant affaires avec eux, vous n'avez pas à payer de commissions ou de profits d'intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 146 rue St-Laurent. 20-jno

Pierre Artificielle

La seule du genre à Montréal, spécialité blocs de cheminées, approuvée par les compagnies de prêts et d'assurances. Jos. Hogue, office et atelier, 965 Berri. Bell Est 2926. 7,9,11,14,16,18,21,23,25,28,30,1

Perdu

PERDUE SAMEDI dernier, une chienne "Scottish terrier" tachetée sur le dos. Récompense à qui la ramènera à 220 rue St-Martin. Tél. Up 2354. 145-1

PERDU, cet avant-midi, un diplôme élémentaire, soit à la gare Bonaventure ou sur le parcours des rues St-Antoine et Craig. Prière d'écrire à "Perdu", poste restante, Ste-Brigitte d'Iberville, P.Q. 144-2

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

Cartes Postales Illustrées

CARTES POSTALES

Ne manquez pas d'envoyer votre ordre pour faire inscrire votre nom ou encore ceux de vos correspondants pour ornementer vos albums. Ce travail est garanti à 5c; aussi tous genres de cartes. Gros et détail. Commandes exécutées promptement. Cartes postales universelles, 781 St-Laurent, Montréal. 141-6

CARTES POSTALES
L'ORIGINAL
GROS ET DETAIL
30 et 32 EST STE-CATHERINE,
En face du Théâtre Français.

Venant d'arriver

5,000 cartes bromo noir, à 25c la doz. ou $1.75 le 100; 3,000 cartes bromo couleur à 45c la doz. ou $3.00 le 100. 2,000 cartes cuir à 50c la doz. ou $3.50 le 100. Aussi 800 albums de 100 cartes à 23c chacune. Ordres par la poste exécutés promptement. L'Internationale Cartes Postales Illustrées, 27, 29 et 31 rue St-Jacques, Montréal. 141-jno. P.et C.

Cartes Postales à Moitié Prix

Ayant décidé de discontinuer notre commerce de détail, nous donnons un escompte de 50 p.c. sur toutes nos cartes postales durant cette semaine, afin d'écouler notre stock. Ainsi, nous vendrons les fantaisies, 5c, 10c et 15c la doz.

LE BIJOU
157 Est rue Sainte-Catherine, Montréal

Cartes Postales à Reduction

Cartes postales de toutes descriptions, 5c, 10c et 15c la douzaine. Expédiées franco.

LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION
60 NOTRE-DAME EST
MONTREAL. P et C—jno

LE PLUS grand assortiment de cartes postales de tous genres. Cartes françaises, grand choix. L'Oriental, 207 rue St-Laurent. 141-6

J. E. P. LACOMBE

CARTES POSTALES

Dernières nouveautés aux plus bas prix. Livres et journaux périodiques. Commandes par malle remplies promptement. 804 Ste-Catherine Est, Montréal. 144-6

Divers

ALCOOLISME.—Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 4694. Hôpital privé. 114-36

ENTREPRENEUR

Hubert A. Guillet, ateliers, 2004½ Sanguinet, entreprend toutes sortes d'ouvrages en peinture, blanchissage, tapissage. A prix réduits. Estimations sur demande. Tél. Bell Est 4126. 125-24

HOROSCOPE

Madame Roza ayant dix ans d'expérience avec les meilleurs professeurs de Paris, dans la Cartomancie et Chiromancie, donnera des leçons à 25c et 50c à ses salons de réception, No 425 Amherst. Pour 10c et un timbre de 2 sous, elle répondra à trois bonnes questions. Consultations de 8 à 5 hrs p.m. ... j.-v.s-1.

MACHINES pour travaux en pilotis et excavations, grues, etc. S'adresser à J. H. Wood & Son, No 9 rue St-Edouard. 132-13

DIVERS.—La vente énorme de l'Eau de Javelle Parisienne, prouve sa supériorité. Demandez toujours La Parisienne. Fyon & Fyon, 212 Garnier. 21-24-26-28-31—2-4-7-9-11-14-16

TERMINAL LUNCH PALACE

Ouvert jour et nuit. L. Nadeau, prop. 302 Avenue Hôtel de Ville, coin Ste-Catherine. Montréal. Salons privés pour dames. Service de première classe. 119-24

MME Cartomancienne, qui demeurait au No 425 Amherst, est déménagé au No 362 St-Christophe. 142-3

EAU DE JAVELLE

L'eau de javelle de F. Cormond, manufacturée par Jos Paquin, est sans contredit la meilleure pour laver et détacher le linge. 915 Berri. Tél. Mds, 2015. 99-ma-j-s-24 fs

SEPTIEME GARÇON — Tous ceux qui souffrent physiquement ou moralement, tous ceux que la science a abandonnés sans espoir de guérison, envoyez votre adresse et un timbre, pour des renseignements plus détaillés. Absolument gratis — Aimé Leroy, Boîte 215, Coaticook, P.Q. 144-3

DIVISION ST-ANTOINE

M. PERCY C. RYAN, INVITE A SE PORTER CANDIDAT A LA SUCCESSION DE FEU M. C. B. CARTER.

Deux groupes d'électeurs de la division St-Antoine se sont rendus, hier, chez M. Percy C. Ryan, avocat, pour lui offrir la candidature à la Législature de Québec, en remplacement de feu l'échevin Carter.

M. Ryan a demandé quelques jours de réflexion avant de donner une réponse définitive. Une assemblée des électeurs de la division St-Antoine sera convoquée dans quelques jours à la salle Roby, alors qu'il fera connaître sa décision.

M. Ryan est un jeune, mais un de ceux qui ont su faire leur marque par leur talent et leur travail. Il a été élu, il y a quelques années, président du jeune Barreau. C'est lui qui fut chargé de défendre les intérêts des propriétaires de la rue St-Antoine, lorsque l'expropriation de cette rue fut discutée devant le comité de la Législature de Québec. Il figure également dans la cause en annulation de l'élection de l'échevin Nault.

Si M. Ryan accepte la candidature dans St-Antoine son programme sera le suivant: il sera indépendant. Il sera en faveur de la diminution des impots. Il travaillera pour faire obtenir justice aux propriétaires de la rue St-Antoine, dépouillés, dit-il, de leurs propriétés sans qu'ils reçoivent une indemnité raisonnable

Maisons d'Education

ECOLE COMMERCIALE Pratique
A ST-HYACINTHE

Institution pour les jeunes gens des deux sexes qui veulent s'initier rapidement aux affaires.

DUREE DES COURS: 8 A 10 MOIS

MATIERES ENSEIGNEES

Arithmétique, tenue des livres, calligraphie, clavigraphie, sténographie française et anglaise, correspondance, langue française, langue anglaise. Le cours régulier commence lundi le 3 septembre.

Ecrivez pour renseignements.
PROF. B. LALIME,
135--1m. St-Hyacinthe.

Collège Commercial de St-Remi
Cté. Napierville.
(Sous la Direction des Clercs de St-Viateur)

La rentrée des élèves aura lieu mercredi, 5 Septembre. Prospectus envoyé sur demande. J. B. MANSEAU, Pr. S. V., Direct. 135-m-j-s-1 ms

International Business College
198 Ste-Catherine Ouest, Montréal

COURS COMMERCIAL, STENOGRAPHIE, CLAVIGRAPHIE, TELEGRAPHIE. Attention toute spéciale à l'enseignement PRATIQUE de l'anglais aux canadiens - français. Enseignement individuel. OUVERT TOUT L'ETE. Prospectus sur demande. jno CAZA ET LORD, Directeurs.

Université Catholique d'Ottawa
Sous le contrôle des RR.PP. Oblats

Avec pouvoir reconnu par l'Eglise et l'Etat, de conférer les grades universitaires.—Programme d'études en anglais et en français. Strictement en conformité avec les besoins de notre époque.

Cours de théologie, philosophie.

Cours classique, commercial et préparatoire.

Personnel de cinquante professeurs expérimentés.

Bâtisses, magnifiques, spacieuses, et à l'épreuve du feu; avec chambres privées, bains, etc.

Musée, laboratoire de physique, chimie et minéralogie des plus complets.

Pour l'annuaire ou plus amples détails, s'adresser au Rvd. Père Recteur, Université d'Ottawa, Ottawa.

Ouverture—premier mercredi de Sept. 145-13—C. 18,28

COLLEGE SAINT-JOSEPH
BERTHIERVILLE

Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur. Cours commercial et académique complet—français et anglais.

L'entrée est fixée au 5 septembre.

Prospectus envoyé sur demande.

J. A. CHARBONNEAU, C.S.V. Directeur.

145-14,16,18,21,23,25,26,30,1.4

UN VASTE COMPLOT

(Suite de la 1ère page)

du parti de la régénération, qui se fusionneront probablement aux conservateurs, que la coopération de l'aile droite des démocrates constitutionnels soit obtenue ou refusée.

UN SYMPTOME SIGNIFICATIF

du changement radical dans la situation produit par le fiasco de la grève générale est le fait que la majorité des chefs démocrates socialistes, qui étaient il y a deux semaines ses promoteurs les plus actifs, concentrent maintenant toute leur attention sur les prochaines élections et ont déjà commencé à étudier la situation dans l'intérêt de leurs candidats.

Le premier numéro du "Poniedielnik," qui a pris pour devise: "Travail et Liberté," a été confisqué aujourd'hui.

Trois officiers de police ont été assassinés hier soir à Saint-Pétersbourg, un à Moscou, et trois à Kazan.

Une foule de jeunes gens d'un village voisin ont attaqué la voiture du capitaine de police Vishnaskoff hier. Plus de cinquante coups de fusils ont été tirés. Une dame qui se trouvait dans la voiture a été blessée.

Le capitaine n'a eu aucun mal.

Tcherningow, 14.—Au cours d'une interrogation à la préfecture de police de Borsenon un révolutionnaire arrêté en rapport avec les dernières émeutes a tué d'un coup de revolver le chef de la police locale et s'est suicidé.

Cronstadt, 14.—Le procès par la cour martiale du premier groupe de matelots révoltés a eu lieu hier. Les procédures ont eu lieu à huis clos et même les officiers audessous du rang de colonel n'étaient pas admis.

LES ELEPHANTS DE THOMPSON

Allez au Parc Sohmer cette semaine, voir les 4 éléphants de Thompson, dans leur partie de boxe, sauts périlleux, parade militaire, etc., etc. 145-1

FETE CHAMPETRE

Une des excursions les plus populaires de la saison, sera celle organisée par l'Union Nationale française, pour aller visiter les navires et les marins français à Québec. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, il y aura dimanche, une grande fête champêtre à Québec, à laquelle participeront les marins: et, au cours de cette fête, la musique du vaisseau amiral donnera un concert. Toutes les musiques de la marine française sont très réputées, mais on nous assure que celle du "Desaix" compte parmi les supérieures.

Le départ du "Beaupré" aura lieu samedi soir et le retour lundi matin, de façon à pouvoir faire le trajet de jour.

ST-AGNES DE DUNDEE

Correspondance spéciale à "La Patrie"

STE-AGNES, 14. — M. J. C. Désautels sous-chef de la compagnie des chars Urbains pour la division St-Henri, et son épouse, sont en villégiature, chez M. Ambroise Pilon, de Ste-Agnès de Dundee, pour une quinzaine de jours.

FEU L'ECHEVIN CARTER

LE CONSEIL DE VILLE, LE BARREAU ET NOMBRE D'AUTRES CITOYENS LUI RENDENT UN SUPREME HOMMAGE.

Les funérailles de l'échevin C. B. Carter ont eu lieu hier après-midi.

Conformément au désir du défunt, la cérémonie funèbre fut empreinte de la plus grande simplicité, mais elle devint très imposante par le nombre et la distinction des citoyens qui ont accompagné le regretté disparu.

Le cortège se forma devant le domicile du défunt, No 116 rue Crescent, et se rendit à l'église anglicane St. James the Apostle, à 2 heures.

Le Rév. Ellegood officiait.

Après le service la dépouille mortelle fut escortée jusqu'au cimetière Mont-Royal.

Le deuil était conduit par MM. C. et H. L. Johnson, beau-frères du défunt, le capt. Armstrong, neveu, A. L. Pacaud, son cousin, et MM. Goldstein et P. Boullac, associés légaux du défunt.

On remarquait dans la suite, les hons. Weir et McCorkill, les hons. juges Loranger, Robidoux, St-Pierre, Davidson, l'ex-maire Laporte, les échevins Larivière, Dagenais, Houlé, Labrecque,

W. H. Scroggie
(LIMITÉE)

Rues Ste-Catherine, Universite et Victoria.

TAPIS, VALEURS DE 25c ET 50c

Une visite à notre Section des Tapis—un examen des marchandises—la considération des valeurs immenses pour des prix minimes, tout cela suffira pour assurer l'écoulement rapide de ce qui reste de ces valeurs exceptionnelles.

Un fait certain, c'est que vous n'aurez jamais vu un étalage plus attrayant de Couvertures de plancher.

Un lot très choisi de Tapis Teints en laine, pleine largeur d'une verge, mercredi, la verge 25c

EPAIS LINOLEUMS EN LISSE

Superbes dessins floraux, 2 verges de largeur, parfaitement de saison, mercredi, la verge 25c

NATTES DE PORTES EN FIL D'ACIER

Nattes de porte en fil d'acier, La sorte qui ne s'use jamais. prix spécial, mercredi, chaque 50c

NATTES AXMINSTER

Superbes Nattes, bouts frangés, 12 x 30 pouces. Mercredi, chaque 50c

BAGUETTES D'ESCALIER

Fini chêne antique—30 pouces, complètes avec splendides attaches. Mercredi, la douzaine. 50c

NATTES JAPONAISES

Nattes Japonaises très jolies et très durables, grandeur 16 x 36 pouces mercredi, 3 pour 25c

TABOURETS

Tabourets bien faits et solides avec fond en cuir émaillé, tous faits avec des pièces des meilleurs tapis. Mercredi, chaque 50c

UN EVENEMENT SENSATIONNEL A PROPOS DE COUVERTURES

Les Merveilleuses Valeurs de 50c

Il n'est pas trop tôt pour acheter vos couvertures d'automne ; c'est le temps propice pour vous en procurer la quantité nécessaire, surtout avec de telles réductions de prix.

15 paires de couvertures pure laine, de toutes pesanteurs et dimensions, un peu souillées par la manipulation. On ne vit jamais plus belle laine croître sur le dos d'une brebis, et cette dernière fait se pendre assurément si elle savait à quel prix de vente est offert le produit de sa toison. Pour écouler le lot nous les offrons à la livre 50c

MADAME CRAIGIE

Londres, 14.—Madame Pearl Mary Teresa Craigie (John Oliver Hobbes) est décédée. C'était une romancière anglaise bien connue. Elle sera inhumée dans le cimetière catholique de Kensal.

LIGNE ALLAN

Avaries générales — Steamer "Hibernian" — Avis important aux consignataires.

Ce vaisseau a été reconduit à Londres à cause des dommages survenus à la suite d'une collision avec le steamer "Warnow" et certaines dépenses générales d'avaries ont été encourues.

Les consignataires sont priés de s'adresser au bureau de MM. BOYD, PHILLIPS & CO., 30 RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, pour signer le certificat d'avarie, fournir des copies certifiées de leurs envois et faire un dépot de cinq pour cent en rapport avec les charges d'avaries générales.

Signé
H. & A. ALLAN,
Agents.
145-3

NOYADE A BERSIMIS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14. — On rapporte de Bersimis qu'un jeune homme de 22 ans, Louis Gagnon, employé au service télégraphique du gouvernement, s'est noyé dimanche après-midi. Il traversait le chenal en compagnie de M. A. Maloney, télégraphiste, pour se rendre au village des sauvages lorsque l'embarcation a chaviré.

Le jeune Gagnon, qui ne savait pas nager, s'est noyé. M. Maloney a été sauvé avec beaucoup de difficultés. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé. Le jeune Gagnon était le fils de M. Gagnon, agent des sauvages à Bersimis.

EST-CE UN SUICIDE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

HULL, 14 — L'inconnu que la PATRIE annonçait hier comme ayant été tué par le convoi du Pacifique Canadien, en gare de Venosta, se nomme Moses McAfee, domicilié à Maniwaji. Il était employé comme homme de section par la compagnie du Pacifique. D'après les apparences, les autorités se trouvent en présence d'un suicide inexplicable.

McAfee était âgé de 40 ans et père de cinq enfants en bas âge.

L'enquête du coroner se poursuit,

UNE VIEILLE HABITUEE

Qui s'y connait

Une femme qui fait usage de Postum Food Coffee depuis son apparition sur le marché il y a 8 ans, connaît par expérience la nécessité d'employer du Postum à la place du café, si l'on tient à avoir une bonne santé et un cerveau sain.

Elle dit: "Dans les premiers temps que Postum parut sur le marché, je souffrais de dyspepsie nerveuse et mon médecin m'avait dit à maintes reprises de rompre avec le thé ou le café. Finalement, je résolus de suivre son conseil et d'essayer Postum ; m'étant procuré un échantillon, et l'ayant fait préparer avec soin, je le trouvai délicieux au goût. Je continuai donc d'en prendre et ses bienfaisants effets ne tardèrent pas à me convaincre de sa valeur, car la nervosité et la dyspepsie étaient disparues.

"Mon mari avait été, toute sa vie, un buveur de café, jusqu'à ce que ses nerfs furent terriblement affectés. Je lui persuadai de faire usage de Postum et ce fut facile de le convaincre car Postum est si délicieux. Il fit merveille dans son cas.

"Nous nous aperçûmes bientôt que Postum n'excite, ni ne déprime et qu'il n'est pas stimulant, au contraire, il renforcit graduellement et sûrement l'estomac et les nerfs. Bref, toute notre famille fait usage de Postum depuis 8 ans et en a retiré les plus grands bienfaits comme le prouve notre santé parfaite et nous avons constaté une amélioration inespérée dans notre force cérébrale et nerveuse". Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

L'usage de Postum à la place du café augmente toujours la force cérébrale et nerveuse, et quelquefois agit d'une manière vraiment remarquable.

Voyez dans les paquets le petit livre : "The Road to Wellville".

148-1

MORT TRAGIQUE

DU JEUNE L. P. CHAMPAGNE, A ST-PLACIDE — UN ACCIDENT DE CHASSE.

(Correspondance spéciale à la "Patrie")

RIGAUD, 14. — M. Louis-Philippe Champagne, fils de M. Charles Champagne, régistrateur de Montréal Est, a succombé, hier après-midi, à une blessure qu'il s'était infligée peu de temps auparavant, et son décès a causé une peine profonde à Rigaud et dans les paroisses environnantes.

Le jeune Louis-Philippe Champagne, 18 ans, et son frère, âgé de 15 ans, étaient partis en chaloupe, hier, vers 3 heures de l'après-midi dans le but

LOUIS PHILIPPE CHAMPAGNE.

de chasser du côté de l'Ile Jones, sur l'Ottawa. Louis-Philippe avait déposé au fond de la chaloupe sa carabine chargée. Arrivé à l'île il sauta à terre, mais son arme qu'il tenait à la main s'accrocha à quelque objet, le coup partit et l'infortuné reçut toute la charge dans le bras.

Comme ils étaient seuls dans l'île, les deux frères décidèrent de se rendre à St-Placide, chez un médecin ; mais le plus jeune seul dut se mettre aux rames. Louis-Philippe, qui perdait beaucoup de sang, gisait au fond de l'embarcation.

A St-Placide, le blessé étant très affaibli par la perte de son sang, on se hâta de chercher un prêtre et le R. P. Labelle, d'Oka, vint administrer les derniers sacrements à M. Champagne qui fut transporté chez le docteur Wilson.

Mais celui-ci était absent.

Cependant, le jeune Raymond Champagne téléphonait la triste nouvelle à ses parents et bientôt, ceux-ci arrivaient avec le docteur Montpetit, de Rigaud, qui prodigua, mais inutilement, ses soins au blessé.

Louis Philippe Champagne expira vers 6 heures.

Ce matin ses restes mortels ont été transportés à Rigaud.

M. et Mme Charles Champagne ont les sympathies de tout le monde dans la terrible épreuve qu'ils traversent.

IMPRUDENCE FATALE

L'ENQUETE DU CORONER SUR LA MORT DES DEUX VICTIMES DE L'EXPLOSION DE TAWACHICHE.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SAINTE-THECLE, 14. — M. le coroner Vanasse, de Saint Maurice, a tenu une enquête sur la mort des nommés J. Henderson, du Sault Ste-Marie, et J. Ryan, d'Ottawa, qui ont été tués le 9 courant, près de Tawachiche, à 8 milles de Sainte-Thècle, par une explosion de dynamite, en travaillant à la construction du Transcontinental.

L'enquête a révélé que les deux victimes avaient perdu la vie par leur propre imprudence. Une cartouche de dynamite n'ayant pas fait explosion, ils se sont approchés pour se rendre compte du retard et ce mouvement irréfléchi a causé leur perte.

Samedi matin un service a été chanté à Sainte-Thècle pour J. Ryan. Quant à Henderson, comme on n'a trouvé sur lui aucun objet religieux on a pensé qu'il n'était que catholique.

L'ALLIANCE NATIONALE

Voilà une institution dont les catholiques de langue française ont droit d'être orgueilleux et fiers. Bien qu'elle n'ait que treize ans d'existance, depuis au-delà de six ans, elle possède le plus fort capital au prorata de ses assurances en force et son succès financier est sans précédent dans l'histoire de la mutualité.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les chiffres suivants que nous extrayons de la Revue mensuelle de juillet, pour se confirmer qu'elles est destinée à devenir l'une des plus grandes institutions du genre sur le continent américain.

ETAT FINANCIER AU 31 MAI 1906

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 avril 1906	$573,807.13
Produit des contributions	14,490.93
Intérêts	142.62
	$588,440.68

DEBOURSES

Par bénéficiaires et héritiers	$ 8,474.55
Par balance au 31 mai 1906	579,966.13
	$588,440.68

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 avril 1906	$ 13,655.71
Produits des contributions	879.00
Intérêts	3,00
Divers	23.50
	$ 14,561.21

DEBOURSES

Par bénéfices	$ 615.60
Par réserve	12.00
Par caisse générale 5 p.c. des contributions	43.95
Par balance au 31 mai 1906	13,889.66
	$ 14,561.21

CAISSE GENERALE

Recettes	$ 1,140.28
A balance au 1er mai 1906	8,620.16
	$ 9,760.44

DEBOURSES

Déboursés	$ 1,852.21
Par balance au 31 mai 1906	7,908.23
	$ 9,760.44

RESUME

Balance caisse de dotation	$579,966.12
Balance caisse C. des malades	13,889.66
Balance caisse Générale	7,908.23
Balance caisse d'Epargne	30,965.13
	$632,729.15

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	$ 20,500.00
Municipalités scolaires	49,695.72
Municipalités	26,320.00
Prêts hypothécaires	519,238.40
Banques Hochelaga, Provinciale et Nationale	17,371.69
Chèques chargés	145.65
	$633,261.46
Cercles, etc. Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	532.31
	$632,729.15

Montréal, 31 mai 1906.

En foi de quoi nous avons signé.

L. J. D. PAPINEAU, S. G.
A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct.

O. BOURDON, Auditeur
J. A. MIGNAULT, Auditeur

Nombre de membres.

Son certificat de dotation accorde les bénéfices suivants :

1o Le paiement du plein montant de l'assurance en cas de décès.

2o Le paiement de la moitié du certificat de dotation si le sociétaire est frappé d'invalidité.

3o Une pension de vieillesse de 1-10 du certificat, si le membre atteint l'âge de 70 ans.

4o Un certificat de participation acquise pour le sociétaire qui se retire après dix ans de sociétariat.

5o L'exemption des contributions par le membre frappé d'infirmité ou de ceux qui ont atteint l'âge de 70 ans.

Ce certificat répond presqu'à tous les inconvénients que l'on rencontre dans la vie de l'homme.

Elle possède aussi une caisse des malades organisée sur les bases les plus modernes et ceux de ses membres qui s'inscrivent à cette caisse, ont droit à une somme de $100 par année comme bénéfices en maladie.

Ce qui précède démontre qu'il suffit aux catholiques de langue française de s'unir et de s'accorder la confiance pour se donner les institutions dont ils ont besoin.

COMMERCE

MARCHES AUX GRAINS

AVOINE — Marché tranquille, prix sans changement. Nous cotons : No 2, 38c ; No 3, 37c ; No 4, 36c le minot en magasin.

FARINES — Les prix sont les mêmes qu'hier.

FOIN — Marché ferme sur place aux cotes suivantes : No 1, $10 à $10.50 ; No 2, $9 à $9.50 ; trèfle mêlé, $8 à $8.50 ; trèfle pur, $7 à $7.50 au char.

PROVISIONS — On signale, ce matin, une autre baisse de 10c à 15c le 100 livres pour le porc vivant, dont la demande est assez bonne. Quelques lots choisis, pesés aux chars, ont été vendus de $7.50 à $7.60 le 100 livres. Le porc frais tué à l'abattoir se vend encore à $11 le 100 livres.

PRODUITS LAITIERS

FROMAGE — Marché fort. Affaires actif. Nous cotons : Ontario, 12 3-8c à 12 1-2c ; Cantons de l'Est, 12 1-8c à 12c. Au bateau, hier, on a vendu 11 3-4c à 12 7-8c.

BEURRE — Marché tranquille, mais ferme. Nous cotons : premier choix, 22 1-2c à 22 3-4c ; bon à choix, 21 1-4c à 22 1-2c. A Sherbrooke, hier, le beurre s'est vendu à 22c pour frais et salé ; le fromage s'est vendu à 11 13-16c.

MARCHE AUX BESTIAUX

A l'abattoir de l'Est, on a reçu, hier, 1,200 bestiaux, 50 vaches, 900 moutons et agneaux et 200 veaux. Le bœuf de choix s'est vendu à 4 3-4c et 5c ; de bonne qualité, de 4 1-4c à 4 1-2c ; assez bon, 3 3-4c à 4c ; commun, 3c à 3 1-2c ; qualité inférieure, 2 1-4c à 2 3-4c la livre. La demande pour le mouton et l'agneau a été bonne, et les prix ont été fermes. Le mouton s'est vendu de 3 1-2c à 4 1-4c la livre et l'agneau de $2.25 à $3.25 la pièce. Le veau s'est vendu de $3.50 à $10 pièce. Quant aux vaches, les prix ont varié de $25 à $30 pièce.

A CHICAGO

Marché tranquille avec légère tendance à la baisse. Nous cotons :

BLE — Septembre, ferme à 75 1-4, ouvre à 76 1-8, fermé à midi 76 1-8 ; décembre, ferme à 76 1-8, fermé à midi 74 3-4 à 74 5-8.

BLE-D'INDE — Septembre, ferme à 49 1-2b, ouvre à 49 3-8, fermé à midi 49 1-2 ; mai, ferme à 46 3-8b, ouvre à 45 1-2, fermé à midi 45 3-8.

AVOINE — Septembre, ferme à 31 1-2b, ouvre à 31 1-2, fermé à midi 31 1-8 à 31 1-4.

A WINNIPEG

Marché assez ferme et modérément actif. Nous cotons :

Août, ferme à 74b, ouvre à 74, fermé à midi 74 ; octobre, ferme à 72a, ouvre à 71 7-8b, fermé à midi 71 3-4b ; décembre, ferme à 71 1-2a ; ouvre à 70 1-4, fermé à midi 71 1-8b.

FINANCES

LE TORONTO

Recettes du Toronto Ry., durant la semaine finissant le 11 août:

1906	$62,429
1905	55,989
Aug.	$ 6,740

RECETTES DU C.P.R.

Le dividende ordinaire est déclaré.

A l'assemblée des directeurs du Pacifique tenue hier après-midi, un dividende de deux pour cent a été déclaré pour le semestre finissant le 30 juin, sur les actions privilégiées. Un dividende de trois pour cent a été déclaré pour la même période sur les actions ordinaires.

Les résultats pour l'année fiscale finissant le 30 juin dernier se chiffrent comme suit :

Recette brutes	$61,669,758
Recettes nettes	22,978,330
Frais d'exploitation	38,698,446
Recettes nettes des steamers en excédent du montant figurant dans les rapports mensuels	6
Revenus d'autres sources.	1,316,870
Revenu net total	24,942,760
A déduire, charges fixes	8,350,545
Revenu net total	24,942,760
A déduire, montant transféré au fonds de remplacement des steamers	500,000
Revenu net pouvant être affecté aux dividendes	16,012,216

Après le payement de tous les dividendes déclarés pour l'année fiscale, le surplus de l'année mis en réserve est de $8,268,080.

BAISSE DU C. P. R.

L'ASSEMBLEE D'HIER DESAPPOINTE LES GENS DE WALL STREET — ON CROYAIT A UN BONUS DE LA COMPAGNIE.

Le résultat de l'assemblée du C.P.R., hier après-midi, a causé quelque désappointement dans Wall Street.

Depuis quelques semaines, on le sait, la rumeur circulait avec persistance que le dividende de la compagnie serait augmenté, ou qu'un bonus serait voté aux actionnaires.

Ici, à Montréal, on ne prenait pas au sérieux cette rumeur, bien qu'elle ait eu pour effet de faire monter le C.P.R., de trois à quatre points.

Dès l'ouverture, ce matin, le Pacifique est descendu à 166 1-2, soit environ deux points plus bas qu'hier, et il toucha dans la suite 166 7/8.

Cette réaction a provoqué chez les autres valeurs une légère tendance à la baisse.

Le New York Central, l'Union et le Southern Pacific ont perdu chacun une fraction.

Le Brooklyn R. T., est tombé à 74-7-8, mais cette baisse est indépendante de celle du C.P.R. Comme nous l'avons dit, hier, la décision des tribunaux contre le B.R.T. a affecté cette valeur d'une façon sensible.

Le Delaware-Hudson, ouvert moins fort à 220 1-2, s'est raffermi à 222 3-4 vers midi.

Le Copper a fléchi d'une fraction, de même que le Smelters.

Ventes à midi : 826,600 parts.

A MONTREAL

Il n'y a presque rien à dire du marché local, tant il est inactif et sans importance.

Comme il fallait s'y attendre, le C. P.R. a conduit la fête. Cependant, il est resté au-dessous de la haute cote qu'il a touchée hier. En effet, 200 parts ont changé de mains à 167.

Le Street Ry. a été négligé, mais ferme à 279 1-4. Cent parts furent vendues à cette cote.

L'Havana pref. s'est maintenu à 90, de même que les bons du Scotia à 100, dont il s'en est vendu pour $2,000.

Les actions de la banque Merchants, qui vient de porter son dividende à huit pour cent, sont toujours en honneur. Ce matin, 100 autres parts changeaient de mains à 184 1-2 et 185.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—200-167, 75-166¾.
St. Ry.—100-279¼.
Havana Pfd.—25-90.
Iron Bds.—$1000-83½.
Scotia Bds.—$2000-100.
Mer. Bk.—3-176½, 10-175, 30-174—, 60-176½.

VENTES DE L'APRES-MIDI

M.S.R.—25 à 279 1-4, 11 à 279, 10 à 279.
C.P.R.—25 à 166 3-4.
Mexican—200 à 56.
New C.P.R.—50 à 168 1-4.
Ogilvie Pref.—100 à 124.
Mexican Power Bonds—$000 à 79.
Power—25 à 96 1-4, 10 à 96 1-2.
Sovereign Bank—50 à 230 bid.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 14 Aout 1906

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach
Bell Telep.	155	150	Banks—		
Can. Pacific	167	166¾	B. N. Am.	...	144
Detroit Ele.	94½	93¾	Commerce.	177	175½
Dom. Coal c	77	75	Dominion.	...	...
do pref	116	114¾	Est. Towns	...	158
D.I. & S.c.	29½	28¾	Hochelaga	155	...
do pref	78¾	77½	Imperial.	233	230
Duluth c.	19¾	18¾	Merchants	174¾	174½
do pref	40	33	Molson.	227	225
Halif. E.R.	107	102	Montreal.	256	255
Havana E.	55	49	Nationale.	...	...
do pref	91	90	Nov. Scotia	300	277½
Ill. Tr. Pf.	...	94	Ontario.	...	...
Inter. Coal	86	75	Ottawa	...	...
do pref	...	...	Quebec.	...	143½
L. of W.c.	90	87½	Royal.	240	234
do pref	110	110	Sovereign.	140	138
Laur. Pulp	100	99	Standard.	...	...
do pref	114	110	Toronto.	...	223
MackayCo.	75	73½	Union.	165½	164
do pref	73½	73	Cottons—		
Mexican L.	57½	56½	Can. Col.	60	44
Mont. & St.	156	151	Dominion.	102	100
M.L.H. P.	96½	96	Montreal.	127½	125½
M. L. & M	...	134	Bonds—		
M. S. R.	279½	279	Bell Tel.	108½	...
M. S. W.c.	...	103	Can. C.C.	100	96½
do pref	110	...	Dom. Coal	...	...
Mont. Tel.	170	167½	Dom. I. & S.	84	83
N. O. T. &			Hav. E. R.	94	91
Light	31	29	L. of Wood	112	109
Nova S. S.C.	71	69½	Laur Paper	...	...
do pref	125	120	Mex. C. L. Co	79¾	77½
N.W. Land	...	675	M. L. P. & P	79½	78½
Ogilvie Mill	...	250	Mt. L. H. & P	101½	99
do pref.	127	124	M. S. R.	...	104½
R. & O. N	36	34	N. S. Steel C	...	108½
Sao Paulo.	136½	135½	Ogilvi-Mill	118	115
St. Jh. R. R.	110	108	Price Bros	106	...
Toledo E.R.	33¼	28½	Sao Paulo.	95	93
Tor. S. R.	118	116½	Tex. Sec. A.	96	93
Trinidad.	90	...	" B.	97½	93
Twin C. Rit	114	112	" C.	97½	93
W. India.	...	46	" D.	97½	93
Winnipeg.	...	...	Win. Elec	...	106
Win d. Hil.	...	100			

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

1 P.M.	URS.	Ouv.	1 P.M.	VALEURS.	Ouv.	VALE
Am. Car F.		39¾	39½	La & Nash	...	...
do	pf.	101	101	Mann Elev	...	...
Am. C. Oil		32½	32½	Mex. Pac.	26	25¾
Am Loc Co		69¾	69¾	Metropolit.	...	...
A. Is. Cop.		103¾	104	Nor. & W.	92¾	92¾
Am Sme. C		154	153¾	N. St. P. & M.	...	...
do	pf.	...	...	do pf.	...	...
A. Sug R.C.		136½	136½	N Y C & H.	141½	140¾
A. T. & S. F.		95¾	95¾	N Y. O. & W	17¾	17¾
do	pf.	...	...	Nat. Lead c	79¾	79¾
Balt & Ohio		121¾	121¾	Pacific mail	35¾	35¾
B. R. T.		75¾	74¾	Penn. R. R.	135¾	135¾
C. & A. Co		...	...	P. Steel car	58	58
Can. Pac.		166½	166¾	People Gas	91	91
Ches & Ohio		61¾	61¾	Phil. & R.	132	131¾
C. & N. W.		185¾	185¾	do 1 pf	...	...
C. M. & St. P.		188	187¾	do 2d pf	...	...
C. C. C. & N. Y.		130¾	130¾	R. Island c	29¾	29¾
Col. F. & I.		55	54¾	South R. co	37¾	37¾
C. C. C. & St. L.		95	95	do pf	99¾	99¾
D. L. & W		...	...	South Pac.	79¾	78¾
Del. & Hud		230½	222¾	Ten C. & I.	...	...
Det. U. Ry.		...	...	Texas Pac.	33¾	34¾
D. & R. G. Co		43¾	44½	Twin City.	112¾	112¾
do	pf.	...	...	U. S. L. C.	...	...
D. S. S. & At.		...	...	do pf	...	...
do	pf.	...	...	U. S. S. com	41¾	41¾
Erie Hall'd		43¾	43¾	do pf	106½	106½
do	1 pf	71	71	U. S. Rubb.	...	...
do	1 pf	79¾	79¾	U. Pacif. C.	158¾	157
Great West.		...	...	do pf	...	...
Gen. Elec.		...	...	Wabash	...	...
Hav. Com.		53	53	do pf	47	47
do	pf	...	...	West U tel	...	...
Ill. Cent.		...	...	Wis. Cent.	25¾	25¾
Kan. & T. Co		35¾	35			
do	pf	69¾	69¾			

LE GENERAL DES JESUITES

Son élection aurait lieu le 8 septembre

ROME, 14. — La compagnie de Jésus se prépare activement à l'élection du nouveau général de son ordre.

L'Amérique sera représentée par le Provincial du Maryland et celui du Missouri qui représentent 1,750 Jésuites.

L'élection aura lieu le 8 septembre.

TROUPE D'ELEPHANTS

A-t-on jamais vu des éléphants faire des sauts périlleux ? Non ! Eh bien, allez voir ceux du prof. Thompson, au Parc Sohmer et vous serez épatés.

145-1

BRYAN EN AUSTRALIE

Paris, 14.—M. Bryan, confirme l'information venant de Melbourne, disant qu'il a l'intention de visiter l'Australie. Il partira aussitôt après les élections de novembre. Il s'embarquera à San Francisco.

Service Financier à l'Etranger

Les relations de la Banque "Sovereign" avec les pays étrangers fournissent aux importateurs, Exportateurs et Manufacturiers une facilité exceptionnelle pour la gestion prompte et certaine de leurs affaires à l'étranger.

DEPARTEMENT D'EPARGNE
LA BANQUE QUI PAIE INTERET
4
POUR L'ANNÉE.
A TOUTES LES SUCCURSALES

Transferts Télégraphiques et par cable à tous les pays du monde. Lettres de crédit émises, et mandats payables partout. Lettres de change émises et collections faites aux conditions les plus faciles.

The Sovereign Bank of Canada.

Bureau Principal : 232-236 Rue St-Jacques.

Succursale de l'Ouest, 2608 Ste-Catherine, Coin Guy.

Les faits suivants ont été prouvés au sujet de la

Manufacturers Life

(1) Ses dépenses pour l'administration sont spécialement basses.

(2) Son actif est placé avec garanties de premier ordre.

(3) Ses placements ont été profitables et sa solidité financière est exceptionnellement puissante, son surplus sur le compte des détenteurs de polices étant d'au-delà de $906,912.

(4) De fait, c'est une compagnie qui donne une très grande satisfaction à ses détenteurs de polices.

Bureau Chef : TORONTO, Canada.

BUREAUX-SUCCURSALES :

260 rue St-Jacques, Montréal, 133 rue St-Pierre, Quebec, Richmond et Sherbrooke.

30-j-14-a

Importante Vente au Commerce

— DE —

Tapis, Prelarts, Meubles, Rideaux, Draperies, Materiaux pour rembourrages

ETC.

Se montant en tout à $55,920.82, plus ou moins

Nous avons reçu instructions des directeurs de

LA THOMAS LIGGET LIMITED

d'offrir en vente par soumissions, (en bloc), le stock roulant, consistant en une ligne bien assortie de tapis, rugs, carpettes artistiques de moyenne et de première qualité, ainsi que linoléums, draperies, rideaux, etc., dont un grand nombre ayant été importés récemment d'après d'anciens contrats, ont fort augmenté en valeur, contenu dans l'édifice maintenant occupé par la dite maison, et portant les Nos 604-606 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Le stock et l'inventaire pourront être examinés sur les lieux, en tout temps après cette date. On pourra voir l'inventaire aux bureaux des soussignés, et au bureau de Watson Smoke & Smith, avocats, Toronto.

Des arrangements satisfaisants peuvent être passés pour le loyer de l'édifice actuel.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 15ème jour d'août, 1906, et devront être remises avant cette date entre les mains des soussignés.

McLENNAN, HOWARD & AYLMER, Procureurs.

86 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

189-7

OFFRES DE PIANOS

Piano Carré Collard - $30
$2 comptant et 50c par semaine

Piano Carré Chickering $80
$5 comptant et 75c par semaine

Piano Droit Lindsay - $150
$10 comptant et $5 par mois.

Piano Droit Schaeffer - $175
$10 comptant et $6 par mois.

Pianiste Automatique Apoloette - - - - $150
$50 comptant et $20 par mois.

Piano Droit Heintzman $310
Presque neuf, $20 comptant et $9 par mois.

C. W. LINDSAY,
LIMITEE
512 rue Ste-Catherine Ouest,
3 portes à l'ouest de la rue Peel
144-2

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant à l'endos : "Soumission pour ateliers", seront reçues à ce bureau jusqu'à la 16ème heure, mardi, le 28e jour d'août 1906, pour la construction et l'érection d'un atelier de réparations pour wagons à passagers, d'un atelier de peinture et d'un entrepôt dans la cour du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, Nouveau-Brunswick.

Les plans et devis des travaux pourront être vus à et après cette date, au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Chemins de fer et Canaux, à Ottawa ; au bureau du gérant général des Chemins de fer du Gouvernement, à Moncton, N.B. ; et au bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de la Province de Québec, No 2, Place d'Armes, Montréal, où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 10 août 1906.

Les journaux insérant cette annonce sans y être autorisés par le Département, ne seront pas payés.

145-5

LE ROI EDOUARD

LONDRES, 14.—Le roi Edouard quitte la capitale aujourd'hui pour le continent. Sa majesté s'embarquera à Flushing sur le yacht Royal Victoria et Albert qui sera escorté par deux croiseurs anglais. On attache la plus grande importance à l'entrevue du Roi d'Angleterre et du Kaiser qui doit avoir lieu le 15 août.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée et le rhume. l.ma.j.n.o.

NOUVEAUX ATELIERS DE L'I.C.R.

Moncton, N.B., 14.—La première pierre des nouveaux ateliers de l'I. C. R. a été posée hier, par l'honorable M. Emmerson. Les ouvriers de la compagnie ont eu congé et la ville entière avait un air de fête.

Parmi les personnages officiels présents, se trouvaient le ministre des chemins de fer, les sénateurs Mitchell, de Montréal, et Sweeney de Moncton, le maire et les échevins de Moncton. M. Emmerson prononça un discours dans lequel il prédit la grandeur future de Moncton, lorsque le C. T. P. y viendrait.

Le sel vous cause-t-il des ennuis ? Devient-il humide et durcit-il ? Alors vous ne faites pas usage du SEL DE TABLE WINDSOR. Il ne se forme jamais en pain.

PAR MARCOTTE, FRERES

VENTE AU COMMERCE

A nos Salles rue St-Jacques

MERCREDI 15 AOUT

A DIX HEURES

550 pièces de meltons, beavers, tweeds, étoffes à manteaux et pour habillements, gilets et manteaux, hardes de confection, casquettes, cravates, chemises, sous-vêtements, bas et chaussettes, corsets, étoffes à robes, rubans, mouchoirs, gants, parapluies, robes de chambre pour dames et messieurs, gilets de fumeurs, dentelles, faux-cols, boutons, doublures, toile, fil, etc.

Aussi, 50 caisses d'articles variés, jardinières, objets de fantaisie, etc.

Sans réserve et en lots au commerce.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
11-14

Avis de Dividende

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent (1 3-4 p.c.) sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 août prochain et sera payable au bureau principal de la banque en cette ville et à ses succursales, le et après samedi, le premier jour de septembre prochain aux actionnaires inscrits au registre le 17 août. Par ordre du Conseil de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant général.
135—m.j.s. 1m.

Emmagasinage pour objets en argent

ET AUTRES VALEURS

Cherchez-vous un endroit sûr pour emmagasiner votre argenterie et autres valeurs durant juillet et août ?

Les voûtes de cette compagnie ont été spécialement construites à cette fin et elles sont ABSOLUMENT GARANTIES contre le feu et les voleurs.

Nous sollicitons l'inspection de nos voutes.

PRIX RAISONNABLE

MONTREAL TRUST AND DEPOSIT CO.,

1707 RUE NOTRE-DAME.
Téléphone Main 1672.
125-ma-sa.-jno.

The Royal Trust Coy

CAPITAL

Souscrit $1,000,000.00
Payé $500,000.00
Fonds de Réserve . . . $500,000.00

PRESIDENT

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mont-Royal, G. C. M. G.

VICE-PRESIDENT

Sir Geo. A. Drummond, K.C.M.G.

B. B. Angus.	Sir W. C. Macdonald,
E. S. Clouston,	H. V. Meredith,
K. B. Greenshields,	A. T. Paterson,
M. Hays,	R. G. Reid,
C. R. Hosmer,	James Ross,
A. Macnider,	Sir T. G. Shaughnessy,
Hon. R. Mackay,	Sir Wm. C. Van Horne, K. C. M. G.

BUREAU DE MONTREAL et voûte de Surété pour les Dépots :
Edifice de la Banque de Montréal,
109 Rue St-Jacques

Bureaux Succursales à Québec, Ottawa, Saint-Jean, N.B., et Winnipeg.

H. ROBERTSON,
Gérant.
-jno

MICHAUD FRERES & CIE

Exportateurs de Grains

Bureau : 91 rue St-Francois-Xavier

MONTREAL

22-mar-ven-jno

AVIS

Dans la succession de feu Joseph Elzéar Rioux, en son vivant marchand, de St-Philippe de Néri, dans le comté de Kamouraska.

Les créanciers sont requis de produire sous huit jours

Une Favorite a $1.45

Utilisée largement comme Chaise à Diner

Rappelez-vous que c'est une véritable chaise en bois courbé. Un article vraiment supérieur. Le bois employé pour sa construction est le fameux hêtre autrichien, qui est le seul bois pouvant supporter la forte tension de la courbure sans se fendre et que l'on polisse aussi parfaitement.

Indubitablement, elle fait une excellente chaise de salle à diner. Le siège est canné à la main, le cannelage en est très serré et mesure 16 pouces de diamètre. Le dos est haut et confortable. Les pattes lourdes et solides sont renforcées par un cercle en bois courbé.

La valeur est de $2.50 et le prix $1.45.

N. S. Valiquette LIMITED

PALAIS DE L'AMEUBLEMENT, - 471-477 STE-CATHERINE EST

LES MENACES S'ACCOMPLISSENT

M. Cordasco, depuis longtemps menacé de terribles vengeances par de mystérieux ennemis, reçoit un suprême avertissement

Et après quelques heures, un personnage se présente, qui lui laboure la figure d'un coup de couteau

L'homme qui fut pendant de nombreuses années le plus populaire de la colonie italienne à Montréal, Antonio Cordasco, a été dans la soirée d'hier la victime d'une tentative d'assassinat de la part de l'un de ses compatriotes. La main gantée de noir qui a frappé celui qui a été proclamé à maintes reprises le "Roi des Travailleurs" applaudissait naguère ce dernier.

Comme on peut en juger les temps sont changés pour Antonio Cordasco, le fameux brasseur d'affaires dont la chronique judiciaire s'est occupée pendant si longtemps.

Cordasco au cours de son active carrière depuis qu'il a mis les pieds en Canada s'est fait de nombreux ennemis. Il l'avoue du reste lui-même.

Les vicissitudes du "Roi des Travailleurs" commençaient, il y a deux ans environ.

Un matin, en se levant, Cordasco aperçut collée sur la porte de son domicile, 441, rue St-Jacques, une pancarte représentant une tête de mort, des ossements humains ainsi qu'un long poignard.

L'italien à la vue de la funèbre pancarte devint morose.

Il appela l'ex-détective Picard qui passait dans les environs et lui remit la pancarte en lui disant: "Picard, la mafia a juré ma perte. Un jour ou l'autre, je tomberai sous ses coups."

Le policier tenta de rassurer Cordasco en lui disant que les détectives sauraient bien découvrir et faire punir les chefs de la dangereuse bande qui menaçait ses jours.

L'italien secoua la tête, laissant entendre qu'il était aussi difficile d'empêcher les eaux du St-Laurent de couler que de mettre le grappin sur les partisans de la société secrète "La main noire."

Cependant Picard qui fut sans contredit l'un des plus habiles agents du chef Carpenter ouvrit une enquête, mais, ainsi que l'avait prévu Antonio Cordasco, cette enquête ne produisit aucun résultat.

De toute évidence la soirée d'hier avait été fixée par la mafia, cette terrible société secrète, pour l'immolation de Cordasco.

Il pouvait être 8 heures, quand un jeune italien d'une vingtaine d'années, frappa à la porte du domicile du "Roi des Travailleurs."

Cordasco alla lui-même ouvrir.

A la vue de son jeune compatriote, l'italien lui demanda ce qu'il désirait.

Le nouveau venu répondit qu'il avait besoin d'une enveloppe.

Je vais vous satisfaire tout de suite, dit Cordasco dont on connait la très grande obligeance, et il se dirigea vivement du côté de son secrétaire sur lequel s'entassaient de nombreuses enveloppes au chiffre de l'agent des travailleurs.

Tenez, mon jeune ami, dit-il, en lui remettant l'enveloppe, et si vous avez besoin d'écrire, vous trouverez sur ce secrétaire une plume et de l'encre.

Cordasco s'excusa ensuite pour aller répondre à un nouveau venu.

Le jeune italien attendit le retour du propriétaire. En apercevant ce dernier, il lui remit l'enveloppe et poliment il le pria d'écrire l'adresse lui-même.

Cordasco remarqua alors que la main qui lui tendait l'enveloppe était gantée de noir. Cependant, il ne conçut aucun soupçon.

D'ailleurs, l'étranger avait une douce figure, et dans ses grands yeux noirs ne brillait aucune lueur de colère ni de vengeance.

En prenant l'enveloppe, Cordasco dit en riant: Je veux bien vous être agréable jusqu'au bout.

Il s'assit devant son secrétaire puis s'emparant d'une plume il demanda quelle adresse il devait écrire.

Le jeune italien s'était levé. Au lieu de répondre à la question de Cordasco, il s'élança sur lui, et d'un coup de couteau il lui fit une large entaille à la joue.

Décidément, le meurtrier avait manqué son coup. C'était dans le cou même de sa victime qu'il aurait voulut planter son couteau.

Un léger mouvement de Cordasco lui avait sauvé la vie.

Le "Roi des Travailleurs" avait poussé un grand cri de douleur.

Quand à l'agresseur, il n'avait pas été lent à déguerpir. Et quand Cordasco se retourna pour faire face à son lâche compatriote, ce dernier avait déjà gagné la rue.

Aux cris de la victime, Mme Cordasco accourut. Apercevant le sang qui coulait à flot de la profonde blessure, la pauvre femme s'élança dans une fenêtre pour appeler au secours. Quelques secondes plus tard, elle s'affaissait sur le plancher privée de connaissance.

Cependant, des passants pénétrèrent chez Cordasco et s'empressèrent de téléphoner au chef Carpenter.

Ce dernier dépêcha aussitôt sur les lieux le détective Boulard.

Trois médecins appelés par téléphone se rendirent également chez la victime qu'ils pansèrent.

Ils constatèrent que la blessure s'étendait de la tempe au menton.

Cependant elle n'a aucune caractère de gravité.

Le détective Boulard s'est mis résolument à la besogne, mais il a devant lui une rude tâche. Il est probable que le chef Carpenter donnera de l'aide à l'habile policier. Car les Italiens, amis de l'ordre, insistent pour que l'agresseur de Cordasco soit pincé. Il faut faire un exemple.

M. CORDASCO AVAIT ETE AVERTI

M. Antonio Cordasco a raconté, ce matin, a un reporter de la "Patrie" que vers 8 heures du soir, lundi, un italien qu'il n'avait jamais vu, fit irruption dans sa maison et prononça ces lugubres paroles: "Cordasco dans 24 heures tu auras cessé de vivre." L'inconnu disparut ensuite sans fournir de plus amples explications.

Vingt-quatre heures plus tard Cordasco était la victime d'un attentat meurtrier.

Ce sont les constables Charland et Clément du poste No 6 qui ont été les premiers rendus sur le théâtre du drame.

M. Cordasco les informa que l'individu qui lui avait planté son couteau dans la figure lui avait déclaré demeurer au No 22 de la rue Ste-Monique.

Les policiers visitèrent l'immeuble mais sans succès. Le lâche meurtrier a dû prendre un train pour les Etats-Unis, c'est du moins l'opinion du chef Carpenter. En se sauvant, il a cru plus prudent d'emporter son couteau avec lui.

Vallières

605 STE. CATHERINE EST, COIN MONTCALM.

5 LIGNES TOUT A FAIT SPECIALES

15c MOUSSELINE POUR 7½c

15 pièces de mousselines pâle de 15c pour 7½c

40c ET 50c BRILLANTINE POUR 17½c

27 pièces de brillantine nuancée de 40c à 50c pour 17½c

35c LUSTRÉ POUR 22½c

25 pieces d'étoffes lustrées très bien assorties pour..... 22½c

50c A 75c ETOFFE POUR 29c

37 pièces d'étoffe à robe désassorties de 50c à 75c pour... 29c

75c TWEED POUR 49c

35 pièces de tweed pâle et foncé très bien approprié pour manteau Automobile, de 75c pour 49c

Toronto 14 — Mercredi beau et plus chaud.

Les chiffres de la température nous sont fournis par HEARN & HARRISON, 1640 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum	71
Même date l'an dernier	66
Aujourd'hui Minimum	61
Même date l'an dernier	50

NOTES DE LA TEMPERATURE

Le temps se maintient très chaud dans les provinces maritimes. Le thermomètre a marqué 90 hier. Il y a eu des orages dans l'Alberta, et la Saskatchewan.

CALENDRIER

DEMAIN MERCREDI 15 AOUT 1906

Fête du jour.—L'Assomption.
Lever du soleil, 4.59. Coucher du soleil, 7.08.
Lev. de la lune, 0.41. Couch. de la lune, 4.14.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune, le 19.
Premier quartier, le 26.

Annonceurs Satisfaits

CE QU'ILS DISENT:

"Nous sommes très satisfaits de "La Patrie" qui nous donne une clientèle choisie."

JETTE & LEMIEUX,
Marchand de Nouveautés.

AVIS

M. Alex. J. Grenier, 843 Elm, Manchester, N. H., est maintenant agent pour "LA PATRIE" et "LE CULTIVATEUR" pour l'état du New Hampshire, il est par conséquent autorisé à solliciter et collecter des abonnements.

L'échevin Stearns a mis fin d'une façon très digne au malheureux incident Spear. Il a fait au conseil des excuses très complètes. Il a repudié en termes énergiques et clairs les paroles intempestives et insensées du fameux magistrat du Maine.

Ce qui vient de se passer sera une leçon pour l'avenir. Les autorités municipales y regarderont deux fois avant de donner des réceptions officielles à des corps étrangers.

DENEGATION DE M. M. BIRKS

Nous recevons aujourd'hui une lettre de la compagnie Henry Birks and Sons, déclarant inexacte la nouvelle que nous publiions hier d'un vol commis à leur détriment.

LES MINISTRES

Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Emmerson, ministre des chemins de fer, seront à Québec, jeudi.

Le ministre des chemins de fer est à la Rivière du Loup, aujourd'hui, en compagnie du sous-ministre, M. Butler.

—L'hon. M. Lemieux directeur général des Postes, est retourné à Ottawa.

—L'hon. M. Aylesworth et Mme Aylesworth ont quitté Québec pour retourner à Ottawa.

—A l'avenir, l'hon. M. Prévost sera à son bureau à Québec tous les lundi et mardi et à celui de Montréal les mercredi et jeudi, et à St-Jérôme, les vendredi, samedi et dimanche. Cependant, pour cette semaine il ne pourra se rendre à St-Jérôme, s'embarquant samedi pour Metane. Il sera de retour lundi.

RETRAITE PASTORALE

La première retraite pastorale des prêtres du diocèse de Montréal est commencée depuis dimanche au Grand Séminaire. Elle est présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque et prêchée par le R. P. Hage, des Frères Prêcheurs.

L'HON. M. REAUME

L'hon. M. Réaume, ministre des travaux publics dans le cabinet Whitney, qui souffre de rhumatisme depuis quelque semaines, est allé faire une cure à Mount Clemens, Mich. On se rappelle que l'hon. M. Ross est revenu plein de vigueur de cette ville thermale et que M. le juge Robidoux y a fait un séjour bienfaisant.

L'hon. Dr Réaume n'a aucune intention de démissionner. Son indisposition ne sera, espère-t-on, que temporaire.

MORT SUBITE

Un étranger du nom de A. Cornwall, touriste de passage à Montréal, est décédé subitement ce matin, au No 13 avenue McGill College.

CREDIT HEBDOMADAIRE

La société fait aujourd'hui même cession volontaire de ses biens.

LE BILAN

LA SOCIETE RECONNAIT QU'ELLE AVAIT A TRAVERSER UNE PERIODE CRITIQUE — PASSIF CONSIDERABLE.

La Société de Crédit Hebdomadaire limitée, a déposé volontairement son bilan, aujourd'hui. Telle a été la déclaration faite, ce midi, à notre représentant par le président de la Société, M. L. F. Larose.

La société qui avai, changé d'administration avait vu sa situation s'améliorer dans des proportions très grandes. Seulement comme le faisait remarquer M. Larose, la faute de la déconfiture de cette institution retomberait sur certains porteurs de contrats qui ne voulaient pas avoir la patience d'attendre pour le remboursement de leurs contrats. La société ne peut dépenser l'argent de la majorité pour plaider avec certains porteurs trop peu désintéressés.

Une lettre circulaire a été adressée à tous les intéressés leur exposant la situation et leur demandant en outre quelle conduite le bureau de direction devait tenir pour l'avenir. Cette circulaire donne le bilan de la société au premier septembre 1905 qui était le suivant :

Passif	$116.000
Actif	6,000

Au premier juillet 1906 le bilan accusait les chiffres suivants:

Passif	9124,500
Actif	91,000

La différence entre l'excédant du passif au 1er septembte 1905 et celui de juillet 1906 avait été diminué de $77,000.

Du mois de septembre 1905 au premier juillet 1906 la compagnie avait reçu $43,686 et déboursé $52,505.

En 1905 les dépenses d'administration étaient de $2,890; en juillet, elles n'étaient plus dque de 91,400.

La société en était rendue de son propre aveu au point le plus critique de son existence et seule la coopération des porteurs de certificats, pouvait sauver la situation.

M. Larose a fait remarquer que certains de ceux-ci ont amené les choses au point où elles sont.

Il a de plus déclarer que si les gens voulaient ne pas précipiter les choses que les pertes seraient bien moins grandes et que même il n'y en aurait pas.

La cession a été faite entre les mains de M. Bertrand, comptable de la société.

PORTE-MONNAIE VOLE

Mme Marie-Louise Marchand, domiciliée au No 323 de la rue Delisle, Ste-Cunégonde, s'est fait voler son porte-monnaie, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Denis, hier soir, alors qu'elle se disposait à prendre un tramway. Son porte-monnaie renfermait une montre d'or et une vingtaine de dollars.

Les détectives ont été avertis.

INCENDIAIRE AU BAGNE

John Richard, Butler, qui a mis le feu au domicile de M. James Reading, 35 Square Richmond, a été condamné à cinq ans de bagne, par le juge Choquet.

ILS SE BATTAIENT

Calixte Martin, sa femme Délima et leur fille Cécile, domiciliés au No 231 rue Cadieux, ont été condamnés à $5 d'amende chacun pour s'être battus ensemble, au grand scandale des voisins.

PERSONNEL

—On annonce pour les premiers jours de septembre, le mariage de mademoiselle Anna Loranger, de l'Avenue du Parc, avec le Dr J.-A. St-Denis, l'un de nos distingués médecins oculistes montréalais.

—Le Dr Ouellet, de la rue Rachel, partira le 17, vendredi, pour un voyage en Europe. 145-1

Mtre Ernest Tétreault est de retour d'une promenade de trois semaines à Old Orchard.

HOBBS AUX ASSISES

David Hobbs accusé d'avoir commis des faux au montant d'une quarantaine de mille dollard au détriment des douanes et du Pacifique a été condamné par le juge Choquet à subir son procès en cour du Banc du Roi.

ENTRE GRECS ET BULGARES

Bataille sanglante—Incendie de la ville d'Ahiolu—Pillage de couvents

BRULE VIF

LE METROPOLITAIN GREC PERIT DANS L'INCENDIE — RUPTURE DE RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LE GRECE ET LA BULGARIE.

Sofia, 14. — Des avis ont été reçus ici, hier, d'Ahiolu (ou Anchiolos), port de mer de Rounélou, sur la mer Noire, d'après lesquels les Grecs et les Bulgares se seraient battus dans cette ville et qu'une grande partie de la cité a été détruite par le feu. Le métropolitan Grec aurait péri dans les flammes.

Londres, 14. — Une dépêche de Vienne à un agence de nouvelles de Londres dit que les troubles arrivés à Ahiolu, le 12 août, ont été le résultat d'une démonstration anti-grecque que les Grecs ont voulu disperser à coups de fusils.

Une bataille en règle s'en est suivie et les pertes ont été lourdes des deux côtés. Les Bulgares ont mis le feu aux quatre coins de la ville.

Le monastère Grec de St-Georges a été dévasté pendant que les Moines procédaient au chant du Te Deum. La situation est devenue tellement sérieuse que des troupes ont été appelées de Borgas. Les Grecs ont eu une assemblée dans laquelle ils ont décidé de s'armer eux-mêmes avec des fusils et des révolvers pour la défense de leurs églises et de leurs monastères et empêcher qu'ils ne tombent aux mains des Bulgares.

Les dépêches ajoutent qu'à Rustchuck, 20,000 Bulgares ont essayé de s'emparer du consulat grec, mais ont été repoussés par les troupes.

Une dépêche de Vienne à la même agence, dit que les nouvelles des attaques contre les grecs occasionnent une telle indigantion en Grèce que l'on s'attend à une rupture de relations diplomatiques entre la Grèce et la Bulgarie.

ECHO D'UNE ELECTION

M. LEANDRE OUIMET POURSUIVI

Une action a été prise hier contre M. Léandre Ouimet, candidat en opposition à l'échevin Victor Lévesque, dans la dernière élection municipale. L'action a été prise au nom de M. Alfred Gravel, trésorier du défendeur durant la dite élection. Celui-ci demande que M. Ouimet soit condamné à payer $3,200 d'amende ou à faire 84 mois de prison pour les raisons suivantes :

Contrairement aux prévisions de la charte de Montréal, il aurait de connivence avec son agent d'élection, M. Roch Valhières, hôtelier, promis et offert à M. Ephrem Taillefer, avocat, la somme de $150 pour s'assurer son influence dans cette élection. Il est allégué que $100 devaient être payées pendant la campagne et le reste seulement dans le cas où M. Ouimet serait élu. Gravel déclare de plus que le défendeur a mis à exécution une partie de sa promesse. Il déclare également que, en sa qualité de trésorier, il a reçu du candidat un chèque de $500 pour défrayer les dépenses d'élection. De ce montant $185 ont été remises à M. Roch Vallières pour lui permettre de louer des voitures le jour de l'élection, et ce contrairement à la charte.

Il est allégué que des sommes de $5 à $8 ont été données aux propriétaires de ces voitures pour transporter gratuitement les électeurs, le jour de l'élection. Le demandeur donne le nom de quatorze charretiers qui auraient été engagés dans cette circonstance. Pour toutes ces offenses, le demandeur conclut que M. Ouimet s'est rendu coupable de pénalités qui représentent des amendes au montant de $3,200 ou par moins de 84 mois de prison.

En terminant sa déclaration, M. Gravel déclare qu'il ne poursuit pas M. Ouimet dans l'espérance d'en retirer un bénéfice. Mais qu'il agit ainsi de bonne foi, étant convaincu que ses allégations sont bien fondées.

M. Ouimet a déclaré à un reporter de la PATRIE que l'action dont il est fait mention ici ne lui a pas été signifiée à l'heure actuelle. La nature de cette action lui fut donnée par notre représentant. M. Ouimet a répondu qu'il avait parfaitement le droit d'engager qui lui plairait pour parler en son nom, mais il a nié avoir jamais engagé l'influence de M. Taillefer à qui il ne reconnait pas aucune influence dans la dernière élection. Pour ce qui est des voitures et autres dépenses qui auraient pu être faites, il a formellement défendu à son agent de ne rien faire qui fut en contravention avec la loi. Cela il l'a fait à plusieurs reprises devant témoins. Il nie le bien-fondé de l'accusation.

CONGRES DES ORGANISTES

IL N'AURA LIEU QUE L'ETE PROCHAIN —L'ORGANISATION DEMANDE UN TEMPS CONSIDERABLE.

La convention des organistes des paroisses du nord, qui devait avoir lieu cette semaine à Trois-Rivières, est remise à l'été prochain.

L'idée d'un congrès de se genre s'est répandue partout et un grand nombre d'organistes des paroisses du sud, et de la province, ont manifesté le désir de prendre part à la convention. Les organisateurs ont donc décidé de remettre le concours à l'été prochain et de consacrer à l'organisation un temps plus considérable.

Ce sera donc, l'été prochain, une convention de tous les organistes sans exception de la province de Québec.

Les organistes qui voudront concourir ont le temps voulu pour se préparer. Le gagnant, dans le hauts grades aura droit à un voyage et à un séjour de trois mois à Paris.

Les juges restent les mêmes.

UN CADEAU UTILE ET PRATIQUE

La Distillerie de Gin de Berthierville a eu l'ingénieuse idée, pour se rappeler au souvenir de sa nombreuse clientèle, dans toute l'étendue du Canada, de faire cadeau à tout acheteur de 5 CAISSES de son fameux Gin "Croix Rouge", d'un couteau de poche luxueux, un article dont on a continuellement besoin. Le cadeau est très apprécié par tous ceux qui ont eu l'agréable surprise d'en recevoir un.

Les acheteurs de Gin "Croix Rouge" voudront bien, en faisant leur commande à leur fournisseur habituel, réclamer cette prime de valeur qui sera très recherchée.

Bien avisés ceux qui se presseront pour profiter de l'aubaine. 145-1

CONGRES PEDAGOGIQUE

DES INSTITUTRICES DU DIOCESE D TROIS-RIVIERES — DISCOURS DE M. DE LA BRUERE ET DE Mgr CLOUTIER.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

TROIS-RIVIERES, 14. — L'ouverture du congrès pédagogique des institutrices du diocèse de Trois-Rivières a eu lieu hier soir au monastère des dames Ursulines, sous la présidence du surintendant M. de LaBruère, et sous le haut patronage de Mgr Cloutier. Près de 500 institutrices étaient présentes.

La séance s'ouvre par la prière du "Veni Sancte".

M. LE SURINTENDANT,

félicite les institutrices de s'être rendues en aussi grand nombre; puis, dans un discours argumenté, démontra que ces dernières devaient bien comprendre la responsabilité qu'elles prenaient en se chargeant de l'éducation des enfants qui leur étaient confiés. "En effet, dit-il, des premiers principes puisés à l'école dépend la formation morale de ces jeunes intelligences.

Et ces principes, qu'ils soient inculqués sous le triple point de vue de la religion, de la société et de la paternité. De la religion en tant qu'elle est la plus élevée, la plus digne d'être observée dans tous ses préceptes et dogmes; de la société en tant qu'elle n'a rien de contraire à la foi chrétienne, qu'elle n'entrave aucunement les droits de la paternité, lesquels sont inviolables puisqu'ils viennent directement de Dieu; enfin, de la paternité en tant qu'elle a de rigoureux devoirs à remplir et des droits à sauvegarder.

Ensuite M. le surintendant pria

Mgr CLOUTIER,

de vouloir bien compléter la séance, Mgr s'empressa de répondre à l'invitation de ce dernier.

En termes très éloquents il félicita M. le surintendant d'avoir énoncé des principes si bien conformes au programme que toute institutrice doit se faire et suivre. Puis il parla de l'enseignement donné dans son diocèse. Malgré toute la satisfaction qu'il éprouve de posséder un si grand nombre d'institutions il manifesta le chagrin de ne pas avoir encore une école normale; il encouragea les institutrices à continuer leurs œuvres sublimes et la séance fut levée.

Cet après-midi M. J. C. Magnan et M. L. Larose, doivent prendre la parole.

L'ECHEVIN M. MARTIN

Il se portera candidat dans Ste-Marie, qu'il soit ou non le choix de la convention

IL SE DIT UNIONISTE

ET A CE TITRE IL A DROIT DE COMPTER SUR L'APPUI DES OUVRIERS DE LA DIVISION QUI LE CONNAISSENT TOUS.

Quand le gouvernement sera prêt à se choisir un candidat dans Sainte-Marie, il n'aura que l'embarras du choix.

On mentionne plusieurs noms, entre autres ceux des échevins Larivière et M. Martin, et de l'ex-échevin Marchand.

Rencontré hier, dans les couloirs de l'hôtel-de-ville, l'échevin Martin a déclaré sa détermination bien arrêtée de se porter candidat envers et contre tous.

L'échevin M. MARTIN

—"Toujours candidat aux honneurs parlementaires? avons-nous demandé à l'échevin Martin.

—Certainement.

—Votre campagne est-elle commencée?

—Oh non. Je suis docile. J'attends la décision des chefs politiques. —Une convention aura lieu bientôt, et d'ici là je verrai mes chefs et leur parlerai. Je n'ai aucune promesse et je veux justice".

—Sous quelle couleur vous présentez-vous, libéral ou indépendant?

—Libéral. J'ai toujours été libéral, de même que j'ai toujours été ouvrier unioniste, mais je suis libéral avant tout.

—Si vous n'étiez pas le choix de la convention, quelle serait votre attitude?

—Je me porterai candidat quand même, envers et contre tous.

—Indépendant alors.

—Pas du tout. Libéral franc et ouvrier unioniste toujours. Si je suis élu, et je le serai, je supporterai de toutes mes forces le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.

—Mais il y a déjà deux candidats ouvriers sur les rangs avons-nous fait remarquer à M. Martin et MM. Ainey et Mee ont déjà commencé la lutte?

—Je le sais, mais, je ne me soucie pas de ces deux adversaires-là. Ce serait une injustice, dit M. Martin, d'élire un étranger dans Ste-Marie. Il n'y a pas besoin d'aller en dehors du comté pour trouver qui le représenter aux Communes ou ailleurs, et MM. Ainey et Mee, n'ont pas le droit de solliciter les places honorifiques qui nous appartiennent.

"Je suis un enfant du comté". Mon père fut le pionnier de cette division, où je connais aujourd'hui tout le monde et où tout le monde me connait.

"Je suis un unioniste de fait. Depuis 1896 j'ai employé du travail unioniste et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour promouvoir les intérêts des ouvriers.

"Aussi je ne veux pas aujourd'hui être mis de côté, pour des unionistes par intérêt."

Quant à l'échevin Larivière, il paraît certain qu'il ne se présentera pas. Il a déclaré à diverses reprises que les fonctions de président de la commission de la voirie ne lui permettaient pas de songer à remplir une autre charge publique. Il consacre tout son temps et son énergie à servir les intérêts de la ville.

Les amis de l'ex-échevin J. T. Marchand disent qu'il consentira à briguer les suffrages, s'il est le choix unanime de la convention ministérielle.

LE REVENU DE LA VILLE

Montréal a retiré, pendant l'année 1905, un revenu total de $4,149,562.04

LA TAXE D'EAU

UNE FOULE DE CONTRIBUABLES SE HATENT DE LA PAYER POUR GAGNER L'ESCOMPTE.

Depuis huit jours une grande activité règne à l'hôtel de ville par suite de l'empressement des contribuables à venir payer leurs taxes d'eau avant le 1er septembre, afin de gagner l'escompte de 3 pour cent.

Voici un tableau indiquant la gradation des montants encaissés de jour en jour, depuis le 7 courant:

7 août	$ 5,112
8 août	4,966
9 août	6,074
10 août	10,024
11 août	9,212
13 août	12,100

L'an dernier le montant des taxes d'eau perçues a été de $600,361.71, et l'on compte que le montant sera plus considérable cette année.

Relativement aux sources de revenus de notre ville le tableau suivant qui vient d'être préparé, sous la direction du Trésorier ne manque pas d'intérêt:

REVENUS DE LA VILLE EN 1905

Sources de revenus	Montants.
Taxes foncières	$1,677,097.96
Eau	600,261.71
Taxes d'affaires	311,617.97
Compteurs	203,969.44
Licences	206,101.75
Cour du Recorder	45,898.37
Marchés	100,761.39
Permis	17,916.93
Loyers et privilèges	3,017.04
Vieux matériaux	1,428.99
Divers	36,445.10
Intérêt	45,399.61
Pourcentage M. S. R.	147,724.10
Contributions à assurance	2,647.90
	$3,398,285.46
Moins remise	8,869.25
Total	$3,389,416.21
Arrérages	760,145.83
Grand total	$4,149,562.04

L'INCENDIE DE BOUCHERVILLE

Dans un jour ou deux, a déclaré, ce matin, le docteur Demers à l'un des reporters de la PATRIE, une pompe sera installée dans la beurrerie de Boucherville et le village sera amplement pourvu d'eau.

C'est l'un des plus beaux quartiers du joli village qui a été menacé hier de destruction.

NAISSANCE

BOURKE — A St-Célestin, le 11 courant, l'épouse de M. Alexandre Bourke, représentant de Massey & Harris, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Joseph-Alexandra-Rosette.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Courtois, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. 145-1

DECES

BASTIEN — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 34 ans et 2 mois, Melle Emma Bastien, fille bien-aimée de Napoléon Bastien.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 525 Ave. Laurier, Ville St-Louis, à 8 1-2 pour se rendre à l'église du St-Enfant Jésus et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 145-1

MARECHAL — A Beauharnois, le 13 courant, à l'âge de 72 ans et 5 mois, Dame Veuve J. B. Maréchal, née Elstre Fortin.

Le service funèbre aura lieu à Beauharnois, le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, à Beauharnois, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Beauharnois et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 145-1

PAPINEAU — Lundi, le 13 courant, à l'Hospice des Incurables, N.-D. de Grâces, près Montréal, J. C. Papineau, notaire.

Service funèbre à Papineauville, mercredi, 15 août, à 8 1-2 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 145-1

SENECAL — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 5 mois et 8 jours, Marie Marguerite Jeannette Eva, enfant bien-aimée de Emery Sénécal, épicier, de la maison Sénécal Frère.

Funérailles privées. 145-1

SEVIGNY. — A New-Bedford, Mass., E.U.A., à l'âge de 7 mois, Marie-Rose, enfant de Alfred Sévigny, après une très courte maladie.

Le convoi funèbre est parti du No 164 rue Cedar Grove. 145-1

L'OR EN ROCHELAGA

est rare, manges donc de la Gélatine Charlotte.

SERVANTE—On demande une servante générale pour petite famille; pas de cuisine. Bons gages. S'adresser à 76 Ave. Duluth. 145-6